REVUE
D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SOIXANTE ET ONZIÈME ANNÉE

OCTOBRE - DÉCEMBRE 1957

SOMMAIRE

(*Suite du sommaire au verso*)

PARIS
EDITIONS A. PEDONE
Librairie de la Cour d'Appel et de l'Ordre des Avocats
13, Rue Soufflot, 13

1958

SOMMAIRE (*suite*)

VARIÉTÉS

COMPTES RENDUS

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. René Dollot, Ministre Plénipotentiaire, Directeur de la Revue, 26, rue Martignac, Paris, VIIe.

Le montant de la cotisation ou des abonnements (Paris et Départements : 2.500 francs) ; (Etranger : 3.000 francs), doit être adressé aux Editions A. Pedone, 13, rue Soufflot, Paris, 5e. (Chèques Postaux : Paris 72-31).

Un Episode des Relations Franco-Italiennes

L'ENTRETIEN CRISPI - MAURICE ROUVIER [1]

(1894)

(NOTES)

Aujourd'hui, 15 novembre 1904, j'ai été reçu, au Quai d'Orsay, par M. Rouvier, à qui j'ai offert mon livre *La France et l'Italie*, publié chez Plon, la semaine dernière. Le Président en a lu le titre, puis, après avoir tourné quelques feuillets du premier volume :

— « Si j'avais su, a-t-il dit, votre intention d'écrire sur nos rapports avec l'Italie, je vous aurais fourni le sujet d'un chapitre inédit et intéressant. Il s'agit d'un épisode où j'ai tenu un rôle, sous le second ministère Crispi. A la demande de ce dernier, les pourparlers ont été enveloppés du plus profond mystère. Je ne crois pas même que notre Ambassade en ait été informée. »

— « C'est bien dans la manière de Crispi ! Conspirateur jusqu'à son dernier jour, même au pouvoir ! »

— « Nous étions restés en relations depuis les séjours que j'avais faits à Rome, en 1886, pour la négociation d'un traité

(1) Le compte rendu de l'entretien du 15 novembre 1904 entre Albert Billot, ancien Ambassadeur de France auprès du Quirinal, et Maurice Rouvier, alors Président du Conseil et Ministre des Affaires Etrangères, nous a été communiqué par M. Raymond Brugère, Ambassadeur de France, qui a bien voulu le mettre à la disposition de la *Revue d'Histoire Diplomatique*. Mme Brugère est en effet la petite-fille d'Albert Billot.

de navigation. Je n'en fus pas moins surpris, quand, peu de semaines après son retour aux affaires, il me fit la confidence de son désir de mettre fin, une fois pour toutes, aux dissentiments qui se prolongeaient entre la France et l'Italie. Dans l'intérêt des deux pays, il voulait provoquer une réconciliation complète, et il était disposé, pour cela, à toutes les concessions nécessaires. Et, comme preuve de sa sincérité, il m'invitait à venir à Rome pour conférer avec lui officieusement et confidentiellement... Cela se passait peu de semaines après son avènement. Casimir-Périer avait ici la présidence du Conseil et le Ministère des Affaires Etrangères. »

— « C'était par conséquent dans les premiers mois de 1894. »

— « Oui ! au mois de mai, je crois... je fis part à Casimir-Périer et à Carnot de l'invitation de Crispi. Tous deux m'engagèrent à m'y rendre. Et je partis pour Rome. »

« Crispi me reçut plusieurs fois dans l'appartement qu'il occupait au rez-de-chaussée d'une grande maison, près de la Villa Médicis et du Pincio... »

— « Via Gregoriana... »

— « C'est cela ! ...Ah ! quels monologues j'ai entendus là ! L'homme se montrait charmant ; il ne négligeait rien pour gagner ma confiance et prouver la sincérité de ses bonnes dispositions envers la France... Tout d'abord, ses efforts tendaient à établir qu'il était tout-puissant en Italie et, par conséquent, en mesure de faire aboutir le rapprochement qu'il avait en vue. Du côté de l'Allemagne, aucun obstacle n'était à redouter. Les choses n'étaient plus cependant, il en convenait, dans l'état où elles étaient avant 1890. « Quand Bismark était là — disait-il — tout allait pour le mieux. S'élevait-il quelque difficulté, je lui écrivais un mot directement, et tout s'arrangeait. Maintenant *ce jeune homme* (Guillaume II) veut tout voir, tout savoir, tout diriger ; il veut être le maître en Allemagne et ailleurs. Eh bien, non ! — ajoutait Crispi, en frappant son bureau de la main, — tant que je serai ici, personne ne commandera que moi !... »

« Enfin, nous abordâmes la question qui motivait ma venue à Rome. Crispi fut net et carré. — Il y a trop longtemps, dit-il, que la brouille dure entre l'Italie et la France. Je suis, pour

ma part, résolu à y mettre fin. Si le Gouvernement de la République est dans les mêmes dispositions, l'entente sera vite faite. Je suis prêt aux sacrifices nécessaires. Profitez-en !... Que vous faut-il ? La reconnaissance de votre situation en Tunisie ? Un traité de commerce ? Un traité de navigation ? Quoi encore ?... Rédigez-moi votre programme, tel que vous le concevez pour sceller la réconciliation des deux pays, pour renouer leurs intérêts et rétablir leurs rapports dans des conditions qui en assurent la durée et la cordialité. Je souscris d'avance à toutes vos propositions et je m'engage à les faire aboutir. Je n'y mets qu'une seule condition : vous me donnerez votre parole d'honneur qu'une fois les négociations entamées, vous n'en ferez pas sortir pour moi un sujet d'humiliation. »

Voilà en gros quelles étaient les intentions de Crispi. Je crois qu'il était sincère, réellement disposé à s'entendre avec nous.

— Je le pense aussi. L'Italie traversait alors une crise des plus graves. Plusieurs provinces étaient maintenues dans l'état de siège, après de redoutables soulèvements. En Abyssinie, Ménélik avait dénoncé le traité d'Uccialli et ne dissimulait pas les menaces d'une guerre prochaine. A l'intérieur, l'opposition paralysait les efforts du Gouvernement. Crispi avait donc un intérêt évident à se rapprocher de la France, pour mettre fin à un antagonisme qui augmentait les difficultés de son administration, et contribuait au malaise économique de la péninsule... C'est vers ce même temps, — si mes souvenirs sont exacts, — que le baron Blanc, son Ministre des Affaires Etrangères, faisait entrevoir à la Chambre des Députés le rétablissement prochain des relations normales avec la France en matière de commerce (1).

— Oui ! les circonstances expliquent le revirement de Crispi et l'espèce de blanc-seing qu'il me confiait... Qui sait ? Si nous l'avions pris au mot, nous aurions peut-être conclu, dès ce moment, l'entente à laquelle vous n'êtes arrivés que quatre ans plus tard, et au prix de quels efforts !...

Après plusieurs entretiens intimes avec le Ministre italien, je quittai Rome.

(1) Voir *La France et l'Italie*, tome II, p. 54.

Mon premier soin, en rentrant à Paris, fut de voir Casimir-Périer et de lui raconter tout. Casimir-Périer se montra sceptique, nullement disposé à répondre aux avances qui lui étaient faites à l'improviste et par une voie si extraordinaire...

— On s'explique bien que la nouvelle de la conversion de Crispi le trouvait incrédule ! Il devait penser d'ailleurs que la négociation proposée se briserait entre mille obstacles, l'état des esprits en France, le courant protectionniste qui entraînait nos Chambres...

— Et puis Casimir-Périer avait à faire face à des difficultés d'ordre intérieur, qui se renouvelaient à chaque instant et ébranlaient son autorité. Les jours de son ministère semblaient déjà comptés. Le fait est que peu après mon retour, il était démissionnaire (30 mai 1894). Charles Dupuy lui succéda à la présidence du Conseil et Hanotaux aux Affaires Etrangères.

Je ne tardai pas à voir Hanotaux et je le mis au courant de ce qui s'était passé à Rome. Les ouvertures de Crispi le laissèrent froid, lui aussi. A son avis, la négociation n'avait, dans les circonstances, aucune chance d'aboutir. Si Casimir-Périer, après en avoir encouragé les débuts, avait jugé ensuite imprudent de s'y engager, lui, Hanotaux, ne serait pas assez téméraire pour en affronter les risques. Qu'irait-il faire dans cette galère ?...

« Rebuté au Quai d'Orsay, je crus devoir causer de l'affaire avec le Président du Conseil. Dupuy se montra mieux disposé. Les ouvertures italiennes, à son avis, méritaient d'être examinées. Pourquoi décourager, par une fin de non recevoir immédiate, le bon-vouloir qui se manifestait ? Qu'en importaient les motifs ?... Dupuy m'engageait à en référer au Président de la République. Il voulait en conférer lui-même avec Hanotaux...

« Mais vingt jours plus tard, Carnot était assassiné à Lyon par Casério (24 juin 1894). Casimir-Périer devint Président de la République, Hanotaux demeura Ministre des Affaires Etrangères.

« Il ne fut plus question des ouvertures de Crispi. »

Paris, 15 novembre 1905.

Signé : BILLOT,

L'ADIEU A LA FRANCE
DU PRINCE CAMILLE BORGHÈSE

(d'après des documents inédits)

L'écroulement du grand Empire, comme toutes les graves convulsions, a mis à nu les caractères et révélé leurs contrastes.

« Nos dernières épreuves sont au-dessus des forces humaines, disait Napoléon à Sainte-Hélène. J'ai été plutôt abandonné que trahi ; il y a eu plus de faiblesse autour de moi que de perfidie. »

Son indulgente sérénité efface alors sa sévérité de 1814, quand il apprend la défection du roi de Naples, à l'égard de ce « Bernadotte du Midi ». Le retour de l'île d'Elbe lui rallie Murat, jusqu'à sa fin désespérée, héroïque, sanglante et absolutoire.

Catherine de Wurtemberg, la seule belle-sœur de Napoléon Ier qui pouvait, sans lui, aspirer à une couronne plus durable que celle de Westphalie, lui écrit, le 23 juin 1814, pour le prier d'être le parrain de son fils Jérôme-Napoléon-Charles. « Les circonstances ne peuvent rien sur nos sentiments et nous nous glorifierons toujours de vous regarder, Sire, comme le chef de la famille ».

L'Empereur a dit d'elle qu'elle s'était ainsi inscrite de ses propres mains dans l'histoire, où la fidélité et le malheur ne trouvent pas de fréquentes rencontres.

Et son prénom est, depuis peu, celui d'une arrière-petite-fille à la quatrième génération, jumelle d'un petit Charles, qui porte celui du père de tous les Napoléonides.

Entre ces deux attitudes opposées, il y a place pour une nuance intermédiaire : ni fidélité, ni volte-face, indifférence détachée, sans commentaire en face du fait accompli.

Et c'est celle d'un autre beau-frère, le prince Camille Borghèse.

Elle est connue dans ses grandes lignes, mais des archives privées (1) permettent de la préciser.

Ces archives contiennent des documents laissés par le Général Clément de la Roncière qui, en avril 1814, commandait une division militaire en garnison dans ces « départements au-delà des Alpes », dont le prince Camille Borghèse était le gouverneur général.

C'est en cette qualité que le prince Borghèse lui adresse la lettre reproduite plus loin et qui constitue sa démission de prince français.

Cette lettre est du 3 mai 1814, date de l'entrée à Paris de Louis XVIII et veille du débarquement à Porto-Ferrajo du nouveau souverain de l'île d'Elbe.

Pour éclairer ce document et d'autres qui l'accompagnent, complétés par ceux des Archives de la Guerre (2), il ne paraît

(1) Ces archives sont celles des familles de la Roncière et Le Noury. Joseph L'Hôpital, dont les héritiers les conservent, en a tiré, avec Louis de Saint-Blancard, deux volumes de la correspondance de l'Amiral de la Roncière Le Noury aces sa femme, née Clément de Ris, et sa fille. Le Siège de Paris, où les marins tînrent un rôle héroïque, fait l'objet de lettres intéressantes (Société de l'Histoire de France, 1928). La *Revue des Deux-Mondes* du 10 octobre 1926 a publié, sous la même signature, celles relatives à l'expédition du Mexique.

(2) Elles sont la principale source des renseignements mis en œuvre dans ces pages. Les dossiers individuels du prince Borghèse et des généraux sous ses ordres, les situations des divisions composant son armée y ont été consultés. On n'a pu y découvrir les ordres concernant les mouvements des troupes, qui sont peut-être restés dans les archives de Turin.

Aucun ouvrage français, à notre connaissance, n'est consacré à Camille Borghèse. Mais les nombreux historiens de Pauline ne séparent pas, dans leus récits, les deux conjoints d'un ménage si peu uni.

Frédéric Masson : *Napoléon et sa famille*, notamment tomes II, IV et X.
Henri d'Almeras : *Pauline Bonaparte*.
J. Kuhn : Mêtre titre, traduit de l'allemand par G. Daubié.
Fleuriot de Langle : *La Paolina*.
P. Sanchotte-Henraux : *Le Chevalier Angiolini* (1750-1821). Correspondance : Angiolini et le prince Camille Borghèse, 1803-1821.
Souvenirs d'un inconnu (1808-09), à la suite du tome VI des Mémoires de Constant.

pas inutile de rappeler, en marge des événements dont la France était le théâtre principal, ce qu'était, en Italie, et, singulièrement, dans le Gouvernement confié au prince Borghèse, la situation française, ainsi que le rôle joué par le signataire et le destinataire de cette lettre.

***

Camille Borghèse descendait d'une famille originaire de Sienne, dont l'élévation au Pontificat, en 1605, de l'un de ses membres, le Pape Paul V, avait fort accru l'importance, la fortune et la collection.

Né à Rome le 19 juillet 1775, il est pris pour la Révolution d'un enthousiasme juvénile, suit, dans les armées françaises, les campagnes de 1796-97, puis s'installe à Paris, où deviennent vite célèbres ses chevaux, son phaéton et ses mollets, fallacieux prometteurs de virilité.

En 1803, il épouse la seconde sœur du Premier Consul, la jolie Pauline, veuve du général Leclerc. Les négociations de ce mariage, et les griefs conjugaux, d'ailleurs réciproques, encore que d'un ordre opposé, des deux époux, ont été suffisamment commentés ailleurs pour prendre place ici.

Le ménage s'installe dans l'hôtel Choiseul-Charost, actuellement ambasade d'Angleterre. Il y fait venir de Rome, plus tard, une partie de sa collection. Cet envoi devait rendre perplexe le chef de la douane française à Verceil. Quel droit appliquer et sur quelle base, dans le silence des textes ? Après réflexion et discussion, les toiles de Raphaël, Albane et Corrège furent taxées au poids, à 15 francs le quintal.

Voilà Borghèse prince de la famille bientôt impériale, puis duc de Guastalla.

Dans les campagnes de 1805-07, il est chef d'escadrons de la Garde, puis colonel du 1er Régiment de Carabiniers, enfin général de brigade. Excellent cavalier, brave au feu, il acquiert l'affection de ses hommes. Mais l'éclat d'une charge à la Murat lui est refusé, qui eût justifié une promotion désirée par l'Empereur.

Après Friedland, Napoléon le charge d'annoncer la victoire à la France. M. André Gavoty a raconté, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er octobre 1950, comment, malgré sa diligence, la nouvelle parvînt à Paris par le courrier Chazot, dit Moustache, parti douze heures après Borghèse et arrivé à Paris douze heures avant lui, ayant couvert à cheval 1.800 kilomètres en moins de neuf jours.

Dans le dessein de lui offrir un théâtre digne de son nom et de son alliance, l'Empereur, par sénatus-consulte du 2 février 1808, nomme son beau-frère Gouverneur général des départements au-delà des Alpes.

Neuf départements découpant le Piémont, Parme et l'ancienne République ligurienne, partie intégrante de l'Empire, au même titre que tout autre département français.

Entièrement indépendants aussi bien du Royaume d'Italie, sous l'autorité du Vice-Roi, Eugène de Beauharnais, que du Royaume de Naples où les promotions de rois appellent successivement Joseph et Murat, et des Grands-Duchés de Lucques et Piombino, plus tard de Toscane, érigés en faveur d'Elisa Bacchiochi.

Les attributions du Gouverneur général, qui vient d'être nommé Général de division, consistent dans le commandement supérieur des troupes, la haute surveillance de la police, la transmission des ordres des Ministres de l'Empire et des pétitions des peuples.

Attributions assez vagues pour justifier l'opinion de Frédéric Masson qu'en appelant le ménage Borghèse à Turin, le vœu de l'Empereur est d'y créer une Cour, dont l'éclat rejaillisse sur le chef-lieu du département du Pô, qui attire Pauline et mette fin à la séparation des époux, objet de sarcasme pour les gazettes britanniques.

Aussi règle-t-il, avec sa minutie habituelle, les détails de la Maison, de la Cour et des budgets qui les concernent. L'indépendance de Pauline déjoue partiellement ses calculs. Elle ne quitte guère Paris, ni Borghèse son Gouvernement.

La bonne grâce de celui-ci n'a pas de peine à faire oublier à ses compatriotes son prédécesseur Abdallah-Menou, connu par

sa conversion à l'Islamisme (avec dispense de circoncision), son mariage musulman, ses lourdes fautes en Egypte, détesté en Italie comme ailleurs.

Sans doute, comme ses beaux-frères, recherche-t-il la popularité, mais elle lui est plus accessible qu'à ces « rois à demi-couronne », suivant l'expression de M. Louis Madelin, souverains de royaumes feudataires de l'Empire et dont les rêves d'indépendance et d'hérédité quêtent, sur le vœu de « leurs peuples », un impossible appui. Italien, il est plus proche qu'eux de ses compatriotes, et simple gouverneur, il n'éprouve pas les mêmes ambitions.

Sa correspondance avec son confident, le chevalier Angiolini, n'en porte pas trace. Il s'y montre beau-frère affectueux.

Après Wagram, il écrit à Angiolini, le 17 juillet 1809 : « Vous connaissez la magnifique victoire remportée par S.M. sur l'autre rive du Danube. Mon frère (son cadet, le prince Aldobrandini qui épousa une La Rochefoucauld) a été légèrement blessé par une balle, mais Murat m'assure que ce n'est rien ».

Il se déclare satisfait de son sort (mars 1812).

« S.M. m'a donné une preuve d'amitié et de confiance en me donnant la haute surveillance sur neuf départements qui forment à eux tous un grand pays. Les événements qui se sont déroulés depuis quatre ans que je suis ici et la bonté de S.M. de m'avoir dit plusieurs fois qu'elle était contente de moi m'ont conduit à ne rien envier de plus, puisque je dépends directement du plus Grand Homme du Monde. »

Et l'Empereur n'eut pas avec lui les mêmes difficultés qu'avec les Rois de sa famille.

⁂

Décembre 1813.

Les coalisés, massés derrière le Rhin, s'apprêtent à le franchir.

L'armée autrichienne du Feld-Maréchal de Bellegarde, d'une famille de Savoie, a pour mission d'envahir l'Italie, d'où, après la défection de Murat, Napoléon ordonne en vain au Prince

Eugène de ramener ses troupes en France pour rejoindre Augereau à Lyon et former ainsi la deuxième branche d'une tenaille.

Il ne semble pas que le même ordre ait été adressé au Prince Camille Borghèse, pour l'armée de réserve d'Italie, dont, le 13 décembre 1813, il a reçu le commandement.

Petite armée, armée médiocre et qui mérite à peine le nom d'armée.

C'est du moins la conclusion qu'autorise l'examen, au Service historique de l'armée, des situations concernant les deux divisions qui la composent, la 27ᵉ et la 28ᵉ, et, singulièrement, de la dernière, en date du 15 mars 1814.

Dans aucune d'elles ne figure une de ces fortes unités sur le pied de guerre, un régiment au complet, avec ses aigles, son drapeau, son Colonel et son esprit de corps.

Rien que des bataillons isolés — en général le 5ᵉ et le 6ᵉ, qui sont des bataillons de dépôt — détachés de nombreux régiments qui se battent en France.

A la 27ᵉ, onze régiments de ligne ou de légère sont représentés par 14 bataillons ; les chiffres sont analogues pour la 28ᵉ.

Une véritable poussière militaire d'environ 20.000 hommes présents sous les armes, tous les caractères d'un simple dépôt endivisionné et plus ou moins camouflé pour faire figure un jour de revue.

Quant au commandement... Le Général Borghèse n'est pas un stratège, son chef d'Etat-Major non plus. « Oncques ne sont à tous toutes grâces données », mais cette lacune n'est pas sans gravité à leur grade et Frédéric Masson leur reproche, en 1814, la dispersion des troupes, l'abandon de La Spezia, sans destruction des stocks de munitions.

Le chef de l'Etat-Major, c'est le Général Porson (1765-1840), un Lorrain que la Révolution a trouvé Maréchal des Logis à Guyenne, cavalerie. En 1800 il est Colonel, Chef d'Etat-Major de la division Lecourbe. Avec le même grade et le même emploi, il accompagne en 1808, à Turin, le Prince Borghèse, qui le fera nommer, en 1810, Général de brigade et, en 1811, baron de l'Empire.

Carrière assez terne, avant une haute intervention.

A la tête de ces divisions et brigades, le temps n'est plus des Généraux de 20 ans. L'âge, dans leurs artères, a fait couler sa glace ; répandu par trop de blessures, le sang n'a pas conservé la vivacité des anciens faits d'armes. Mais la bienveillance de l'Empereur utilise, dans le service intérieur, dont font partie les départements au-delà des Alpes, les serviteurs chevronnés, en particulier les compagnons d'Egypte, les mutilés, les demi-invalides.

Et, d'après leurs dossiers aux Archives de la Guerre, tous les Généraux de ces deux divisions appartiennent à l'une ou l'autre de ces catégories.

L'Ancien Régime en fournit cinq.

Né en 1747, le Général baron de Montchoisy a appartenu aux Gardes du Corps de Louis XV et Louis XVI. Major aux hussards de Lauzun, il a pris part à la guerre d'Indépendance. Maréchal de camp en l'An I, il a, non sans suspicions, continué de servir dans les armées de la République et de l'Empire. Un rapport de février 1814 signale que « sa tête s'affaiblit par l'âge ».

En avril, il sera remplacé, à la tête de la 28e division, par le Général Fresia, baron d'Ollianico, son aîné d'un an. Né à Turin, en 1746, entré au service de S.M. Sarde, après l'abdication de son souverain, il passe, en l'an VII, dans les armées de la République, avec le grade de Général de brigade. Sous Vérone, seul avec un aide-de-camp, il fait prisonnier un bataillon autrichien. En 1813, il est, en retraite déguisée, envoyé dans les provinces illyriennes, puis à Gênes où le trouveront les événements de 1814.

Le Général baron de Morangies (1758-1827), cadet en 1776, lieutenant en 1785, capitaine en 1792, est revenu d'Egypte Général de brigade. Quatre blessures (un bras fracassé à la bataille d'Aboukir) le « rendent hors d'état de faire un service actif aux armées ».

Son nom est inscrit sur l'Arc de Triomphe.

Comme Porson, le Général Callier, baron de Ste-Apolline (1764-1819), est un soldat de l'armée ci-devant royale, engagé en 1782 dans le régiment de la Marine, depuis 11e de ligne. Sous-lieutenant en l'an II, chef de la 96e demi-brigade, en l'an V, il

contribue « à la prise de 7 drapeaux, 300 prisonniers et 26 pièces de canon à la bataille de Neuwied ». Général de brigade en 1799, réformé en 1800, il est appelé par la suite à des commandements territoriaux.

Les autres sont des soldats de la Révolution.

Cabanes, baron de Puymisson (1760-1821), à raison de 8 blessures, « n'est plus propre qu'au service intérieur » déclare le bureau de l'Etat-Major, en l'affectant à une brigade de la 27e division.

Le Général baron Piat (1774-1865) totalisera, après Ligny, 5 blessures. Engagé en 1792, il reviendra d'Egypte avec le grade de colonel et sera promu, en 1813, au grade supérieur. En 1848, il montera en uniforme sur les barricades, prendra une part active à l'élection du Prince-Président et mourra Sénateur de l'Empire.

Rouyer, baron de St-Victor (1756-1818), Capitaine de la Garde Nationale en 1789, commande une demi-brigade à Marengo, où il est blessé, en exécutant une charge brillante sur la gauche autrichienne. Général de brigade en 1808, mis à la retraite en 1811 et rappelé à une demi-activité, à la 27e division, en 1813.



Depuis août 1812, le Général baron François-Clément de la Roncière (1773-1854) commande, à Turin, la 27e division militaire.

Destiné à l'Eglise par sa mère, restée veuve avec onze enfants, il est, en 1788, à quinze ans, titulaire d'un canonicat à l'Eglise de Verdun, mais le jeune chanoine jette l'aumusse et le camail aux orties et saute à cheval au début de 1793.

Il parcourt rapidement les grades inférieurs dans les armées du Nord, des Ardennes, de Sambre-et-Meuse. Sa promotion au grade de Capitaine a lieu sur la désignation, alors réglementaire, de ses camarades. En l'an V, à la division Bernadotte, il est nommé Chef d'Escadron par le Général en chef de l'armée d'Italie, Bonaparte. Sous la mention « Actions d'éclat », l'état de ses services, aux Archives de la Guerre, indique : « Le grade de

Colonel lui a été conféré sur le champ de bataille (de la Trébia, où il est blessé, par le futur Maréchal Macdonald), pour s'être distingué à différentes affaires, et particulièrement à celles de Modène, de la Trébia, et à celle de Monte-Alto, où, commandant en qualité de Chef d'Escadron, un corps détaché de 150 chevaux, il attaqua une division ennemie de 6.000 hommes dont 800 de cavalerie, fit 1.000 prisonniers et mit la division en déroute ».

A la tête du 16e dragons, il prend part à toutes les campagnes. A la bataille de Prinslow, il fait prisonnier le Prince Auguste de Prusse. En décembre 1806, l'Empereur le nomme Général de brigade.

A Eckmühl (22 avril 1809) il commande une brigade de cuirassiers (1er et 5e). Il attaque et renverse les Hongrois qui défendent les approches du village, fait prisonniers deux bataillons avec leurs drapeaux, traverse Eckmühl et s'empare d'une batterie de douze pièces. Attaqué par des forces supérieures, il est blessé, emporté par son cheval dans les rangs ennemis et dégagé par ses cavaliers.

A son bilan, s'ajoutant à 4 blessures anciennes : 11 coups de sabre, le bras gauche brisé par une balle, l'amputation que rappelle la devise de son blason : « Pro Patria adhuc alterum » — un couteau-fourchette à ses armes, qu'utilise, parfois, avec respect, un amputé de la main droite de 1915, et l'abandon des chevauchées impériales.

Et aussi le grade supérieur.

Convoqué par l'Empereur, il se présente, un pansement au bras, assisté d'une béquille et s'entend annoncer : « le Général de division de la Roncière ». Avec sa vivacité habituelle, il rectifie, mais l'Empereur fait un pas vers lui et lui dit : « Non, Général, l'huissier ne s'est pas trompé ; c'est bien le Général de division de la Roncière qu'il devait introduire ».

Et il reçoit le commandement de l'Ecole Militaire de Cavalerie de St-Germain, où il reste jusqu'à son affectation à la 27e division, à Turin. C'est là, sur les marches du grand escalier du Palais Royal, que Mme de la Roncière, sœur du Général d'Artillerie baron Le Nourry (1771-1839) met au monde son

fils Adalbert, le futur Amiral, enveloppé en hâte dans la pelisse d'un Cavalier de garde.

Joseph L'Hôpital, son historiographe, racontait sa discussion avec l'officier de l'état-civil du 1er arrondissement, lorsqu'en 1881, il accompagnait Clément de Ris, beau-frère de l'Amiral, pour déclarer le décès de celui-ci : Un cours d'histoire, de géographie et d'orthographe fut nécessaire pour convaincre ce fonctionnaire que la naissance avait bien eu lieu à Turin, département du Pô, sans le « t » que prétendait ajouter l'entêtement de son ignorance.

Une fille puînée, Louise, épouse un petit-fils de Muiron, aide-de-camp du Général Bonaparte, et dont portait le nom la frégate qui ramena d'Egypte le futur Premier Consul.

D'un premier mariage, rompu par le divorce, avec une Hollandaise, le Général avait eu un fils, victime d'un célèbre erreur judiciaire.

Pendant les Cent Jours, La Roncière sera nommé Inspecteur général de la Cavalerie, licencié avec l'armée de la Loire et mis à la retraite. La Monarchie de Juillet le rappelle à l'activité, puis, en 1839, le place dans le cadre de réserve.

Il meurt en 1854, non sans avoir eu le temps d'offrir ses services au Prince-Président.

Son nom est inscrit sur l'Arc de Triomphe.

⁂

1er avril 1814.

En France, les événements se précipitent.

La veille, les coalisés ont fait leur entrée à Paris.

Le 1er, le Sénat impérial prononce la déchéance de l'Empereur.

Le 4, abdication conditionnelle qui devient définitive, le 12, par la signature de Napoléon sur le traité de Fontainebleau.

Ce même jour, entrée du Comte d'Artois à Paris.

Le 20, adieux de Fontainebleau.

Le 23, S.A.R. Monsieur, lieutenant-général du Royaume, signe avec les puissances alliées une convention « dans l'intention

de mettre un terme aux malheurs de l'Europe et de fonder son repos sur une juste répartition des forces entre les Etats qui la composent ».

L'Aigle est tombé et la France profondément divisée, pour longtemps.

Ces événements se répercutent sur l'Italie, théâtre secondaire, avec quelque retard. Un télégramme Chappe est transmis de Paris à Turin en quelques heures, mais l'état atmosphérique, en cette saison, oblige le plus souvent à recourir à un courrier, soit cinq jours.

Le 17 avril, à Vérone, le Prince Eugène, Vice-Roi d'Italie, signe, avec le Feld-Maréchal de Bellegarde, général en chef de l'armée autrichienne d'Italie, une convention militaire, armistice permettant aux troupes sous ses ordres de regagner le territoire métropolitain avec les honneurs de la guerre. Sa victoire du 8 février sur le Mincio a été sans lendemain.

A Gênes, la 28e division subit depuis plusieurs semaines la pression des troupes de S.M. Britannique commandées par lord Bentinck. En avant de Chiavari, la brigade Rouyer, chargée de la défense de la côte Est de Ligurie, arrête quelque temps l'ennemi, mais, le 17 avril, le Général Fresia, qui remplace le Général de Montchoisy, cesse la résistance.

Quant à la 27e division, à Turin, il ne semble pas que l'armée autrichienne soit parvenue à son contact.

Et voici, d'après le dossier du Général de la Roncière, en original ou en copie certifiée conforme par le chef d'Etat-Major, les actes successifs du Prince de Borghèse.

Dans le drame des périodes révolutionnées, ceux qui occupent des postes de commandement connaissent l'anxiété : « où est le devoir ? où est l'honneur ? où est l'intérêt général ? ou particulier ? », et, livrés à eux-mêmes, hésitent sur la réponse. Car ce serait trop commode si, sur les trois premières questions, il suffisait d'adopter le contre-pied des décisions des habiles, grands et petits, soucieux de la 4e, et empressés à abandonner le chef d'hier pour celui que paraissent favoriser les chances du jour, et qui ne sera peut-être pas le chef de demain.

Le beau-frère de l'Empereur semble avoir voulu s'épargner l'anxiété du choix : ses actes constituent beaucoup moins une initiative qu'une imitation : leur date le prouve.

Le 19 avril, deux jours après l'armistice de Vérone, il adresse à ses troupes un ordre du jour, visant l'acte de déchéance de l'Empereur, prononcé par le Sénat, l'adhésion du Corps législatif, la Constitution française qui appelle au trône S.A.R. le prince Louis-Stanislas-Xavier de France — l'acte d'abdication de l'Empereur Napoléon.

Il ordonne à tous d'adhérer à tous ces actes et d'arborer de suite la cocarde blanche qui redevient celle de la Nation.

Il est persuadé que les officiers donneront l'exemple de la discipline, que les sous-officiers et soldats les imiteront et resteront toujours fidèles à leurs drapeaux.

Il rappelle que le crime de désertion ne cesse pas d'être puni sévèrement.

Son chef d'Etat-Major, le Général Porson, s'est attribué le mérite de cet ordre du jour, dans une lettre adressée, le 11 juin suivant, au Général Dupont, Ministre de la Guerre, célèbre surtout par la capitulation de Baylen. Comme preuve de son dévouement au Roi, il invoqua cet ordre, « donné à Turin, avant que les événements qui ont régénéré la France y fussent connus officiellement, et en vertu duquel toutes les troupes stationnées dans la 27e et la 28e divisions militaires arborèrent la cocarde blanche aux cris mille fois répétés de Vive Louis XVIII, vivent les Bourbons ». Exemple suivi par la division Miollis et par l'armée d'Italie.

Mêmes protestations, le 31 juillet 1815, dans une lettre au Ministre qui est, alors, le Maréchal de Gouvion-St-Cyr.

Dans l'intervalle, pendant les Cent Jours, nommé au commandement du département de Seine-et-Oise, il écrit, le 25 mai 1815, qu'il donnera « à S.M. de nouvelles preuves de sa fidélité et de son dévouement pour service (*sic*), en redoublant de zèle et d'activité ».

L'impassibilité des Archives juxtapose ces trois lettres dans leur ordre chronologique.

Le Maréchal Davout, Prince d'Eckmühl, qui, en 1814, n'a cessé la résistance à Hambourg qu'en mai et sur les ordres du Roi, a pris, en 1815, l'attitude la plus digne, conciliant la fidélité à la mémoire de l'Empereur en exil avec la loyauté et l'obéissance dues au Roi.

Le 14 juillet 1815, en communiquant à l'armée de la Loire la soumission au Roi portant sa signature et celle de ses officiers généraux, il demande à ses soldats de « compléter cette soumission par leur obéissance : arborez le drapeau et la cocarde blancs (*sic*) ».

Mais il ajoute : « Je vous demande, je le sais, un grand sacrifice ; nous tenons tous à ces couleurs depuis 25 ans, mais ce sacrifice, l'intérêt de notre Patrie nous le commande ».

Voilà les paroles qui conviennent : à des soldats français, il faut expliquer le coup ; un ordre du jour n'est pas un décret en Conseil d'Etat et l'on peut regretter que le Prince Borghèse et le Général Porson n'aient pas ainsi tempéré l'aridité juridique de leur texte.

Le 26 avril, cependant qu'au Luc, Pauline Borghèse accueille avec tendresse l'Empereur, échappé de l'émeute d'Orgon sous un déguisement, le Prince Borghèse désigne ses plénipotentiaires : le Général de la Roncière et le Lieutenant-Colonel Delmal ; il les charge de conclure la convention proposée par les généraux en chef des armées alliées en Italie « en vue de l'évacuation... de tous les pays situés hors des limites de l'ancienne France, conformément à ce qui a été consenti par le Prince Vice-Roi ».

Sous sa signature autographe, ses instructions marquent une sage prévoyance.

Y apparaît le souci de garantir la santé des militaires malades, d'assurer la liberté et la sûreté des fonctionnaires des administrations françaises et le passage « sans secousse » du pouvoir civil entre les mains des alliés... en sorte que la transition présente partout un caractère pacifique.

Les plénipotentiaires devront insister « tant qu'ils pourront pour qu'il ne soit rien décidé à l'égard des places fortes sous les ordres du Gouvernement français », sans perdre de vue que

les hostilités ne sauraient recommencer « pour un but que nous savons contraire aux intentions du Roi de France et des puissances alliées, la paix devant faire rentrer la France « dans ses limites naturelles ». Au cas où l'évacuation de ces places serait imposée, ils s'efforceront « de conserver aux Français le plus qu'ils pourront tant en matériel d'artillerie qu'en effets militaires et en vivre pour la subsistance des troupes ».

La convention est signée le lendemain, 27 avril, à sept heures du soir.

Un court délai a été laissé aux négociateurs pour en discuter les termes.

Le texte original de cette convention, ainsi qu'une copie imprimée, figure aux archives du Général de la Roncière, avec la signature des quatre plénipotentiaires ; deux sont étrangers, le Lieutenant-Colonel de Neumann et le Général Comte de la Tour, dont sont annexés les pleins pouvoirs portant la signature du Maréchal de Bellegarde et de Lord Bentinck.

En vertu de l'armistice, les troupes françaises devront évacuer les départements au-delà des Alpes par un itinéraire fixé ; elles seront remplacées, jour par jour, par les troupes alliées.

Les places fortes, Alexandrie, Turin, Fénestrelles et autres forts seront remis aux Alliés, avec leur armement complet de siège et leurs munitions ; mais les pièces de campagne sortiront librement. Le Général de la Roncière en ramènera 350 en France.

Ces places conserveront leurs approvisionnements de bouche, sauf les quantités nécessaires aux besoins des troupes en marche et des hôpitaux militaires.

Les malades et blessés non évacuables demeurent recommandés à l'humanité des alliés. A leur guérison, ils recevront vivres, logement, moyens de transport et escorte pour rentrer en France.

Libre transport et moyens nécessaires seront accordés pour l'évacuation des objets appartenant à l'armée et aux administrations civiles.

Les personnes et les biens des Français isolés sont mis sous la protection spéciale des autorités de l'Armée alliée.

Toutes ces clauses, dans leur ensemble, répondent aux soucis manifestés par les instructions du Prince Borghèse à ses plénipotentiaires.

Par le Mont Cenis, le Mont Genèvre et le col de Tende, le Général de la Roncière ramène les 27e et 28e divisions en France, avec armes et bagages.

Aucun détail sur cette longue route, ni aux Archives de la Guerre, ni dans celles de la Roncière.

***

Après la signature de l'armistice du 27 avril, que devient le Prince Borghèse ?

Selon Frédéric Masson, lord Bentinck, « avec sa grâce coutumière », l'aurait sommé de quitter Turin le jour même. Et il serait parti, le 1er mai, pour Milan, dans l'espoir d'y trouver les passeport et sauvegarde sollicités pour se rendre à Rome.

Ce même 27 avril, d'après une copie, dont l'original ne s'y trouve pas, aux Archives de la Guerre, il aurait adressé sa démission au Ministre de la Guerre, qui lui répondra plus tard, après un rapport au Roi.

Le 3 mai, il est encore à Turin et c'est de ces jour et lieu qu'il date sa lettre au Général de la Roncière, avec sa signature autographe.

« Monsieur le baron de la Roncière,

« La convention, qui a été conclue le 27 avril dernier, me « dégageant de tous mes devoirs envers la France, je vous re- « mets le commandement supérieur des Départements au-delà « des Alpes, dont j'étais investi. Lorsque l'évacuation de ces « Départements sera terminée, vous serez libre de vous rendre « à Paris, pour recevoir les ordres de S.E. le Ministre de la « Guerre.

« Je vous renouvelle avec infiniment de plaisir, Monsieur le « Général, l'assurance de mes sentiments affectueux, ainsi que « celle de ma considération très distinguée.

Camille Borghèse. »

La réponse du Ministre porte la date du 9 août 1814 :

« Prince,

« J'ai mis sous les yeux du Roi la demande que V. Altesse « a faite d'être autorisée à se retirer du service de la France.

« S.M. vous a accordé la démission que vous avez demandée ; « en conséquence V.A. cesse, dès ce moment, de faire partie « de l'Etat-major de l'armée française. »

La minute se termine par une formule de politesse, sur laquelle le rédacteur a hésité ; il avait écrit, tout d'abord :

« J'ai l'honneur d'être, avec une haute considération, Prince, « de Votre Altesse, le très humble et très obéissant serviteur. »

Formule classique, qui termine des lettres à de simples Généraux. Elle a paru trop respectueuse à l'égard d'une Altesse qui a cessé d'être Impériale ; elle est barrée en faveur de celle-ci :

« Je prie V.A. d'agréer l'assurance de ma haute considé- « ration. »

Entre temps, Borghèse quitte Turin.

Le Pape Pie VII lui ouvre les portes de Rome, mais Charles IV, ex-roi d'Espagne, occupe le Palais Borghèse et refuse d'en déloger. Au surplus, l'accueil de Rome est si froid que Borghèse se fixe quelque temps à Florence, où il donne l'hospitalité à sa cousine, veuve du Duc Lante.

Pauline vend à l'Angleterre, au prix de 800.000 francs, l'hôtel du Faubourg St-Honoré et achète à Rome la Villa Sciarra, rebaptisée Paolina, où, depuis janvier 1951, est installée l'ambassade de France auprès du Saint-Siège.

Borghèse lui réclame ses objets personnels (tableaux, argenterie) demeurés à Paris et à Neuilly. Il obtient aussi restitution partielle de la collection vendue à la France, moyennant le prix de 8 millions, incomplètement payés.

Les époux vivent à Rome, toujours séparés jusqu'en 1824, où Pauline propose à son mari de reprendre la vie en commun. Il accepte sous la condition qu'elle licencie sa bande de comédiens ; il ne manifeste pas la même exclusion à l'égard de la société anglaise dont elle s'entoure.

Elle meurt en 1825. Par son testament elle lègue à son mari l'usufruit de la villa Paolina « comme un faible témoignage pour le sincère et véritable attachement qu'il m'a montré pendant ma longue maladie ».

Camille lui ferme les yeux et la fait inhumer, selon son désir, à Ste-Marie-Majeure, dans le tombeau des Borghèse.

Il lui survit dix ans et meurt en 1835, à 61 ans.

***

A leur mesure surhumaine, les grands événements haussent certains privilégiés ; non par don gratuit, mais parce qu'ils rencontrent un terrain où ont été préparés les réflexes du courage.

Quelques mots denses et qui claquent résument cette rare équivalence : « Tout est perdu, fors l'honneur — La bataille est perdue ; nous avons le temps d'en gagner une autre — La Garde meurt et ne se rend pas. »

Qu'ils aient été prononcés à l'instant pathétique ou forgés après coup, parfois sur des modèles grecs ou romains, l'histoire fait accueil à leur prestige, volontairement insoucieuse de leur origine, et empruntant sans scrupule des accessoires à la légende.

A d'autres, ces mêmes événements laissent leur médiocre mesure humaine.

Il semble difficile de ranger le Prince Borghèse dans la catégorie des privilégiés.

Le testament de Pauline déclare qu'il « s'est toujours conduit envers l'Empereur, mon frère, avec la plus grande loyauté et fidélité ».

Napoléon ne paraît pas avoir fourni son aval à ce double superlatif ; le silence est la leçon des rois, qu'ils la reçoivent ou qu'ils la donnent.

Que peut-on reprocher à Borghèse ? De n'être pas un stratège ? En lui conférant le haut commandement d'une armée médiocre, la faveur impériale, dirigée par l'esprit de famille, ne conservait d'illusion ni sur sa valeur propre, ni sur celle des moyens mis à sa disposition.

L'armistice du 27 avril ? Imposé par les circonstances ; l'exemple en venait de plus haut et les instructions du Prince Borghèse marquent son souci de remplir consciencieusement ses devoirs envers la France.

Mais, par ses autres actes, il mérite le grief articulé par l'éditeur de sa correspondance avec le chevalier Angiolini : il n'y a laissé apparaître « d'autres sentiments que ceux de l'indifférence la plus complète pour l'homme à qui il devait sa carrière et qu'il avait aimé et follement admiré ».

Dans son ordre du jour du 17 avril, il aurait pu, comme Davout en 1815, saluer les trois couleurs, avant l'élimination de deux d'entre elles. Dans sa lettre de démission, sinon celle au Ministre du Roi, du moins celle au Général de la Roncière, dont l'attachement à l'Empereur lui était connu, on cherche en vain une pointe d'émotion, un rappel, même discret, des gloires passées, un dernier mot de solidarité familiale et d'admiration à l'égard du « plus grand Homme du Monde ».

Rien. Rien de formulé. Rien en transparence. Quelques mots de plus eussent ajouté à ses mêmes actes des nuances susceptibles d'en charger le sens, à sa gloire.

A peu de frais, par l'antichambre de l'histoire, il serait entré dans la légende, si accueillante aux beaux sentiments somptueusement habillés.

La destinée lui a offert l'occasion d'une parole mémorable. Camille Borghèse ne l'a pas prononcée.

Pierre Saint Girons.

ROMAIN ROLLAND AU PALAIS FARNÈSE (1)
(1889-1891)

(*Suite*)

SCÈNES DE LA VIE DIPLOMATIQUE

II

Un jeune publiciste français désigné généralement dans la correspondance par la seule initiale de son nom : la lettre B, arrivait à Rome dans le même temps que Romain Rolland. Il est aisé de l'identifier. Il s'agit de Charles Benoist qu'une série de portraits publiés dans la *Revue Bleue* sous le pseudonyme de *Sybil* avait signalé à l'attention d'Adrien Hébrard, le célèbre directeur du *Temps,* qui l'avait chargé d'une enquête (2).

Charles Benoist, futur Ministre de France à La Haye, devait, quarante ans plus tard, évoquer le souvenir de cette période de sa vie sans faire de la chronologie le fil conducteur du récit. Certaines précisions nous échappent ainsi. Par contre, l'ouvrage embrassant l'ensemble de ses séjours italiens, apporte fort utilement des renseignements sur une durée plus étendue que les trois mois qu'avec sa femme, il vécut au Palazzetto Torlonia.

« Les B... qui ont de la poudre aux yeux plein leurs poches ont choisi un appartement qui est tout en salon, un salon immense, tout meublé, avec vue sur le Corso et le Pincio, c'est-à-dire sur les Champs-

(1) V. *R.H.D.*, 1957, p. 251 et s.
(2) Réunis en volume sous le titre de *Souverains et Hommes d'Etat, Hommes d'Eglise,* Lecène et Oudin, éd. Charles Benoist, est cité un grand nombre de fois dans *Printemps Romain,* de la page 71 à la page 224.

Elysées de l'endroit, et des lustres, et d'immenses portraits de famille, qui représentent Antoine Bonaparte et sa femme (c'était leur ancien appartement sans doute). » (1)

C'est par le normalien Alfred Baudrillart qu'il fit la connaissance de Romain Rolland dont il avait entendu vanter le talent musical. Charles Benoist, originaire de Courseulles, s'était lié avec le futur cardinal alors que celui-ci professait au lycée de Caen. Baudrillart l'introduisit auprès de son père, économiste réputé et membre de l'Institut, qui le prit comme secrétaire. Ce fut le point de départ de sa fortune. Pétulant et disert il partit, nouveau Rastignac, à la conquête de Paris.

Voici comment Rolland commente l'invitation au thé qui lui parvint, accompagnée d'une carte où Sybil arborait tous ses titres (2) :

« J'ai trouvé, écrit-il à sa mère, un jeune ménage très aimable, la dame surtout ; le monsieur moins poseur que ses cartes ne le feraient croire, mais abominablement pître ; amusant d'ailleurs, mimant et jouant toutes les anecdotes et ses cancans sur les députés, sénateurs et conseillers municipaux de Paris. » (3)

Il y avait là quelques italiens. On a parlé politique. Rolland s'est ennuyé. Aussi bien Charles Benoist ne cessera-t-il d'exciter sa verve.

Surpris de le rencontrer à un dîner chez Geffroy qu'il soupçonne de vouloir lui jeter « des gâteaux de miel dans la gueule » pour le désarmer, il ajoute quelques touches aux portraits précédemment esquissés. Retenons seulement celles-ci :

« B... me déplaît décidément. Ce petit homme à la tête allongée, au petit museau de renard noir, a toujours l'air de vouloir mordre quelqu'un. Il se donne une importance extrême. Il croit ou voudrait faire croire que la cour lui fait la cour, qu'il va faire paraître une suite d'articles terribles, et que le Vatican et le Quirinal, qui ont peur de sa plume, s'efforcent de le circonvenir de toutes parts. » (4)

(1) *Printemps Romain*, mercredi soir - jeudi matin (8-9 janvier 90).
(2) « Je vous l'envoie comme monument d'imbécillité », écrit-il à sa mère (*Printemps Romain*, 16 déc. 1889, p. 79), je dirai, de vanité puérile, des cartes semblables accompagnant, si mon souvenir est exact, ses prospectus électoraux.
(3) *Printemps*, mercredi soir (18-19 décembre 89), pp. 83-84.
(4) *Printemps*, jeudi soir (2 janvier 90), p. 107.

Nous retrouvons un mois plus tard le ménage Benoist qui s'est insinué dans la société romaine.

« Ils finiront, écrit Rolland, à tant fréquenter de marquis, par le devenir eux-mêmes. Le marquis Benoit ; c'est superbe ! Non, j'imagine qu'il italianisera son nom. Le marquis Benedicto ! ...Quel joli couple d'aimables intrigants. Je suis bien sûr que Benoist se fera un nom — ou tout au moins une position. » (1)

Il s'est fait l'un et l'autre.

Trois semaines se passent. Rolland a excursionné dans le Sud de la péninsule. A son retour, il accompagne Mme Geffroy chez Benoist « qui a attrapé un refroidissement en suivant un marquis de ses amis à la chasse au renard ». Puis, c'est la réception qu'offre le ménage avant de regagner la France. On se presse dans son salon :

« nobles romains, étrangers de marque, jeunes et jolies filles ; des gens qu'il avait à peine vus en passant dans une visite chez un tiers, et auxquels il s'est empressé aussitôt de porter sa carte, de faire des visites, d'envoyer des invitations ; et ces gens qui se laissant duper par le bavardage prétentieux du personnage, et par son titre semi officiel, et par les avances empressées de sa femme, et qui accourent à la dernière réception de ce petit journaliste. » (2)

« C'est si facile à Rome où il n'y a que du monde de salon, et du peuple ! », conclut Rolland, regrettant l'indigence des réunions de son directeur qui manque de savoir-faire.

La Cosmopolis romaine est avide de distractions mais se tient quitte de gratitude envers ceux qui les lui offrent. Ses critiques rejoignent les médisances de Romain Rolland.

Voici ce qu'il entend dans le salon de la marquise Guarrieri — car lui aussi fréquente des marquis !

« B... s'était glissé chez la princesse Bonaparte ; celle-ci, le présentant, dit par inadvertance : M. de B.-B. bruyamment alors : « Madame, je m'honore de n'avoir pas de « de » dans mon nom, ni dans ma famille ». Cette grossièreté vaniteuse est bien du personnage. » (3)

(1) *Printemps Romain* (9 février 1890), p. 162.
(2) *Printemps Romain* (26-27 février 1890). Charles Benoist devait se trouver à Berlin le 15 mars. Il était le Secrétaire de Jules Simon à la Conférence ouvrière.
(3) *Printemps Romain* (1er-2 mars 1890), p. 224.

Tout cela pris sur le vif, parfois injuste mais sincère et amusant.

J'ai moi-même esquissé naguères un portrait de Charles Benoist (1). J'y ajouterai seulement quelques lignes. Parlant de Mariani qui était de médiocre stature, il écrit dans ses *Souvenirs* que « ni le talent, ni la chance, ni le succès ne se mesurent à la taille ». Ce disant, Benoist pensait certainement à lui-même qui l'avait plutôt exiguë. Nous savions déjà que David avait triomphé de Goliath. Sa susceptibilité était extrême. A la moindre contradiction, il se dressait sur ses ergots et prenait l'allure d'un coq de combat. Entre Romain Rolland et lui, l'incompatibilité d'humeur était en quelque sorte congénitale.

I

L'ambassadeur de France auprès du Quirinal était alors Jean-Baptiste Mariani qui, le 6 novembre 1888, avait succédé au Comte de Mouy. Sa mission devait être de courte durée. Il s'éteignit en effet le 18 janvier 1890 (2).

Issu d'une ancienne famille de Bergame où l'on pouvait voir, il y a peu d'années encore, le Palazzo de ses ancêtres, il descendait de l'illustre condottiere Bartolomeo Coleoni dont la statue équestre, chef-d'œuvre d'Andrea Verrochio, se dresse toujours sur la place San Giovanni e Paolo à Venise (3). Ayant occupé dans sa jeunesse plusieurs postes consulaires en Italie, il y revint au soir de sa carrière, comme ambassadeur au Palais Farnèse.

(1) *Souvenirs de l'Ecole Libre des Sciences Politiques* (1895-1905). *R.H.D.*, 1947, pp. 53-55.

(2) Né à Bayonne le 26 novembre 1834, il était entré dans la carrière le 23 août 1856 sur la recommandation de son beau-père S. de Bois-le-Comte, fils, croyons-nous, de l'auteur du plan de remaniement de l'Europe du cabinet Polignac, qui avait épousé en secondes noces une Soulange-Bodin. Attaché à nos Consulats de Gênes, puis de Naples où il s'était trouvé en 1869 pendant une épidémie de choléra, sa conduite courageuse lui avait valu une médaille d'honneur. Plus tard, il deviendra Directeur des Affaires Commerciales, puis, pendant six ans, ministre à Munich.

(3) Ces renseignements nous ont été communiqués par M. Henry Soulange-Bodin, à qui nous tenons à exprimer nos remerciements.

Rolland le mentionne pour la première fois à l'occasion de la réception du Jour de l'An.

« Nous sommes revenus au Palais Farnèse boire le champagne chez Mariani. Ce pauvre petit homme malingre, chétif, avec une toque noire sur la tête, a l'air de son concierge. J'ai admiré qu'il passat son temps, au lieu de causer, à regarder (les mains derrière son dos, avec ceux qu'il recevait) ses propres tapisseries comme s'il les voyait pour la première fois. Elles sont d'ailleurs fort belles. » (1)

Lignes involontairement cruelles. Mariani n'avait plus que deux semaines à vivre (2) et, ce qu'ignorait Romain qui ne l'apprendra que plus tard :

« ces splendides tapisseries des Gobelins qui valent bien à elles seules tout le Palais Farnèse (et j'admire beaucoup le Palais Farnèse). »

avaient été envoyées à Rome pour une exposition. Mariani, saisissant l'occasion, les fit affecter à l'ambassade (3).

« Il me rappelait en plus soigné », a écrit Charles Benoist dans une de ses meilleures pages, en plus « distingué », en plus aristocratique, le professeur de quatrième que j'avais eu au lycée de Caen, et que nous appelions Poucet. Il était si menu, si transparent, si fragile, qu'on eût dit un objet de vitrine, un bibelot, quelque figurine de Saxe ou de Sèvres, et l'on s'étonnait, en s'en approchant, qu'il ne fût pas en porcelaine. C'était, du reste, un esprit cultivé, avec des manières aimables, un accueil courtois, de l'intérêt pour toutes choses, et le goût de l'art. Au milieu de son cabinet, près de sa table,

(1) *Printemps Romain*, jeudi soir (2 janvier 90), p. 107.

(2) « A la fin de l'année 1889, l'ambassadeur se trouvant à Paris, fut atteint d'une pneumonie ; après quelques semaines de convalescence, il revint à Rome, où il succomba presqu'immédiatement au Palais Farnèse le 18 janvier 1890, le jour même de la mort du duc d'Aoste, frère du roi Humbert. Le corps de M. Mariani fut exposé sur une estrade ; les autorités italiennes firent à l'ambassadeur d'imposantes funérailles. » — Broglie, *l. c.*, p. 173. Le portrait reproduit dans le *Palais Farnèse* de Raoul de Broglie laisse une impression toute différente. « Homme fin et adroit, écrit l'auteur, ...il portait les cheveux en brosse et une barbe drue méticuleusement divisée en son milieu, sa physionomie respirait la droiture et l'assurance » (p. 122).

(3) « Pendant la mission de M. Mariani, d'importants aménagements furent effectués à l'intérieur du Palais Farnèse. M. Mariani y introduisit de merveilleuses tapisseries des XVIe et XVIIIe siècles, dont l'ambassade reçut le dépôt du garde-meubles national. Ces tapisseries perpétuèrent une antique tradition de décoration de la demeure de Paul III et propagèrent la renommée de nos manufactures ». Broglie, p. 123.

il avait fait mettre sur un chevalet, de façon à l'admirer quand il levait les yeux, un charmant portrait de Voltaire jeune, attribué à Largillière. » (1)

Le 18 janvier Rolland annonce que Mariani a reçu l'extrême-onction.

« Il y a des gens ici parmi les ecclésiastiques, qui disent qu'il devrait bien avoir le bon goût d'attendre pour mourir, que les cardinaux français soient partis, parce que cela va les mettre dans un grand embarras ; ils sont censés et tenus d'ignorer l'existence de l'ambassadeur auprès du Quirinal, le Quirinal n'étant pas reconnu, naturellement par le Vatican. » (2)

Cette situation, on le sait, sera la cause de la rupture des relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège lorsque le Président Loubet aura été rendre visite à Rome au roi d'Italie (3).

Romain Rolland nous a laissé un vivant récit des obsèques de Mariani. Si long soit-il, nous croyons devoir le reproduire intégralement.

« La cérémonie a été assez belle et s'est passée sans incidents (4). Nous avons vu ensemble à Paris deux ou trois enterrements à peu près du même genre. Seulement les uniformes de troupes étaient ici différents, et dans le cortège ce qui dominait, naturellement, c'étaient les dorures extravagantes et les crachats des ambassadeurs. Quelques particularités aussi que l'on ne voit pas en France. Autour du char funèbre marchaient douze laquais en habit rouge, culotte à la française, et mollets, portant des cierges allumés avec des écussons d'Italie et de République Française. Dans le cortège des voitures aussi, quelques voitures de la cour, aux livrées rouges et tricornes. Tout le parcours du cortège était semé de « poudre d'or » (sable jaune), suivant la coutume italienne qui remonte aux Byzantins) ; et gardé par une double haie de troupes italiennes ; toutes les armes y étaient représentées ; les carabinieri et la cavalerie sur la place Farnèse,

(1) *L. c.*, pp. 113-114. Ce portrait était sa propriété personnelle et Mme Saint-René-Taillandier se souvient de l'avoir vu à Munich au temps où son mari y était le collaborateur de Mariani.

(2) Dernièrement, le cardinal de Hohenlohe, ayant promené le roi dans sa galerie, a reçu un blâme sévère et public du Pape, qui a paru dans tous les journaux. Et pourtant les mêmes hommes ont permis et célébré la messe pompeuse d'hier, en l'honneur du père de la patrie » (Victor-Emmanuel II). *Printemps Romain* (17-18 janvier 1890), p. 124.

(3) V. Alain Brugère, *Le Président Loubet à Rome* (24-28 avril 1904), *R.H.D.*, 1957, pp. 203-218.

(4) On avait pu craindre qu'il ne s'en produisît. V. Charles Benoist, *l. c.*, p. 114.

l'artillerie sur la place G. Bruno, les berzeglieri sur la place du Panthéon, etc..., et tout le long, l'armée de ligne. Derrière s'écrasait une foule insensée, digne de Paris, juchée sur des échelles, des balcons, des grillages, des toits, et regardant avec avidité l'autre foule, de l'enterrement. Cela a manqué un peu d'ordre en effet, dans l'arrangement des divers corps et délégations. Il n'y avait pas de maître de cérémonies, ou je ne sais à quoi il a pu s'occuper. Nous étions pourtant, par le plus grand des hasards, à peu près à notre place désignée : derrière les ambassades, les grands panaches blancs et les casques dorés des généraux italiens, et la délégation de l'Académie de France, — devant le Sénat, la Chambre, les autres officiers, etc. — Sur tout le parcours, des musiques militaires exécutaient fort bien des marches funèbres d'un goût douteux, — tandis que tonnait le canon du château Saint-Ange —. Arrivés à Saint-Louis des Français, notre église de Rome, qui nous appartient entièrement (ainsi que tout le quartier), les troupes sont restées à la porte, ainsi que les généraux, sauf le représentant du roi, et nous sommes entrés. M. Lefèbre de Béhaine, en grand uniforme, a reçu son collègue à l'entrée du chœur. Puis on a posé le cercueil par terre, entre deux cierges, sans catafalque (les catafalques ne sont, paraît-il, que pour les gens de médiocre qualité), sous l'amas des superbes couronnes qui surchargeaient le char, entre les deux rangées des hommes rouges porte-torches. Lefèvre s'est assis à côté, dans le grand fauteuil doré qui est toujours réservé, à Saint-Louis, à l'ambassadeur de France. Et la messe a commencé. La musique était italienne, et par suite d'assez mauvais goût, mais les chanteurs étaient aussi italiens et par suite assez bons ; un castrat surtout avait une voix admirable. L'église était toute tendue de noir et or, avec des drapeaux français. Malgré tout, la cérémonie n'a pas été ce qu'elle aurait pu être. Pour une aussi grand'messe, il y avait un peu manque de prêtres (étant donné le grand nombre d'établissements français à Rome). Sauf les chapelains de Saint-Louis, qui naturellement étaient au complet, il n'y avait que les pères blancs de représentés. J'aurais pu croire que c'était par suite de la répugnance du clergé à venir aux obsèques de l'ambassadeur auprès du Quirinal, lorsque surtout cette cérémonie religieuse n'est absolument que pour la forme, pour sauver les apparences (Mariani ayant toujours refusé l'offre d'un prêtre, et n'ayant reçu l'extrême-onction qu'alors qu'il avait perdu toute connaissance). Mais on m'a dit que l'absence d'uniformes ecclésiastiques était la haine (cest un bien gros mot) de Monseigneur Puyol, supérieur de Saint-Louis, contre les autres établissements français, le Séminaire, Saint-Sulpice, etc. C'est étonnant comme tous les Français se jalousent, et se détestent à Rome, comme ailleurs, je pense. » (2)

(1) Nous avons ici et ailleurs respecté le texte de Romain Rolland qui ignorait l'orthographe exacte du nom de Lefebvre de Béhaine.

(2) Mardi soir - mercredi matin (21-22 janvier 90), pp. 125-127. — Ces deux pages, Romain Rolland les a résumées dans ses *Mémoires* en quelques lignes d'une harmonieuse concision : « En ce temps-là, la première grande vague meurtrière d'influenza descendait des Alpes sur la

Mariani fut inhumé le 1er février au cimetière d'Arcangues, en pays basque, comme il l'avait désiré (1). Le Vicomte de Lavaur, représentant l'ambassade, accompagna le corps jusqu'à Vintimille où il en fit la remise au délégué de la famille, Eugène Soulange-Bodin.

Spuller, dans le discours qu'il prononça en qualité de chef de la diplomatie française, ne manqua pas de faire allusion aux honneurs décernés au représentant de la République par l'Italie.

« Les hommages qu'à cette heure suprême et au moment de la séparation définitive nous sommes venus apporter à la mémoire si chère et si regrettée de M. Mariani, ne prétendent point à l'imposant éclat dont un gouvernement, juste appréciateur du caractère des services éminents de ce bon serviteur de la France, a voulu honorer les dépouilles mortelles de l'ambassadeur de la République Française auprès de Sa Majesté le Roi d'Italie. » (2)

Dans la suite de son discours, Spuller associera heureusement l'hommage du gouvernement au témoignage de l'ami et du coreligionnaire politique. Mariani semble, en effet, avoir été un républicain militant, et le fait qu'il cousinait avec Charles Floquet, alors Président du Conseil, n'a peut-être pas été étranger à sa nomination.

Spuller ne nous laisse pas ignorer que la tâche de l'ambassadeur n'a pas toujours été facile en face des susceptibilités italiennes. « Patient et sagace », dit le ministre, joignant « à un coup d'œil très sûr un rare esprit de décision », il les avait

péninsule. Et elle entra au Palais Farnèse. L'ambassadeur de France, de faible santé, Mariani, qui la voyait venir, avait prédit qu'il en serait victime. Et il le fut. Le palais se tendit de noir. Le char funèbre se mit en marche, escorté de douze laquais en habit rouge, portant des cierges allumés, avec les écussons des deux pays, tandis que tonnait le canon du Château Saint-Ance » (p. 95). — V. également Charles Benoist, *l. c.*, p. 114.

(1) Charles Floquet, qui fut Président de la Chambre et Président du Conseil, assistait aux obsèques. Son nom figure sur le faire-part de décès parmi ceux des membres de la famille où l'on relève également ceux de Soulange-Bodin, du Colonel Delarue de Beaumarchais et du député Etcheverry.

Sans vouloir diminuer les mérites de Mariani, on s'étonne un peu des hommages exceptionnels dont ce diplomate distingué mais assez obscur a été l'objet ?

(2) Eugène Spuller, *Figures disparues.* Portraits contemporains politiques et littéraires (troisième série, Félix Alcan, 1894 — J.F. Mariani, pp. 217-224). — Spuller fut ministre des Affaires Etrangères du 22 février 1889 au 17 mars 1890.

surmontés. Rejoignant ici Romain Rolland, lui aussi insiste sur les « honneurs souverains qui ont été décernés au représentant de la France, à l'ambassadeur de la République ». Il dira plus loin, évoquant une fois de plus le concert de regrets et d'éloges qu'a suscités sa mort, « qu'il a été enseveli dans son triomphe ».

Eloge d'autant plus significatif que Spuller qui fut un des hommes d'Etat les plus distingués de la IIIe République, frisa la présidence du Conseil et l'Académie, connaissait la valeur des mots. On n'en remarquera que davantage cet autre passage de son discours :

« A Rome où il arriva dans des circonstances fort difficiles, obligé, si l'on peut parler ainsi, de reprendre toutes choses à pied d'œuvre, pour substituer un état d'opinion plus calme à une effervescence trop souvent sans cause et non pas sans péril. »

Paroles dont les sous-entendus peuvent être interprétés comme une critique du Comte de Mouy, prédécesseur de Mariani. De celui-ci, Albert Billot, bien placé pour apprécier les difficultés de sa tâche puisque c'est lui qui l'a remplacé, après avoir rappelé « l'œuvre de détente qu'il s'était tout d'abord assignée comme but unique », a dit dans les premières pages de *La France et l'Italie* :

« C'est justice de constater qu'il avait obtenu de notables résultats en ce sens, à force de tact, de patiente fermeté, de droiture et de bon vouloir. Il avait réussi à prévenir toute occasion de nouveaux dissentiments, à dissiper en partie la mauvaise humeur dont s'inspiraient auparavant les dispositions respectives, à substituer insensiblement, jusque dans la presse, des discussions modérées à des réquisitoires enflammés et blessants. Encore quelque temps de travail, et il aurait songé sans doute à abandonner le rôle passif auquel il s'était réduit jusque-là, pour compléter par une politique active le rapprochement commencé. » (1)

Cette politique, c'est celle qu'il va pratiquer lui-même pendant presque huit années.



(1) *La France et l'Italie*, t. I, pp. 2-3. V. sur Mariani, pp 1-3 et 6-7, le récit des obsèques, Billot, alors en poste à Lisbonne, ayant été convoqué à Bayonne par le Ministre.

« Qu'on nous envoie vite un ambassadeur (Spuller de préférence), le Palais Farnèse est mort avec Mariani. Et Dieu sait qu'avant, il n'était déjà pas plus vivant que lui. » (1)

écrit Rolland à sa mère moins de quinze jours après les obsèques. Ce fut, on l'a vu, Albert Billot, nommé le 9 mars 1890. Celui-ci nous a conté comment Spuller, déjà persuadé de la nécessité d'un « esprit nouveau » qu'il proclamera dans le célèbre discours du 3 mars 1894, avait envisagé de le charger de notre représentation au Vatican. Le Comte Lefebvre de Béhaine aurait reçu une autre destination tandis que le Palais Farnèse eût accueilli le Comte de Montebello. Mais le descendant du Maréchal Lannes ne désirait pas quitter Constantinople et Billot se sentait beaucoup moins qualifié pour représenter la France auprès de Léon XIII que du roi Humbert. Finalement tout s'arrangea. Il obtint le poste qu'il avait souhaité, ce qui n'était pas une mauvaise condition pour l'occuper utilement.

Une carrière commencée sous l'Empire, Drouyn de Lhuis lui ayant fait offrir d'entrer au Ministère des Affaires Etrangères, l'avait conduit par des voies austères au poste de Directeur politique (2). Il y avait été nommé par Eugène Duclerc et de-

(1) *Printemps Romain,* mercredi soir - jeudi matin (29-30 janvier 1890), p. 143. Les premières impressions d'Albert Billot et de Romain Rolland se rencontrent curieusement. « A ma première visite, écrit l'Ambassadeur, le Palais était silencieux et désert. Le bruit de mes pays, répercuté sous les immenses arcades, en troublait seule le recueillement. Sur une estrade, au milieu d'une vaste chambre, se dressait encore le lit à colonnes, où mon prédécesseur avait souffert et succombé, trois mois auparavant. On y respirait une atmosphère d'abandon et de tristesse ». *L. c.*, t. II, pp. 180-181. Sous une forme un peu différente, le Comte de Mouy a exprimé des impression analogues, *Carnet d'un voyageur*, p. 791.

(2) Billot (Joseph-Martial-*Albert*), né à Bourges, le 3 décembre 1841, est mort à Paris le 17 novembre 1922. Il avait obtenu en 1863 la Médaille d'or des Thèses de Doctorat et publié en 1874 un *Traité sur l'Extradition* que Louis Renault ne manquait jamais de citer avec éloges.

Le *curriculum vitæ* de l'*Annuaire Diplomatique* se complètera utilement avec la notice consacrée à Albert Billot par son gendre (Docteur Daniel Témoin) *Joseph-Martial-Albert Billot,* Bourges, imp. de Dusser et Larchevèque (1924), 21×13,5 cm., 8 p. (Association amicale des anciens élèves du Lycée de Bourges. Assemblée générale du 1er juillet 1923. Liste des membres de l'Association au 1er janvier 1924. Notices nécrologiques, 1923-1924, pp. 32 à 30 - 2). Nous sommes reconnaissants à M. Raymond Brugère, Ambassadeur de France, d'avoir bien voulu nous communiquer cette notice, Mme Brugère est en effet la petite-fille d'Albert Billot. L'artilce sur Albert

vait l'occuper du 1er décembre 1882 au 9 avril 1885. C'est lui qui « véritable ministre des Affaires Etrangères pendant un interrègne gouvernemental », nous dit Alfred Berl (cabinets Duclerc et Fallières), obtint du Président Grévy, lors de la conquête du Tonkin, l'envoi de renforts au Commandant Rivière. Son nom demeure intimement associé à l'histoire du second cabinet Ferry. Plus heureux que son ministre, il eût l'honneur de signer le protocole qui nous assurait le protectorat sur l'Annam et la possession du Tonkin.

Au lendemain de la chute de l'homme d'Etat qu'il avait fidèlement servi, n'approuvant pas la politique de son successeur Freycinet qui s'était montré disposé à le maintenir à son poste, il s'était spontanément retiré. Nommé Président de la Commission Internationale réunie, le 30 mars 1885, à Paris pour assurer la liberté de navigation du canal de Suez qui devait aboutir à la proclamation de sa neutralité, il y eut pour adjoint Camille Barrère, et s'affirma par un tel ensemble de qualités qu'elles lui valurent un hommage particulier du Sous-Secrétaire d'Etat Permanent du Foreign Office, Sir Julian Pauncefote. Ministre à Lisbonne, le 24 novembre 1885, il se vit confier cinq ans plus tard la succession de Mariani.

Alfred Berl constate qu'il est « au premier chef et dans toute la force du terme un diplomate de carrière » et il ajoute un peu plus loin ces remarques que nous ne pouvons pas lire sans faire certains rapprochements :

« Cet avancement rapide, mais rigoureusement normal, est un fait assez rare aujourd'hui pour constituer au profit de celui qui en est l'objet une véritable originalité : tant notre jeune démocratie, encore en travail et en quête de son équilibre, a dans ses sursauts et ses retours poussé d'hommes nouveaux aux emplois les plus importants... »

Billot publié par Alfred Berl dans la *Revue Politique et Littéraire* (*Revue Bleue*) du 1er mars 1890.

La mission à Rome fait actuellement l'objet d'une étude de M. Harold W. Emery, jr., professeur à l'Université de Rutgers (Etats-Unis). Particulièrement fondée sur la correspondance inédite de l'ambassadeur, elle sera publiée sous ce titre : *Les rapports franco-italiens* (1890-1898).

Rolland rencontrera Billot pour la première fois à l'occasion du premier dîner qu'offre Geffroy en son honneur. Le Directeur y a convié pour les lui présenter, ses six Farnésiens :

« personnages muets... méchamment à l'affût de toutes les paroles pour en faire des gorges chaudes » — « J'ai naturellement, dit Rolland, payé mon écho de musique !... et j'ai reçu les compliments aimables de M. Billot, sans effroi, car je venais d'apprendre de lui que cet ambassadeur violoniste aura un accompagnateur ordinaire qui ne sera pas moi, mais sa fille. » (1)

Issue d'un premier mariage, Mme Billot n'est pas sa mère. Pour nous la présenter, deux lignes sans aménité :

« Madame B..., suivant son habitude, roulait des yeux sans rien dire ; cela valait mieux encore que de dire des sottises. » (2)

Comparant l'ambassadeur à son avant prédécesseur, le Comte de Mouy qu'il vient de rencontrer pour la première fois, et que nous retrouverons plus loin, Rolland écrit :

« M. Billot est infiniment plus distingué et intelligent. Malheureusement, il n'a pas l'air ni personnel ni énergique. Ce doit être un bon papa, un brave homme, un homme aimable. » (3)

« Au reste, c'est tout ce qu'il faut à l'Ecole ». Conception originale du rôle d'un ambassadeur au Palais Farnèse.

Il y dîne pour la première fois le 1er juillet. Nouveau croquis suivi de remarques acidulées.

« Il n'y avait avec deux camarades et les Geffroy que deux messieurs de l'ambassade et la famille Billot. Ce semble vraiment de très excellentes, très braves gens, bien simples et bien élevés. Mais j'avoue humblement que je préfère la société ou des gens très intelligents et sympathiques, ou même (c'est honteux) des gens ridicules et grotesques comme les Hébert. Lorsque dans une soirée, je ne trouve ni à m'intéresser ni à me moquer, je suis bien malheureux. Hier, je n'ai rien rapporté de mon dîner que le souvenir de bons vins et celui de l'amabilité des hôtes. Ce n'est pas assez. » (4)

(1) *Printemps Romain*, 7 mai 1890, p. 264.

Mlle Billot quittera Rome en 1891 pour épouser un chirurgien de Bourges (*Printemps Romain*, pp. 315-316, et *Palais Farnèse*, p. 169).

(2) *Palais Farnèse*, dimanche - lundi (30-31 mai 1891), pp. 281-282. Elle devait mourir quatre ans avant son mari, écrasée par un tramway.

(3) *Printemps Romain*, p. 315. Mardi soir (17 juin 1890).

(4) *Printemps Romain*, p. 340. Mercredi soir (2 juillet 1890).

Pourtant il a joué du Mozart sur l'Erard de l'ambassadeur et c'est un souvenir d'avoir dîné au milieu des spendides Gobelins. Sa seconde année d'Ecole lui en fournira d'autres occasions.

Le 15 novembre 1890, à son retour de vacances, il rend visite à l'ambassadeur :

« qui a été, comme il est toujours, très aimable ; il ressemble à Freycinet, mais il est grand ; sauf cela, il est maigre, pâle, tout blanc, délicat (1), souriant, un peu contourné dans ses gestes, et d'une voix un peu flûtée ; il paraît s'intéresser énormément à tout ce que vous dites, et s'enthousiasme de tout. Il prétend qu'il voit moins clair aujourd'hui dans le caractère italien, qu'il y a six mois. C'est peut-être aussi qu'il est, semble-t-il, d'esprit hésitant, assez fin, mais sans décision, incertain et étonné. Un rien l'étonne. En me reconduisant, il m'a dit : Je vous demande la permission de ne pas aller plus loin ; j'attends la grande-duchesse Catherine de Russie avec ses enfants ; et elle ne m'a pas rendu une visite que je lui ai faite ; je ne veux pas aller au devant d'elle ; c'est une petite question d'étiquette. — Naturellement, je suis sorti en me redressant sur mes ergots, tout fier d'être mêlé aux secrets des dieux. — J'oubliais de dire que l'ambassadeur a conservé ses habitudes de collège, et est tous les matins au travail, à 6 heures. Régulièrement aussi, il fait son heure de violon le matin. En revanche, il ne peut pas supporter la fatigue des veillées, le théâtre ou les soirées l'ennuient ; et pour un ambassadeur, ce n'est vraiment pas bien combiné ; il serait mieux qu'il se levât à dix heures, pour se coucher passé minuit ! Surtout ici, où la montre est tout. » (1)

Une semaine plus tard le Directeur de l'Ecole de Rome, flanqué de tous ses pensionnaires, vient faire à Billot une visite de digestion :

« Geffroy, jeunet, propret, coquet, ses cheveux blancs bien bouclés, parfaitement rasé, avec des gants paille d'une couleur tendre, souriant et sifflotant, nous a présentés tous avec phrase caractéristique pour chacun... L'ambassadeur a été des plus aimables, empressé, frétillant, sussurant, donneur d'eau bénite et de poignées de main. » (2)

(1) *Retour*, samedi matin (15 novembre 1890), p. 66. — *Retour*, 5 mars 1891, p. 248 : « Je n'ai jamais vu un homme aussi pâle, aussi chétif ; cela semble un souffle de vie ».

(2) Rolland ne tarit pas sur cette amabilité : « L'ambassadeur a l'air fatigué, écrit-il le 28 décembre, faible, épuisé. Il est pâle et transparent. Mais il est toujours d'une extrême amabilité ; c'est un des plus aimables hommes que j'ai vus ; et on voit qu'il tâche de faire plaisir à tout le monde ; il y réussit d'ailleurs » (*Retour*, p. 133).

Il a parlé abondamment de sa situation en Italie, des difficultés qu'il rencontre, de l'extrême courtoisie de ses adversaires, de la forme parfaite des ministres italiens, de Crispi, de ses feintes colères.

Le hasard voulut que la chute du célèbre homme d'Etat qui « suivant son habitude s'est laissé emporter par un de ces accès de fureur qui lui sont familiers » (1) coïncidât avec une réception donnée au Palais Farnèse à l'occasion du carnaval. Le Ministre démissionnaire ne songea pas à s'y dérober.

« Le soir, il s'est montré tout guilleret à la soirée de l'ambassade. Mais on ne manque pas de faire remarquer dans les journaux, que l'ambassade frnaçaise a illuminé le soir de la défaite de Crispi. Le *ricevimento* a parfaitement réussi. Il y avait un monde énorme ; pour t'en donner une idée, six rangées d'équipages, sur la place Farnèse, allant de la porte du palais à l'entrée de rue d'en face. La place était illuminée et semée de poudre d'or. La cour du palais était éclairée aux torches ; et l'escalier aux feux de Bengale, dissimulés dans les massifs de verdure. Les présentations étaient faites à Billot par des gens de la cour (ce qui a un peu étonné à Rome dont on connait les sentiments aristocratiques. « Que ferait-on de plus pour un souverain ? (à rapprocher des obsèques de Mariani)... Un M. Billot. Un bourgeois »). Fleurs, lumières et peintures, l'ensemble de la décoration était fort joli. Les uniformes de tous pays, et les toilettes l'animaient. Le tableau luttait de son mieux avec la beauté du cadre. La villa Médicis a fait le siège du buffet. » (2)

Billot, lui aussi, a raconté brièvement cette soirée :

« Crispi, dit-il notamment, allait et venait, de belle humeur, opposant la sérénité de l'homme fort à des condoléances dont sa sérénité tenait le compte dû. On devine les regards attentifs qui le suivaient au passage. » (3)

On s'étonne que le pensionnaire du Palais Farnèse n'ait pas mentionné la présence d'Herbert de Bismarck qui avait sollicité une invitation et s'entretint longuement avec Crispi.

Romain Rolland se plait à décrire les fastes de la vie diplomatique.

Un premier croquis nous avait montré, lors de l'ouverture de la session, « notre Billot »

(1) Le premier cabinet Clemenceau succomba dans des conditions analogues, le Tigre ayant perdu son sang-froid sous les attaques de Delcassé.
(2) *Retour* (2 février 1891), pp. 187-188.
(3) *La France et l'Italie,* t. II, pp. 276-277.

« très bien dans son grand costume. L'écharpe bleue et rouge en sautoir, avec toutes les décorations et les ors, fait tout à fait bien ; et de loin, Billot a l'air d'un vieux général. » (1)

Le revoici au premier grand bal du Quirinal :

« J'ai vu, pour mon plus grand amusement, la composition du quadrille royal, le quadrille des ambassadeurs. C'est le quadrille bouffe. Il y avait la reine, les Dufferin, les Billot, l'ambassadeur turc, etc. Cela a l'air d'une fantaisie carnavalesque. » (2)

Témoin ailleurs de festivités analogues, je ne saurais reprocher à Romain Rolland qu'un trait un peu appuyé.

La séduction qu'exerce l'ambassadeur sur le jeune pensionnaire de l'Ecole de Rome ne l'empêche pas de relever chez lui un certain manque de réserve lorsqu'il s'agit des choses de son métier :

« J'ai pu faire la différence dans la même journée d'un ambassadeur de Grande-Bretagne à un ambassadeur de France. Celui-ci se moquait de son gouvernement devant un ministre italien : il racontait des anecdotes sur le compte de Freycinet. Il est un peu bavard M. Billot. » (3)

Avant la réception Geffroy, Romain Rolland avait en effet rencontré lord Dufferin chez Mme Minghetti, celle-ci ayant fait, la veille dans son palais, les honneurs d'un dîner diplomatique donné par le premier ministre Carlo di Rudini, successeur de Crispi. C'est pourquoi :

« nombre d'ambassadeurs sont venus dans l'après-midi lui faire visite. Parmi eux, le plus intéressant était Lord Dufferin, qui a parlé assez longuement des mérites de son pays, comme un Anglais sait faire, avec cette tranquillité hautaine, ce mépris courtois, ce petit rire intérieur de temps en temps, et cet immense orgueil si naturel, sans ostentation, d'un homme sûr de lui-même. » (4)

Evidemment, en face du grand seigneur britannique qui sera bientôt un des plus célèbres vice-rois de l'Inde avant de terminer sa carrière à Paris, Billot ne faisait pas le poids.

(1) *Retour,* jeudi matin (11 décembre 1890), p. 110.
(2) *Retour,* mercredi (4 février 1891, p. 196, p. 191.
(3) *Retour,* p. 182. Freycinet était alors Président du Conseil.
(4) *Retour,* p. 280. On voudrait pouvoir citer ici toute cette page si révélatrice du caractère britannique.

Demandons à un de ses secrétaires de compléter son portrait :

« Saligny m'a beaucoup parlé de son ambassadeur, qu'il admire en se plaignant beaucoup de lui, parce qu'il les fait travailler, et ne leur permet pas de congés en dehors des deux mois de vacances. Déjà, je me souviens d'un dîner chez Geffroy, où Madame Pasteur avait décoché quelques mots aigre-doux, de façon à être entendue par l'ambassadeur, sur les souffrances qu'il avait endurées à Rome où ils avaient passé les mois d'août et septembre (1). Ce brave Billot persiste à se lever à 5 heures, et à faire lever sa fille à 6 heures, pour accompagner son violon ; et de 8 heures à 5 heures il travaille à son bureau ; et il se couche après dîner. « Nous sommes obligés de le pousser par les épaules, dti Saligny, pour lui faire faire quelques visites, le minimum du nécessaire. Il est vrai, ajoute-t-il, que cela lui a réussi, et qu'il est en droit de nous dire : avec toutes vos soirées mondaines, messieurs, vous n'arriverez jamais où je suis arrivé ; et en tous cas, vous ne serez pas partis d'aussi bas. ». Et Saligny rappelle malignement qu'il fut un temps où, pour gagner quelques sous de plus, Billot allait jouer du violon au théâtre de Versailles. Cette musique reste l'unique distraction de sa vie. C'est quelque chose de bien drôle, quand on entre dans son cabinet de travail, de voir, sur deux piliers, les bustes en terre cuite de Beethoven et de Gluck, comme chez Brandus ou le Ménestrel. Saligny conclut d'un ton important : « Il sera ministre des Affaires étrangères ; il le sera. » (2)

Si Saligny avait lu la *Revue Bleue,* il aurait su que son chef avait décliné deux fois le portefeuille (3).

Alfred Berl qui nous l'apprend a laissé de Billot un admirable portrait qu'il convient peut-être de rapprocher des esquisses de Romain Rolland avant de donner la parole à Charles Benoist et de tenter de demander à l'ambassadeur lui-même la clef de son personnage.

« Sa physionomie fine et sérieuse frappe l'attention dès l'abord, écrit Alfred Berl, avant même que sa personnalité ait eu le temps de s'imposer par son talent. Le corps est mince, élancé ; la taille au-dessus de la moyenne ; son front large, le contour délicat de la bouche, les cheveux blancs et fins, donnent à toute sa personne une distinction grave et rare, et lui impriment une certaine ressemblance

(1) « La colonie française se tient bien. Les Billot et les Hébert vont rester tout l'été à Rome ». *Printemps,* 28 juin 1890, p. 137.

(2) *Retour,* 5 mras 1891, p. 247.

(3) Trois fois, nous dit le Dr Témoin. Il aurait également refusé les ambassades de Constantinople, de Saint-Pétersbourg et de Berlin.

avec M. de Freycinet... le menton aux arètes vives promet une mâle énergie. Mais ce qui, dans cette physionomie, est le plus remarquable et presque saisissant, c'est le grand œil bleu, clair, aigu, resplendissant, dont la limpidité et le rayonnement reflètent toute l'intelligence de l'homme ; l'œil qui semble pénétrer l'interlocuteur, et, le fouillant jusqu'en ses derniers replis, lui arracher le secret de son âme. Sur tout le visage s'étend comme une ombre de mélancolie voilée ; sans doute, cette mélancolie que jette chez le philosophe, à travers le plus grand bonheur intime, la vue consciente et méditative du monde et de l'humanité. »

« L'impression de supériorité qui se dégage est indéniable ; on se sent en présence d'un homme ; et, plus tard, quand on l'approche et quand on le fréquente, l'analyse, loin de contredire ou même d'atténuer l'impression première, la confirme et l'accentue. »

Et plus loin :

« Ses connaissances encyclopédiques, sa puissance même de travail (dont les excès ont pendant plusieurs mois ébranlé sa santé), ne sont peut-être pas comparables à la fermeté et au liant de son caractère, à la netteté et à la finesse de son esprit. Enfin, la persévérance et la suite de son action, son sang-froid, la justesse et la promptitude de son coup d'œil, en font un diplomate hors de pair, qui s'est affirmé jusqu'ici supérieur à toutes les situations qui lui sont échues, qui s'affirmerait égal aux plus grandes qui pourraient lui échoir. »

Entre ces jugements apologétiques et les notules acidulées de Romain Rolland, Charles Benoist qui eut l'occasion de l'observer à diverses reprises, va nous permettre de faire le point :

« Incarnation du fonctionnaire et du bourgeois français, de leurs vertus et de leur respectabilité, patentes jusque dans leur tenue, M. Billot veillait à ce que son extérieur même donnât l'impression d'une froideur correcte, ordonnée, professionnelle. Sa femme faisait avec lui le ménage du monde le mieux assorti, mais peut-être ce que, pour la partie représentative du rôle qui leur était échu, ce qu'ils étaient le moins, c'étaient des Excellences, un ambassadeur et une ambassadrice. Il y avait chez eux un fond de « province », avec ce que le mot implique, à un niveau médiocre, de presqu'aussi bon que le meilleur et de presque pire que le plus mauvais : la pointilleuse rigidité du « quant à moi », l'amour-propre élevé jusqu'au point d'honneur, un penchant au bavardage, pour ne pas dire au commérage, une crédulité complaisante aux racontars, des oreilles trop ouvertes, des langues trop promptes, et, par dessus tout, la passion froide de la parcimonie, en ce lieu parfaitement discordante. » (1)

(1) *L. c.*, p. 115.

Il est évident qu'Albert Billot est moins un homme de salon que de cabinet et sans doute la Direction Politique a-t-elle été l'emploi qui s'adaptait le mieux à ses facultés. Lui-même nous a donné la clef de son personnage dans un livre publié quelques années après sa retraite : *Le Roman d'un Petit Bourgeois* (1). Le héros est Joseph Bailly, fils d'un vigneron du Berry, né en 1808. L'enfant aime la lecture et le travail ; il finira *Inspecteur Primaire* et décoré de la Légion d'honneur. Joseph a un fils *Albert,* qui fait de bonnes études secondaires, passe sa licence en droit. Et quelle profession embrasser quand on n'a pas de fortune ? Il est journaliste, puis entre au Ministère des Affaires Etrangères comme attaché ; épouse la fille d'un peintre de Verseilles... Il devient ministre en 1880, directeur des affaires politiques de 1882 à 1885, ambassadeur en Dalmatie en 1890 (2). Il est difficile de ne pas voir dans ce roman un roman autobiographique.

Parlant de Geffroy, Charles Benoist écrit qu'il

« réalisait complètement le type du professeur d'autrefois, d'une correction sévère et même austère, qui n'excluait pas une affabilité courtoise, visage mince et froid avec les favoris de magistrat. » (3)

Rapprochant ce portrait de celui d'Albert Billot, on ne peut s'empêcher de penser qu'au temps de Romain Rolland, il n'y

(1) A. Billot, *Le Roman d'un Petit Bourgeois*, Paris, Plon, 1903, in-16 357 p. — *Le Roman d'un Petit Bourgeois. Epilogue,* Paris, Plon, 1903, in-16, 50 p. — Ce deuxième tome a une dédicace : A Mme A. Billot, ma chère compagne de la seconde étape, Beaulieu, août 1903.

(2) Que nous dit le Dr Témoin ? Fils de cultivateurs originaires du village de Miéry (Jura), le père d'Albert Billot, licencié ès-lettres, devient professeur au Lycée de Bourges et s'y marie. Pour ne pas quitter sa belle famille, il se fait nommer Inspecteur primaire. Promu Inspecteur d'Académie, il passe à Versailles où il termine sa carrière ». Malgré l'indépendance de son caractère et de ses opinions, « il est le premier de sa fonction à obtenir la Légion d'honneur. Son fils fait de brillantes études à Bourges et à Versailles (il est lauréat du concours général), puis, sans négliger la Faculté, devient rédacteur en chef du journal de Seine-et-Oise. « Sa plume s'adapte à tous les genres ; en même temps il plaide à Paris et donne des répétitions de droit, fournissant ainsi quatorze à quinze heures de travail journalier ». — On ne saurait pousser plus loin le parallélisme. Ajouterais-je que de nos jours Albert Billot eût été normalien.

(3) P. 128. Le paragraphe s'achève par un magnifique éloge de la « bonne Madame Geffroy » et par quelques mots consacrés au salon du Directeur de la mission archéologique dont Benoist loue l'agrément, à l'inverse de Romain Rolland.

avait pas au Palais Farnèse un archéologue et un diplomate mais deux universitaires dont l'un s'occupait de diplomatie, d'ailleurs avec efficacité.

***

Le premier secrétaire était Hippolyte Marchand qui a terminé sa carrière à Stockholm où je l'ai entrevu en 1906 (1). Son voisin de Christiania, Louis Delavaud, le tenait en particulière estime.

Après lui venait le Vicomte de Lavaur de Sainte-Fortunade, — un alexandrin romantique. Son nom ne doit pas être séparé de celui d'Albert Billot dont il demeura le collaborateur presque jusqu'à la fin de la mission de l'ambassadeur. Sa carrière devait s'achever à Santiago-du-Chili.

Romain Rolland ne semble pas avoir eu avec eux d'autres relations que des contacts de salons. Le nom de Marchand n'apparaît dans *Printemps Romain* qu'à l'occasion d'un épisode qui ne manque pas de pittoresque. Ce célèbre colonel de cow-boys Buffalo Bill ayant sollicité une audience du Souverain Pontife, Léon XIII le reçoit le 3 mars 1890 avant la cérémonie anniversaire de son couronnement. Quelle occasion aurait eu notre épistolier d'exercer sa verve s'il avait su que Charles Benoist avait été le même jour l'objet de semblable faveur (2).

« Ce n'était pas assez, écrit-il, d'avoir dans sa petite armée du Vatican le costumes bigarrés de tous les siècles, depuis Charles-Quint jusqu'à Louis-Philippe ; il a fallu que le pape reçût aujourd'hui dans la Salle ducale, au début de la cérémonie, Buffalo-Bill qui avait demandé à lui présenter ses Indiens. On a fait plus : on a donné à Buffalo, dans la Sixtine, une place d'honneur, avant les ambassadeurs. Son entrée a fait sensation ; le public peu recueilli a fait un bruit confus de voix et de rires ; les ambassadeurs, tous les premiers. Lui, en frac, cravate blanche, mieux peigné que jamais, l'air d'un

(1) Notons ici que l'Index des noms cités dans *Printemps Romain* contient quelques omissions. C'est ainsi que Marchand n'y figure pas quoique son nom se rencontre aux pages 228, 229 et 231. Il en est de même de celui du Comte de Mouy, nous le verrons plus loin.

(2) Charles Benoist dans ses *Souvenirs* indique la date du 13 mars ; Rolland, par contre, celle du 3. Il n'est pas douteux qu'il faille adopter sa chronologie toujours irréprochable, celle de Benoist n'offrant pas les mêmes garanties.

poète ou de Mounet-Sully, regardait impassible les rieurs, avec le même flegme qu'il devait avoir à la chasse aux Indiens... Ce petit incident de Buffalo a fait raconter à quelques mauvaises langues (un chapelain de Saint-Louis entre autres) que le pape avait fait son entrée à la Sixtine sur un bison, ou encore, qu'à l'élévation, les Buffalos avaient fait une pyramide, et que le pape s'était placé au sommet. Je puis certifier qu'il n'en a rien été. » (1)

Je le puis témoigner de la parfaite ressemblance du portrait de Buffalo Bill que j'ai observé à l'Exposition Universelle de 1889. Il en était une des attractions et je le vois encore sur le seuil de sa tente ne quittant son peigne que pour se livrer à quelque prouesse de son tir impeccable sous l'œil médusé des badauds.

Le lendemain du jour où Rolland nous présente Marchand sous un jour si différent, il nous le montre à un dîner Geffroy, revenant :

« tout feu et flammes de Buffalo, qui avait gagné dans la journée la première moitié d'un pari engagé avec le comte Gaetani : il avait dompté, ou plutôt fait dompter deux chevaux sauvages de la campagne romaine, et le tout-Rome qui assistait à la représentation en plein air, malgré le déluge de pluie et le vent glacial qui n'ont cessé de la journée, était revenu plein d'enthousiasme pour le Wild West. » (2)

Nous n'entreverrons plus qu'une fois Hippolyte Marchand. Nous rencontrons Lavaur à un dîner Geffroy :

« M. de Lavaur, qui a l'air d'un bon culotteur de pipes et qui pose pour l'hidalgo, le vieux Castillan, parce qu'il a passé deux ans en Espagne, racontait avec un luxe de détails repoussant comment, dans la course de taureaux, les entrailles des chevaux rejaillissent jusque sur les spectateurs... » (3)

C'est sur des diplomates de moindre importance que va s'exercer la verve malicieuse du jeune Romain : les deux seconds secrétaires : Jean-Baptiste Pasteur et Tenaille de Saligny.

(1) *Printemps Romain,* lundi soir - mardi matin (3-4 mars 1890), p. 227.

(2) *Printemps Romain,* mardi soir - mercredi matin (4-5 mars 1890), p. 229.

(3) *Printemps Romain,* mercredi soir, 5 heures (7 mai 1890), p. 263.

Jean-Baptiste Pasteur était le fils de l'illustre savant (1). Moins heureux que Marcellin Berthelot qui se continuera brillamment dans sa descendance masculine, Louis Pasteur ne devait trouver que dans sa lignée féminine son véritable successeur.

Le voici, silhouetté par Romain Rolland, à ce dîner Geffroy où nous avons rencontré Marchand :

« Marchand coquetait tout le temps avec Madame Pasteur ; Pasteur faisait des calembours atroces d'un air sombre et rechigné. Ex. pour le couvrir d'une honte ineffaçable : Saligny me demande si je vais chez Mademoiselle de Meysenbug. Pasteur : « Mademoiselle de quoi ? de Meysenbug ?... de mets un bouc sur ta langue ? ». Avant comme après ces prodigieuses dépenses d'esprit, il reste enfermé dans un mutisme grognon. » (2)

« Pasteur, cet esprit si fin », dira-t-il ailleurs.

Tenaille de Savigny avait depuis peu dépassé la trentaine (3). C'était à peine un aîné pour Romain Rolland. Leurs deux familles, originaires de Clamecy, se connaissaient. Dès l'arrivée du nouveau pensionnaire, son compatriote l'invite à déjeuner, se charge de sa direction mondaine. « Je me laisse faire comme une bête », écrit Rolland à sa mère. Savigny dut le trouver un peu godiche.

Son nom revient fréquemment dans *Printemps Romain* et *Le Palais Farnèse.* Il y fait figure de diplomate de salon. Empressé, gentiment serviable, agité, voire un tantinet ridicule, nous l'apercevons pour la première fois aux obsèques de Mariani. Il est « partout, affairé, important, compassé, avec la mine allongée et une tristesse de cérémonial. « A l'ambassade, on l'a gratifié du surnom de Savigny-Borniol » (4).

Le voici qui se rend à son bureau, ajoutant, dit Rolland, un attrait nouveau à tous ses charmes. Il peint. Il va à l'ambassade

(1) Jean-Baptiste Pasteur, né le 2 novembre après avoir été attaché *surnumémaire* aux Archives ; attaché *payé* à la Comptabilité ; attaché *indemnisé* à la Direction politique, avait été nommé Secrétaire de troisième classe à Rome, le 5 mars 1882. Transféré à Copenhague le 21 octobre 1883, il devait revenir comme deuxième Secrétaire au Palais Farnèse, le 1er mars 1886. Sa carrière se termina à la Commission des Finances Helléniques.

(2) *Printemps Romain,* p. 231.

(3) Tenaille de Savigny (Etienne-Philippe-Xavier), né le 18 avril 1857, entré aux Affaires Etrangères le 1er décembre 1879, avait été nommé à Rome le 20 décembre 1882. Il devait mourir subitement à Belgrade le 13 février 1897.

(4) *Retour* (30-31 mai 1891), p. 282.

avec sa boîte de couleurs et son pliant en bandoullière, espère qu'il n'y aura rien à faire, et file au ponte Molle, pour prendre des effets de lumière, des feuillages d'automne (1)... « Les attachés ne font rien ; mais l'ambassadeur travaille beaucoup ».

« 31 décembre 1890. — « Je suis dans les cartes et les lettres à envoyer à la poste ou à porter. Je suppose que je vais dans ces courses rencontrer deux ou trois fois Saligny, occupé à remplir ses devoirs de civilité. Il s'équipe à 6 heures du matin (le 31 décembre) ; il prend son bâton, son sac sur le dos (il lui faut bien un sac pour les centaines de cartes qu'il porte) ; puis il roule de maison en maison, frappant à chaque porte, et y laissant un minuscule petit souvenir ; à 2 heures du soir, il a encore la tête haute ; mais à 9 heures de la nuit, s'il marche encore, la seule idée du devoir le soutient. Il revient éreinté, courbaturé, mais heureux ; il est content de lui. » (2)

Portrait à la La Bruyère.

« 14 mars 1891. — « En sortant hier, j'ai été accosté par un brillant cavalier, qui m'a dit : « Bonjour, cher. Mais comme l'air de Rome vous réussit ! Vous avez engraissé, parbleu ». Inutile de le nommer. C'était l'éblouissant Tenaille qui s'en allait à l'ambassade à cheval, en éperons et la cravache à la main, comme Louis XIV. Il fit caracoler son animal dans la cour du palais ; les attachés ses collègues (j'entends les attachés d'ambassade), descendirent aussitôt, tout heureux d'avoir une demi-heure à perdre ; et Tenaille se livra à une étourdissant voltige, sous les yeux de ces connaisseurs, ou qui feignaient de l'être ! » (3)

Faut-il s'étonner ? Avant d'entrer aux Affaires Etrangères, Savigny a accompli son volontariat dans les hussards.

C'est Rome qui le gardera le plus longtemps. Au Palais Farnèse il a servi sous Albert Decrais qui, transféré à Vienne, l'a réclamé sans succès, puis aux côtés de Mouy et Mariani dont il avait été déjà le collaborateur à Munich (4).

Son père le sénateur Tenaille-Savigny intriguant pour qu'il lui soit donné de l'avancement, le Quai renâcle. Mouy consulté écrit bien joliment :

« Les seconds secrétaires me sont parfaitement inutiles... Je verrais avec un grand plaisir que vous le nommiez *second second*. J'en ai

(1) V. encore *Retour*, 18 novembre 1890, p. 72.
(2) *Retour*, pp. 138-139.
(3) *Retour*, pp. 254-255.
(4) Mariani avait eu à se faire à Munich son garant dans une affaire obscure et il l'avait fait avec autant de fermeté que de noblesse.

un autre qui est M. Pasteur, quitte à lui donner ensuite le premier poste de second à votre convenance et à la mienne. — « Il est fort intelligent, va beaucoup dans le monde, il a une belle écriture, il est au courant des affaires du poste, enfin a la somme de qualités nécessaires à la carrière. » (1)

C'est sur ces considérations savoureuses que nous terminerons la présentation du personnel de l'ambassade auprès du Quirinal.



Si les lettres de Romain Rolland à sa mère nous ont permis de faire la connaissance des membres de l'ambassade, elles ne nous ont pas introduit dans l'intimité du premier étage. Les élèves de l'Ecole d'Archéologie y demeurent complètement étrangers.

Est-ce à dire qu'il n'existe pas, comme on dit aujourd'hui, une certaine interdépendance entre les deux missions diplomatiques et les établissements français ? De celle-ci l'arrivée inopinée de M. de Montebello va nous offrir un exemple pertinent. Billot et Lefèvre de Béhaine sont absents :

« Pas d'ambassadeur pour le recevoir à Rome. C'est à moi de l'inviter », dit Geffroy (2). Effarement de l'excellent homme déconcerté par des difficultés protocolaires et ménagères. Voici le portrait du descendant du Maréchal Lannes :

« M. de Montebello (est) une espèce de géant (je lui arrivais au-dessous de l'épaule), fendu jusqu'à la ceinture, avec des mouvements brusques, le verbe haut et familier, aimable et sans-gêne (il m'a fait entrevoir son ancêtre) ; il m'a bien amusé par instants ; après dîner, par ex., il s'est mis à faire le tour du salon, à grandes enjambées, suivi de son « commandant » — il était accompagné d'un aide de camp — ; il allait se planter devant chaque objet, dérangeant parfois les personnes qui étaient à côté, et puis d'une voix retentissante et d'un ton bonhomme, il se mettait à crier, en haussant les épaules et retroussant les basques de son habit : « Mais c'est affreux !... Mais c'est hideux ! Regardez un peu. Chose, faut-il que Sèvres ait assez peu de goût pour fabriquer des ustensiles comme ça... ». Madame Geffroy faisait semblant de ne pas entendre et causait d'autre chose ; Geffroy toussotait ; mais ce n'avait pas l'air de les amuser beaucoup, cette évaluation de son mobilier. » (3)

(1) 8 mars 1887. Inédit.
(2) *Printemps Romain,* dimanche matin (22-23 mars 1890), p. 253.
(3) *Printemps Romain,* mercredi soir (26 mars 1890), p. 257.

Le tact n'était pas ce soir-là du côté du célèbre ambassadeur.

Donna Laura Minghetti lui a vanté quelques jours plus tôt les talents pianistiques de Romain Rolland (1). Il « redemande de la musique, parce que l'archéologie l'ennuie et qu'il a fini son inspection du salon ».

Si Montebello avait été le successeur de Mariani, il est douteux que les relations entre le second étage et le *piano nobile* eussent eu cette cordialité qui semble avoir caractérisé les rapports d'Auguste Geffroy et d'Albert Billot si bien faits pour se comprendre intellectuellement et que rapprochait le milieu social.

IV

Le Comte Lefebvre de Béhaine était ambassadeur auprès du Saint-Siège depuis le 30 octobre 1882. Si le mouvement envisagé par Spuller avait été réalisé, il aurait remplacé à Constantinople Montebello nommé au Palais Farnèse tandis que Billot lui aurait succédé au Palais Braschi. La combinaison n'ayant pas abouti, il ne quittera Rome qu'au printemps de 1896, vingt et un mois avant Billot qu'il avait précédé de sept ans dans la Ville Eternelle.

Rolland l'aperçoit pour la première fois lors de la visite protocolaire que lui font les élèves de l'Ecole d'Archéologie le 1er janvier 1890.

« Nous avons été d'abord au palais Rospigliosi, voir Lefèvre de Béhaine qui m'a semblé un peu ramolli. La nullité des conversations autour de moi m'a diverti (et rassuré). Nous avons en somme passé notre visite à regarder au plafond avec le peintre Dubufe (2) (arrivé en même temps) une peinture représentant Europe sur le taureau. » (3)

Un an plus tard.

« J'ai été hier digérer chez Madame Geffroy... Le vieux Lefèvre

(1) V. *Printemps Romain*, p. 246.
(2) Dubufe (Guillaume), 1853-1909. Troisième du nom d'une famille de peintres.
(3) *Printemps Romain* (2 janvier 1890), pp. 106-107.

de Béhaine... était là ; il ne semble pas plus ramolli que l'an passé ; il est vrai que c'est déjà bien joli de l'être autant. » (1)

Simples boutades auxquelles il n'est pas inutile d'opposer les pages consacrées à l'ambassadeur par Charles Benoist dans ses *Souvenirs.*

« Aussi sceptique, aussi méfiant, aussi averti sur les hommes que M. Billot l'était peu. Sa carrière à lui s'était faite non dans les bureaux, mais toute entière à l'étranger, dans les postes. Il était fils d'Armand Lefebvre, auteur d'un ouvrage classique en son temps : les *Cahiers de l'Europe,* et neveu, ou petit-neveu de Mgr Prugnault de Béhaine, évêque ou délégué apostolique en Chine, vénéré pour ses œuvres, dont il avait ajouté le nom à son nom patronymique... » (2)

En visite à la Maison de France, sa dignité y avait été mise à l'épreuve.

« L'autre jour, il s'est passé quelque chose de bien remarquable. Lefèvre de Béhaine, l'ambassadeur, est venu chez Hébert. Il n'y avait plus dans le salon qu'un fauteuil inoccupé ; je veux dire qu'il n'était occupé que par le roquet. Lefèvre regardait le fauteuil avec l'incertitude de savoir s'il devait s'asseoir ou non. Madame ne s'est pas émue ; elle a envoyé chercher une *chaise* pour l'ambassadeur. » (3)

Octave Aubry nous avait déjà montré Napoléon III cédant la place sur son fauteuil au grand braque du prince impérial et disant à Piétri qui veut écarter le chien : « Ne le dérangeons pas, il dort si bien » (4).

Nous avons vu le conseiller de l'Ambassade, M. de Monbel, observer un silence prudent. Nous le retrouvons dans le salon de Mme Geffroy se gardant de propos compromettants :

« M. de Monbel a parlé avec beaucoup de sagacité des poêles Choubersky, du lait falsifié, de la grippe, et des diverses sortes d'éclairage : éclairage au gaz, lampe à pétrole, électricité, etc... » (5)

Les secrétaires étaient le Comte de Sartiges et Ferdinand de Navenne que ses collègues appelaient Loulou. A Berlin, il y

(1) *Retour* (18 décembre 1890), p. 121.
(2) T. I, pp. 117-125.
(3) *Printemps Romain,* 9 février 1890, pp. 161-162.
(4) *Le Second Empire* (Paris, Arthème Fayard, 1946), p. 34.
(5) *Printemps Romain,* 12 décembre 1889, p. 76.

avait Toto (Toto de Berckheim). Rolland l'égratigne ainsi que sa femme qui paraît avoir un peu snobé les Geffroy (1).

Ferdinand de Navenne relève de la chronique des deux ambassades. Son nom est intimement lié à l'histoire des relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège jusqu'à la rupture de 1905. Il a, d'autre part, consacré au Palais Farnèse et à ses hôtes un ouvrage important (2). C'est surtout à son propos qu'il peut être permis de dire que si la France a ajouté une page à l'histoire du Palais Farnèse, les Français s'en sont faits les historiens.

Rolland l'a pour voisin à un dîner Geffroy où Navenne l'entretient de son ami Paul Bourget qui circulait alors dans la péninsule documentant *Sensations d'Italie*. On regrette de ne pas connaître ses réactions, lui-même exécrant l'auteur de *Cosmopolis*.

Ecartons ces anecdotes de salon et demandons à Romain Rolland ses impressions sur deux des grandes figures de l'époque : Léon XIII et le cardinal Rampolla tels qu'ils lui apparaissent un jour de Consistoire :

« Le pape, mitré, orné, doré, paré, s'avançant dans sa sedia, sur les flots de monde, au milieu des hallebardes avec les deux grands éventaires en plumes d'autruches, déployées derrière sa tête dorée... Léon XIII a une majesté admirable, que je n'attendais guère de cette figure anguleuse, à l'éternel sourire — trop fin — un peu grimacier, des photographies. Je ne lui ai pas vu une seule fois ce sourire ; sa figure a plutôt l'air épuisée et souffrante, mais toujours dominée d'un sentiment profond et sincère de sa grandeur. Cette majesté du geste et de l'expression est d'autant plus émouvante, qu'elle rayonne d'une figure mourante, qui semble raidie pour accomplir sa tâche. » (3)

Et voici le secrétaire d'Etat :

« J'ai admiré une fois de plus la jeunesse et la vigueur expressive

(1) *Printemps Romain,* 7 mai 1890, p. 263.

(2) *Rome et le Palais Farnèse pendant les trois derniers siècles.* Paris, Champion, 1923, 2 v. in-8°, 310 et 266 p. Cet ouvrage fait suite, pour les événements antérieurs au printemps de 1850, à *Rome, le Palais Farnèse et les Farnèse* (Paris, Albin Michel, 1914). Ouvrage couronné par l'Académie Française. — Un dernier chapitre et un épilogue nous conduisent jusqu'à l'achat du Palais Farnèse négocié par M. Barrère.

On doit également à M. de Navenne *Entre le Tibre et l'Arno* (Paris, E. Plon-Nourrit et Cie, 1903), et *Roma Amor - Ames Romaines* (Paris, Bibliothèque Charpentier, 1905).

(3) *Printemps Romain* (30 décembre 1889), pp. 101-102.

du cardinal Rampolla. Je n'étais pas le seul à l'admirer d'ailleurs, et derrière moi j'entendais les remarques enthousiastes de beaucoup de petits prêtres avec une bonne dose d'envie dans leur admiration, et je pensais en effet quelle ambition de tels spectacles doivent mettre dans l'esprit d'un jeune ecclésiastique qui a de la volonté et du mérite ! J'ai pensé que Julien Sorel, le héros de *Rouge et Noir,* n'avait pas tort, et je me suis dit une fois de plus, que si l'on me promettait que je serais cardinal à 50 ans, j'aurais bientôt fait d'entrer dans les ordres, rien que par ambition (sans préjuger des autres sentiments. » (1)

Un an plus tard, il assiste avec les membres de l'Ecole d'Archéologie à la messe du pape dans la chapelle des tapisseries :

« Notre place était réservée au premier banc de droite ; c'est te dire qu'à moins d'être le desservant, nous ne pouvions mieux voir Léon XIII. Je l'ai trouvé presque mieux portant que l'an dernier, et j'ai remarqué comme vous l'émotion convaincue avec laquelle il dit la messe ; mais pour ceux qui ne sont pas aussi convaincus que lui, c'est un peu long d'entendre deux messes de suite à genoux, dans une atmosphère raréfiée. Après la cérémonie, le pape nous a parlé à tous, j'entends à tous les membres de l'Ecole : M. Geffroy nous a présenté, individuellement, et Léon XIII s'est efforcé, par courtoisie, de nous parler en français qu'il parle beaucoup plus médiocrement que je n'aurais cru. Nous avons remarqué qu'il a eu grand soin d'insister (1), dans les compliments qu'il nous a adressés, sur la part du « gouvernement » qui nous avait envoyés ; il soulignait les paroles amicales qu'il disait de notre « gouvernement ». Puis il nous a dit qu'il nous donnait des bénédictions spéciales pour nous et pour nos familles ; et par conséquent, je vous les expédie bien vite, avant que la vertu n'en soit évaporée. » (2)

Après la messe, visite au cardinal Rampolla :

« Il habite à l'étage au-dessus du pape du côté de la place Saint-Pierre. Nous l'avons vu un instant ; lui aussi nous a parlé français, un français bien lourd et bien peu élégant, avec des gestes gauches et de grandes protestations d'amitié qui ne venaient pas de plus loin que les lèvres. » (3)

Passons maintenant à la procure de Saint-Sulpice. L'archevêque de Paris s'est rendu à Rome pour prendre possession de son titre, à Santa-Maria in Via, car, ainsi que Romain Rolland le rappelle opportunément à sa mère, « tous les cardinaux sont

(1) *Id.*, p. 102. — V. Charles Benoist, *l. c.*, chapitre V : *Le Cardinal Rampolla,* pp. 165-167.
(2) *Palais Farnèse,* dimanche soir (23 mai 1891), p. 275.
(3) *Id.*, p. 176.

curés d'une paroisse de Rome, et c'est à ce titre qu'ils élisent le Pape ».

« Presque tous les Sulpiciens étaient au salon, avec leur supérieur et l'archevêque de Paris. On nous a présentés à l'un qui nous a présentés à l'autre. Nous sommes restés une demi-heure à causer avec le cardinal, qui a été tout à fait aimable, qui me plaît beaucoup plus que le cardinal Langénieux, ce dernier, bénisseur, patelin, onctueux ; le cardinal Richard est bien plus simple, il a l'air excellent, de bons yeux bienveillants, et il est fin. » (1)

L'archevêque ayant fait remettre à ses visiteurs une invitation pour la cérémonie, Rolland se rend à Sainte-Maria in Via.

« Il y avait un très grand monde ; beaucoup n'ont pu entrer dans l'église. Moi qui suis des dignitaires (ici), j'étais aux premiers rangs, non pas cependant tout à fait au premier, réservé à l'ambassadeur de France. M. Lefèvre de Béhaine, qui disparaissait dans un fauteuil doré monumental. Le portrait de Monseigneur Richard, tout frais brossé, est déjà pendu au mur, en face de celui du pape. Le cardinal fait son entrée. Sur son passage, le sol est couvert de branches de laurier, qui répandent une odeur forte dans l'église. Le cardinal (dont j'admire la haute taille au milieu de ces petits Italiens), monte sur son trône, tandis que l'orgue grince et que les castrats et les basses hurlent à qui fera le plus de notes et le plus vite possible. Un habit violet vient faire une harangue de quinze pages en latin au cardinal, qui a l'air bien inattentif ! » (2)

Accolades. Second discours en latin de quinze pages. Harangue en français de Son Eminence, compliments pour le pape, l'ambassadeur, la France, la paroisse avec une finale en italien qui s'achève par des « vœux pour l'union pacifique de toutes les nations du Christ... ».

Romain Rolland aura encore l'occasion d'entendre un prédicateur qui eut son heure de célébrité : le Père Monsabré.

« Il y avait beaucoup de monde ; naturellement beaucoup de Français et d'ecclésiastiques, mais aussi, bien des Italiens... Ce n'est pas dans une chaire que se font les grands sermons en Italie ; c'est sur une tribune découverte à la mode antique ; on veut voir tout l'homme, et ce doit être une action autant qu'un discours... Le Père Monsabré se promène d'un bout à l'autre, soulève sa queue de robe, et le poing sur sa hanche, marche, court, agite le bras convulsivement. Il est bien commun le pauvre homme... Il y a un fonds de

(1) *Printemps Romain* (12-13 janvier 1890), p. 117.
(2) *Printemps Romain*, mercredi matin (14-15 janvier 1890), p. 122.

grossièreté en lui ; il veut dire des choses sublimes et cela détonne... Il a de la mâchoire ; voilà tout ce qu'il a. Peu d'imagination, point de sentiment. Hier il a agité des épouvantails pendant une heure ; il a damné, condamné, excommunié, injurié, brûlé les lâches, les hypocrites et les niais ; il parlait du Jugement dernier, et a fini en disant qu'à son avis le Jugement dernier était proche ; les signes avant-coureurs avaient paru ; un geste de Dieu suffisait à présent, et le monde s'écroulerait ! » (1)

Nous sommes à l'époque où les toasts, lettres et mandements du Cardinal Lavigerie, interprète de la politique de Léon XIII qui trouble profondément le monde catholique français, bénéficient d'un immense retentissement. Aussi Romain Rolland note-t-il à propos du sermon du père Monsabré que le clergé « sérieux, intelligent » semble se partager en deux camps, les uns disant avec l'évèque d'Alger :

« Les temps marchent, il faut marcher avec eux, changer le mal en bien, travailler à l'œuvre commune, qui est une et pourtant se transforme. »

les autres avec le procureur du séminaire français :

« Les temps ont changé, c'est l'Antéchrist ; le monde de St Thomas n'est plus et ne peut plus être ; le monde va finir. » (2)

(*A suivre*)

René Dollot.

(1) *Retour*, 1er décembre 1890, p. 93.
(2) *Retour*, p. 93. — V. sur le toast d'Alger (12 novembre 1890) et *la politique* de Léon XIII, Charles Benoist, *l. c.*, chapitre VII (pp. 167-202).

LE DÉBARQUEMENT A MARSEILLE DE LA DUCHESSE DE BERRY

(30 Avril 1832)

(Suite et fin)

Le 30 août, nouvelle lettre signalant que le nommé Corbet Paylor (probablement Taylor), qui se fait passer pour Anglais mais « que tout porte à croire qu'il est Français », fait de l'intrigue au profit de la Duchesse de Berry.

« Il est venu ici de Chambéry avec un passeport du Commandant militaire. Il sortait peu de sa pension anglaise, et l'air de mystère qui l'environnait et ses relations avec quelques hommes suspects me l'ont signalé comme tel, et comme français déguisé ! Un véritable anglais se montre partout et ne pèse pas ses paroles. Ce Corbet n'a d'ailleurs aucun accent étranger. »

Il ajoute en post-scriptum :

« Mon frère me donne communication d'une lettre que lui a écrite le 14, d'Ischia, Mad. Kaisaroff, femme du Général Commandant une division de l'armée russe en Pologne. Voici un extrait de cette lettre :

« Je viens d'apprendre à l'heure même la prise de Varsovie, jour affreux, après un carnage, dit-on, horrible. Qu'il sera effrayant d'apprendre les détails de cette affreuse péripétie ! Que de noble sang versé au pied de ces murs ! Les plus braves de deux côtés sont tombés. Si au moins ce sang pouvait sceller la paix du monde !

« Je vous observe », continue le Consul de Nice, « que ce passage est tout à la fin de la lettre, et qu'elle ne dit pas qu'elle tient la nouvelle de son mari. Cependant au commencement de la lettre elle en mentionne une reçue de son mari, dans laquelle il la redemande à cor et à cri : La manière dont Mme introduit la nouvelle : « Je viens d'apprendre à l'heure même... » me fait croire qu'elle tient la nouvelle d'une autre source ce qui me rassure un peu. Le coup n'en a pas moins refoulé tout mon sang vers mon cerveau.

« J'ai écrit de suite un mot au Gouverneur pour m'assurer s'il avait reçu cette nouvelle par la correspondance de ce matin de Gênes ou de Turin. Ni les papiers publics, ni les lettres particulières n'en disent un mot, d'ailleurs la poste date du 14 d'Ischia prouve que la nouvelle est fausse. Le Gouverneur pense de même ; »

Se souvenant de la démarche inconsidérée effectuée par son Vice-Consul à l'annonce, d'ailleurs fausse, de l'arrivée possible de la Duchesse de Berry à Nice, il ajoute :

« Si cette nouvelle était arrivée pendant mon absence, la mouche vice-consulaire l'aurait de suite transmise aux préfets du Var ou des Bouches-du-Rhône, aux Généraux de division ou au Ministre, comme extrait d'une lettre de Madame Kaisaroff, femme du général commandant une division de l'armée russe en Pologne. »

« Les dernières nouvelles de Varsovie du 9, de Berlin du 15, du Quartier général du 18, démontrent la fausseté de la nouvelle. »

Le 5 septembre, M. Masclet signale le débarquement à Nice de nombreux voyageurs du Colombo, mais il n'a pu en obtenir les noms. La lettre se poursuit par ces quelques mots qui n'ont manifestement rien à voir avec la Duchesse de Berry :

« J'aime beaucoup le vin de Bordeaux mais je ne saurais où mettre la pièce que vous me proposez. J'ai fait venir par mer tout mon fond de cave de Paris qu'il aurait fallu donner pour rien : le Consul d'Espagne m'a fait venir d'excellents vins de son pays. J'ai reçu l'avis de l'envoi de 200 bouteilles de vin de la côte du Rhône. Ma cave regorge. On remarque d'un autre côté que le vin m'est à peu près défendu. Si vous pouviez me faire une pareille proposition dans trois mois j'accepterais probablement. Ever yours. (s) MASCLET. »

Petite alerte le 27 octobre ,M. de Mesnard (Charles-Ferdinand Windsor), fils du Comte de Mesnard, passe à Gênes venant de Lucques. Il voyage sous couvert d'un passeport anglais. Il se rend en Espagne. Decazes alerte les Préfets des Bouches-du-Rhône, du Var et des Pyrénées-Orientales :

« ...Je ne doute point que M. de Mesnard ne soit envoyé par le Comité de Lucques et ne soit porteur de correspondances criminelles, tant pour l'Espagne que pour le midi de la France. Vous prendrez donc M. le Préfet à son passage dans votre département, telles mesures que vous jugerez convenables à son égard.

« Le jeune Mesnard est né à Londres pendant l'émigration de son père, c'est ce qui explique la facilité qu'il a trouvée auprès de M. le Consul d'Angleterre en cette résidence pour obtenir un passeport de S.M. Britannique... »

Le Préfet du Var remercie de la communication. Son collègue des Bouches-du-Rhônes, après avoir donné quelques renseignements sur les démarches effectuées à Nîmes et Toulouse par le jeune Mesnard, étroitement surveillé, écrit au Baron Decazes le 9 novembre :

« Depuis lors, j'ai acquis sur les intrigues de la petite cour de Mme la Duchesse de Berry, quelques renseignements, qui ne me permettent guère de douter que le fils Mesnard ne soit un agent qui voyage avec un but déterminé.

« Je vous transmets confidentiellement la note suivante avec prière d'y faire attention.

« La maison Walsen de Livourne a reçu ordre de faire acheter à Gênes en son nom un bateau à vapeur qui sera vendu aux enchères le 31 octobre pour la somme de 30.000 francs dont 16.000 ont déjà été déposés dans sa caisse.

« La personne qui, en apparence, est chargée de l'achat est un intrigant génois nommé Antoine de Ferrari, négociant en faillite et employé dernièrement au Consulat sarde à Livourne. Mais il y a réellement une personne de confiance chargée de diriger l'opération et c'est, si je ne me trompe, un Sieur Sala.

« Ce bateau à vapeur, d'après les renseignements pris, ne pourra pas prendre de sitôt la mer ; mais il a été ordonné de l'armer sans le moindre retard, et avec la plus grande activité pour qu'il soit au plus tôt prêt à entreprendre un voyage au *Levant*. La maison Jean Quartara de Gênes a reçu l'ordre de Livourne de faire face aux frais d'achat.

« Cette note fait partie de certains renseignements qui me sont parvenus sur les intrigues qui viendraient aboutir à Marseille... Je vous écris par l'intermédiaire de M. Guis qui vous expédie les dépêches par les bateaux à vapeur. Je préfère ce mode de communication à la voie de la poste : il est plus expéditif et plus sûr. »

Des journaux parisiens ayant fait état de rassemblements de militaires de l'ex-garde suisse et française en Savoie, en Piémont et dans les environs de Nice, M. Masclet, le 12 décembre, donne des précisions sur ces mouvements de troupes à son collègue M. Decazes :

« J'ai été dîner hier soir avec mon brave et loyal commandant d'Antibes qui m'a donné communication d'une dépêche confidentielle du général commandant dans le Var, lequel l'informait qu'on paraissait se disposer à débarquer sur nos côtes, depuis Antibes jusqu'aux îles d'Hyères, *des militaires de l'ex-garde française et suisse*, plus des caisses contenant 10.000 fusils : que l'expédition devait avoir lieu du port de Livourne. J'ai fait part au Ministre hier soir de cette communication et j'ai ajouté « quel que fût le degré de probabilité

de cette tentative, nous devions la considérer comme probable, même imminente et que j'allais agir en conséquence — que j'allais d'ailleurs vous écrire pour constater si vous aviez entendu parler de ces réunions de militaires de l'ex-garde en Italie, de leur expédition du port de Livourne pour être débarqués sur nos côtes, et enfin de ce versement projeté de 10.000 fusils que nous aurions à si bon marché. Mandez-moi, mon cher collègue, ce que vous savez et pensez de tout cela. Je vous avoue que je n'en crois pas un mot. »

Il ajoute au pied de la lettre :

« Avez-vous vu l'Abbé de Lamennais et ses deux compagnons de pélérinage devers Rome la Sainte, ou, si vous l'aimez mieux, the Scarlet Whore of Babilone, comme l'appellent les presbytériens anglais et écossais.

« Rien de nouveau ici : nous avons un tiers moins d'étrangers cette saison que l'année dernière. Ever yours (s.) MASCLET. »

Ainsi donc, tous les éléments de la conjuration se trouvent déjà dans les mains des autorités : passage d'agents secrets presque tous démasqués ; dispositions prises en vue d'un débarquement ; trafic d'armes ; concentration de troupes. Nous approchons de la dernière phase de l'opération, puisque la Duchesse de Berry quitta Massa pour la France dans les derniers jours d'avril. Quelques lettres devaient encore être échangées à propos de déserteurs cette fois dans l'armée française.

Le 10 janvier, le Consul de Nice fait part à son collègue de Gênes :

« Le 21 décembre dernier, cinq déserteurs de notre 3e Régiment d'Infanterie de ligne, sont arrivés à Gênes et s'y sont embarqués pour Barcelone. En avez-vous été informé ? Ces militaires étaient cantonnés sur divers points de notre frontière des Hautes-Alpes, du côté d'Embrun, de Briançon, etc. ; ils ont été embauchés par un agent de Bourmont, ancien officier de l'ex-garde, qu'on suppose être de ce pays et qui est parvenu à faire déserter 86 de nos meilleurs sous-officiers et soldats, la plupart ayant déjà du service, et très estimés dans leur corps. Parmi ces déserteurs du 3e Régiment d'Infanterie se trouve un sergent nommé Gauthier, né à Nice, mais fils d'un ancien militaire français qui, depuis sa sortie du service, a fait dans le commerce une très belle fortune ; il a quatre fils à notre service, y compris ce malheureux sergent, tous quatre hommes superbes, bien élevés, pleins de courage et de talent. Deux d'entre eux sont officiers. Le sergent déserteur a fait la campagne d'Alger : il est monté le premier sur la brèche du fort à l'Empereur : on lui a promis la Croix ; on n'a pas tenu parole. L'embaucheur de l'ex-garde a touché habilement cette fibre et lui a tourné la tête. Sa famille est

au désespoir : on craint que le fils du général Eberlé, qui est ici, ne soit du nombre des embauchés.

« Il importe de surveiller l'arrivée et l'embarquement de ces déserteurs qui paraissent prendre également la route de Gênes. Je vous engage en outre à en écrire au Préfet des Hautes-Alpes et au Général de division, pour qu'ils aient l'œil sur les embaucheurs et surtout sur celui de l'ex-garde. Mandez-leur que le père du sergent Gauthier a eu de ses nouvelles de Barcelone, qu'il se proposait à l'expiration de la quarantaine, de partir pour Madrid... »

Suit une petite récrimination au sujet d'une réduction des crédits mis à sa disposition au titre des frais de service :

« M. Hérard m'a annoncé la nouvelle d'Evangile que les 1.760 francs, montant annuel de mes frais de service, sont réduits à 1.000. Il est bien entendu alors que l'on me débarrasse de mon service de police. Les préfets du Var et des Bouches-du-Rhône ont fortement réclamé contre cette réduction. Je les laisse faire. »

Puis, une allusion à une étrange affaire dont il sera fréquemment question dans les lettres suivantes :

« Je n'ai pas trouvé de choix à faire dans les dessins funèbres. Je vous enverrai quelque chose de mieux au premier jour. »

Enfin :

« Je vous rends de bien bon cœur tous les vœux que vous voulez bien former pour moi. Voici celui que j'ai adressé à la Chambre des Députés en m'éveillant le premier janvier : ô Cives, Cives insanis parcite verbis : parcite maternos dilacerare sinus ! Yours. (s.) MASCLET. »

Le 19 janvier, nouvelle lettre de Masclet à Decazes.

« J'ai fait prendre des informations à la police de Nice et j'ai examiné mon registre des visas de passeports, rien n'indique que M. de Saint-Priest ait passé par Nice, et cependant je ne vois pas quelle autre route il aurait pu prendre. Il est probable que, comme M. de Mesnard, il se sera muni d'un passeport étranger. Vous me mandez qu'il a passé à Gênes il y a *quelques jours :* ne vous est-il pas possible de préciser le jour ? d'ailleurs comment avez-vous su que c'était bien M. de Saint-Priest ?...

« Nos cinq déserteurs, parmi lesquels était un sergent nommé Gauthier, fils d'un de mes amis, ont logé à l'Hôtel d'Italie, d'où ils se sont embarqués sur un navire que l'on présume espagnol. On croit que le Consul d'Espagne ou celui qui en remplit les fonctions a facilité l'embarquement. Il importe de surveiller cet Hôtel d'Italie et même le Consulat d'Espagne... »

Enfin, une dernière lettre le 17 mars 1832, avant que les événements se précipitent.

Masclet à Decazes :

« Je vous donne avis d'un agent très actif d'intrigues politiques arrivé ici hier, parti ce matin pour Gênes : vous le connaissez sans doute, c'est M. le Comte Berthier de Morsan Aimé-Ferdinand-Louis, âgé de 49 ans, domicilié à Paris.

« Il est passé ici en juillet dernier. J'ai été curieux de suivre sa trace depuis ce temps et n'ai pas été peu surpris de ne trouver que quatre visas du 12, 13, 14 et 15 septembre 1831 d'Aix-les-Bains, Saint-Julien, Genève et Morez. Vous remarquerez au bas du passeport des empreintes, des cachets qui ont attaché un supplément contenant la suite des visas qu'on n'a pas jugé à propos de me révéler. J'ai fait demander ce supplément, on a répondu qu'il était égaré — moyen bien facile de dérober sa marche.

« Le petit nombre de visas portés sur le passeport indique qu'on a de bonnes raisons pour les faire écrire de préférence sur un chiffon de papier, qu'on peut détacher à volonté. Je vous conseille de faire demander ce supplément si le passeport de ce voyageur est présenté à votre visa.

« Pouvez-vous me dire à peu près dans quel temps mon monument funéraire, car il est aussi ou sera le mien, doit être achevé ?

« Je vous remercie de votre lettre du 12 et des nouvelles qu'elle me donne. Veuillez me tenir au courant car nos yeux et nos vœux se portent sur nos braves à Ancône ». Ever yours (s.) MASCLET.

A Massa, chez le Duc de Modène, Marie-Caroline n'était pas demeurée inactive. Elle avait rassemblé autour d'elle une petite cour où l'unanimité était loin d'être faite sur le plan à adopter pour soulever la France contre « l'usurpateur ». Dans ces conditions la Duchesse de Berry comprit immédiatement tout le danger qu'il y aurait à retarder son départ pour la France. Y eut-il trahison, y eut-il des fuites ? Toujours est-il que le secret semble avoir été bien mal gardé. Le 23 avril, veille de l'embarquement de la Duchesse sur le « *Carlo Alberto* », Goubault, Préfet du Var, fait savoir confidentiellement au Consul de France à Nice :

« On m'écrit qu'il paraît certain qu'on trame de nouveau à Massa des intrigues et des projets contre la France ; qu'il serait même question d'une folle tentative sur nos départements du midi.

« Je pense qu'une croisière sera bientôt établie dans les parages de Viareggio et de la côte de La Vence. J'ai, en donnant quelques recommandations à MM. les Sous-Préfets et Capitaines de Gendarmerie de ce Département, recommandé de redoubler de vigilance

envers les voyageurs et les habitants de l'intérieur que leurs actes ou leurs opinions en faveur de la dynastie déchue rendent suspects. Je serai exactement instruit de tout ce qui pourrait survenir et au premier avis des mesures promptes et énergiques seraient prises de manière à dégoûter les traîtres et leurs adhérents. Les projets criminels des transfuges seront déjoués si, en désespoir de cause, ils exécutaient une entreprise coupable, les dispositions générales des esprits ne me laissent aucun doute qu'ils seraient sur le champ rejetés dans les flots qui les auraient vomis.

« Mais en attendant qu'un pareil sort nous en débarrasse, nous prenons toutes les précautions que la prudence commande : rien de possible ne sera négligé.

« Il n'y a pas de doute que des correspondances coupables sont établies, que des communications plus que suspectes existent verbalement. On parle, comme de leur voie ordinaire, du bateau à vapeur qui navigue de Livourne à Nice. On assure que ce bâtiment a été acheté par le Comité de Massa ; qu'il n'a jamais assez de passagers pour couvrir ses frais. On dit qu'il s'arrête devant Massa pour remettre et recevoir des dépêches ; que ses voyageurs sont pris et déposés à Massa. On croit que ce printemps verra exécuter quelque folle et criminelle entreprise.

« J'apprends que depuis quelque temps un mouvement extraordinaire de courriers se fait remarquer à Massa. On dit que le Général Bourmont et un de ses enfants y sont venus sous le nom de Laurent père et fils pour se rencontrer avec la Duchesse de Berry : que l'on pourrait vouloir profiter de l'agitation que l'on suppose extrême dans le midi de la France et exploiter la peur du choléra.

« On croit aussi que le Comte de Monfort (Jérôme Bonaparte) devait se rendre à Livourne et que des partisans de son nom s'agitent.

« On dit que le Baron Capelle est aussi à Massa sous un nom supposé — on dit que M. Berryer fils, député, a dû faire, vers le milieu de ce mois, un très court voyage de Paris aux environs de Toulon ; je vais vérifier ce fait ; son but aurait été de s'aboucher avec une personne récemment arrivée d'Italie qui serait un pair ou un ex-pair de France.

« On dit que le Comte de Rosambo, Pair de France, démissionnaire, qui a pris à Paris le 10 de ce mois un passeport à la Préfecture de Police pour la Suisse pourrait se rendre sur l'une ou l'autre rive du Var ; que son affiliation aux intrigues les plus actives du parti légitimiste ne saurait être une question, et on ne doute pas qu'il ne se rende à Nice, son but réel, pour s'entendre avec la Duchesse et ses principaux agents.

« En de telles circonstances, et sans croire à tant d'audace de la part des transfuges et de leurs amis de l'intérieur que rien ne peut faire supposer hostiles, ou du moins remuants plus qu'à d'autres époques, j'ai pensé cependant qu'il était indispensable que nous agissions de concert chacun en ce qui nous concerne pour déjouer les

trames qui pourraient être ourdies. J'aurai donc soin de vous tenir instruit de ce qui se passera dans le Var, en vous priant de vouloir bien me communiquer ce que vous sauriez d'important pour conserver le repos de notre pays ».

En transmettant cette lettre au Baron Decazes, le Consul de Nice ajoute le 26 avril 1832 ce billet dont il devait sans doute regretter l'envoi quelques jours plus tard :

Mon cher Collègue,

« Je vous adresse la copie d'une lettre que je reçois de M. le Préfet du Var : elle ressemble un peu à quelques autres que vous et moi avons reçues antérieurement et elle prouve qu'on ne guérit pas les gens de la peur : mandez-moi ce qu'il y a de réel dans cette nouvelle panique. Vous êtes voisin de Massa et vous aurez pris sans doute les moyens de savoir ce qui se passe. J'attends votre réponse... Je vous donne avis que M. Thiers doit arriver ici demain ou après-demain. Il est chargé d'une mission, sans doute à Rome ou à Ancône... » Ever yours (s.) MASCLET.

Le 28 avril arrive à Gênes une lettre du Consulat de Livourne donnant des détails extrêmement précis sur l'embarquement de la Duchesse :

« J'ai à vous apprendre un grand événement qui intéresse surtout nos deux Consulats. Le « *Charles Albert* » était ici depuis quelques jours sonnant de la trompette pour annoncer qu'il partait pour Gênes. Les passagers lui arrivaient en foule, et déjà les passeports visés pour votre ville avaient été remis au Capitaine. Tout cela se passait le 24, son départ étant fixé pour le 25, mais sans dire mot, à une heure tardive, où les Chancelleries étaient fermées, le Capitaine a fait changer son expédition à huis clos, chez le Consul sarde et la destination de Gênes a été changée pour celle de Barcelone. Le Duc d'Almazan et le monde de Massa, toute la colonie légitimiste s'est embarquée à Livourne, vers les 10 heures du soir, et le « *Charles Albert* » est allé vers la plage de Reggio prendre furtivement la Duchesse de Berry qui s'était cachée sous un pseudonyme. La liste des passagers faisait mention seulement de Rosa et de sa camériste. J'ai été promptement informé de cet embarquement, et le 25 au matin j'avais expédié une estafette au Préfet du Rhône pour annoncer par télégraphe à Paris et à Toulon, le départ de tout ce monde. »

Le « *Charles Albert* », en route supposée pour Barcelone, relâcha à Nice le 27, à deux heures de l'après-midi, pour s'approvisionner en charbon. Il reprend la mer à 11 heures du soir. M .Masclet, qui n'a jamais pris toute l'aventure au sérieux, est

cette fois un peu indécis : il écrit le 30 à son collègue de Gênes :

« Je ne serais pas surpris que la Duchesse de Berry ne se trouvât à bord, sous le nom de la noble dame Rose Staglieno, veuve Ferrari. J'avais le pressentiment qu'elle devait, tôt ou tard, prendre le parti de passer en Espagne ; et dans ma dernière lettre à M. le Préfet du Var, je lui fais part de mon soupçon que Bourmont n'allait à Barcelone, afin de se rendre delà à Madrid, que pour y quêter un asile pour la Duchesse : Holyrood est un enfer pour elle, enfer d'ennui et de tracasseries ; le Roi de Sardaigne l'a sans cérémonie éconduite de ses Etats ; son père de Naples lui a déclaré qu'il ne voulait pas pour elle se brouiller avec la France. Il est probable que le Saint Père aura refusé de la recevoir ; d'ailleurs elle aurait été mal placée à Rome pour diriger ses correspondances d'intrigues : elle a donc dû se rabattre sur Massa, où elle se trouve serrée entre deux Consuls de France qui ne peuvent manquer de suivre et de faire connaître tous ses mouvements. Au reste tant mieux pour elle et pour nous, si elle a quitté ce triste poste : son départ et celui de Bourmont et autres adhérents donneront un éclatant démenti à ces bruits qu'on fait courir de projets hostiles contre nos départements du midi... ».

Et reprenant la question de ses frais de service — tant agitée encore de nos jours dans les Consulats — il ajoute :

« Vous savez sans doute que par forme d'encouragement, on vient de réduire de moitié mes frais de service de 2.000 à 1.000. On met le poste de Nice, le plus important, le plus difficile, le plus occupé de toute la Méditerranée, sur le même pied que celui de Port-Maurice, qui est une véritable sinécure où n'abordent pas 20 bâtiments dans toute une année, où ne s'arrête aucun voyageur, à moins que sa voiture ne se brise dans la traversée de la ville. Je suis bien décidé à ne faire aucune réclamation : MM. les Préfets du Midi, avec qui je suis en relations si journalières et si nécessaires, M. l'Ambassadeur et vous même, jugerez s'il est possible de défrayer avec mille francs le service dont je suis chargé... »

Le lendemain une lettre anonyme est envoyée de Massa au Baron Decazes :

Monsieur le Consul Général,

« Enfin le fatal aveuglement du Ministère a porté ses fruits. La Duchesse de Berry qui, depuis dix mois, a entretenu un foyer de conspirations en Italie, vient de se jetter sur les côtes de France pour y allumer le feu de la guerre civile et ramener son fils sur nos cadavres sanglants et les ruines de la liberté en France ; elle

est suivie des Bourmont, St-Priest, Kergorlay, etc... Connaissant Monsieur le Baron, votre patriotisme et votre fidélité à la dynastie que nous avons élue, je m'efforce de vous faire parvenir des avis pour détruire leurs criminels projets, et éclairer le Ministère à temps. Ils ont compté sur le 49e de Ligne ; la trahison est dans ses rangs ; le lâche Magran, son ancien colonel, qui, lors de troubles à Lyon, s'était déjà vendu au parti carliste, travaille ce régiment, dont la défection pourrait entraîner celle des autres que l'on enverrait, il doit être à l'instant éloigné du midi. Les Régiments les plus dévoués sont, sans contredit, les 15e, 35e, etc... Au moment où cette femme perverse aura rassemblé ses partisans, des révoltes doivent éclater dans tout l'ouest et dans le midi, à Marseille, Avignon, Toulouse, Montpellier, etc... De plus, des bandes de lâches déserteurs sont organisées en Espagne, soudoyées par Ferdinand, et se préparent à faire une invasion sur le territoire français. Il est de toute urgence pour le Gouvernement de faire avancer le plus promptement possible une armée vers les Pyrénées, ainsi que dans l'ouest et la Provence ; la présence du Roi est nécessaire pour la destruction de la révolte et du despotisme. Le Duc de Modène a favorisé l'embarquement de ses satellites. Le Commandant du Pont de Beauvoisin, Fléchière et le Douanier Hebrai, sont des traitres qui ont favorisé l'envoi de correspondance en chiffres, à l'encre sympathique, etc... et qui doivent être à l'instant sinon arrêtés, au moins chassés. Je vous conjure, Monsieur le Baron, d'agir promptement, car le salut de la France en dépend. Ne rejetez point ces avis, qui ne sont que trop certains, et celui qui vous les donne est un de vos amis qui vous est inconnu.

« J'espère que le Président du Conseil, dont le talent et l'énergie sont si nécessaires actuellement, sera complètement rétabli, et agira avec la vigueur qui doit comprimer un parti qui ne se sent fort que lorsqu'on ne lui oppose pas de résistance.

« Je suis, Monsieur le Baron, avec le plus profond respect l'un de vos amis sincères. »

(s.) A. de V.

Les événements de Marseille sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de s'y attarder. La Duchesse de Berry débarque à Sainte-Croix près de Carry-le-Rouet. Elle y est accueillie par un ancien officier dévoué à sa cause. Elle passe la nuit dans une maison isolée. Rendez-vous avait été donné aux conjurés marseillais sur la plage de Tourette, à quatre heures du matin. On en attendait deux mille, il en vint une soixantaine qui tentèrent de donner l'assaut à l'Hôtel de Ville, mais furent rapidement désarmés et arrêtés. Le Duc d'Escars, nommé « Gouverneur général du Midi », parvint à s'échapper et rejoignit la Duchesse. Celle-ci, loin de se laisser abattre par un premier échec, prit,

sous un déguisement, la route de Vendée, où l'aventure devait se terminer comme on sait.

Mais l'intérêt que les autorités consulaires et préfectorales portent à l'affaire ne se trouve pas diminué du fait de l'issue malheureuse de la tentative de débarquement. Pendant la relâche forcée à Nice, un canot, monté par quatre ou cinq personnes, dont le Vice-Consul d'Espagne, a accosté le « *Carlo Alberto* », sans que le Gouverneur en ait été avisé. Quelle a été exactement la mission de ces hommes ? Le « *Carlo Alberto* » a été arraisonné le 4 mai par le « *Sphynx* » et conduit à La Ciotat. La Duchesse, que l'on avait cru à bord, n'y était pas. Où était-elle passée ? Avait-elle même été embarquée sur le « *Carlo Alberto* » ? D'autre part, où ont été débarqués les passagers du navire qui n'étaient plus que sept à bord au moment de l'arraisonnement ? Autant de questions que l'on se posait dans les Chancelleries et les Préfectures, et qui occasionnèrent un fiévreux échange de correspondance.

Masclet, Consul à Nice, écrit le 2 mai au Gouverneur de cette ville. Après avoir signalé la présence de la Duchesse de Berry et de sa suite à bord du navire, il poursuit :

« Vous pensez bien, Monsieur le Gouverneur, qu'avec la suspicion dont j'étais frappé, j'ai dû prendre les mesures nécessaires pour faire surveiller le « *Carlo Alberto* », pendant la durée de sa relâche, et c'est ce qui m'a donné les moyens de reconnaître que le bâtiment n'avait pas lui-même communiqué directement avec la terre, et qu'il n'avait reçu d'autre visite (celle du Vice-Consul d'Espagne exceptée) que celle d'un canot, monté par quatre personnes qui, en arrivant à bord, ont été distinctement aperçues échangeant leurs saluts avec ceux des passagers, en personnes de connaissance, ou par simple politesse, car il est très possible que cette visite ait été de pure curiosité, ce qui n'est pas rare à l'arrivée des bâtiments à vapeur.

« Parmi les personnes que portait ce canot, on n'a reconnu que M. le Marquis de la Penne, il était accompagné d'un officier en uniforme sarde qu'on a pris pour celui de la brigade d'Acqui, et de deux personnes en habit noir.

« M. le Vice-Consul d'Espagne, averti, comme de coutume, qu'un Grand d'Espagne de la 1re classe était sur le paquebot, s'y est rendu peu de temps après son arrivée : on a cru devoir éluder cette visite : un grand homme à moustaches lui a dit que S.E. était descendue à terre pour voir la ville. M. Calzia a laissé sa carte et s'est retiré... »

Le Gouverneur de Nice, M. Morra, répond au Consul :

« Votre lettre que je viens de recevoir me cause une extrême surprise ; j'ai de la peine à me persuader que le contenu soit vrai, tant me paraît extraordinaire le voyage des personnes que vous me dites se trouver sur le bateau à vapeur le « *Charles Albert* », venant de Livourne, et entré dans ce port le 27 avril dernier...

« ...Je viens vous prier de me donner les renseignements qui vous sont parvenus sur ces 4 personnes, afin que je puisse ordonner les démarches propres à découvrir qui elles peuvent être, et en rendre ainsi le compte qui m'est demandé par mon Gouvernement... »

Le 7 mai, M. Masclet, écrit à M. Decazes à Gênes :

« Vous aurez appris directement par le commerce de Marseille la capture du « *Carlo Alberto* », et de sa cargaison de légitimistes. J'ai reçu hier cette nouvelle d'Evangile du Préfet du Var, qui, dans une lettre du 5 m'écrit ce qui suit :

« M. le Sous-Préfet de Toulon m'écrit, en date du 4, que le bateau à vapeur le « *Charles Albert* » a été joint le même jour au matin par le « *Sphinx* » devant La Ciotat et amené dans le port de Toulon. Il ajoute que cinq personnes, et parmi eux la Duchesse de Berry, sont à bord du « *Charles Albert* ». On ne revient pas de surprise quand on songe à la démence de cette entreprise. Ma lettre, très développée à notre Ministre, a dû le préparer à tout ce qui est arrivé, excepté à la lâcheté des Carlistes de Marseille »...

Et comme les petites affaires personnelles ne peuvent malgré tout être perdues de vue, il termine :

« Je reçois avis de l'expédition de mon douloureux monument dont vous aviez bien voulu soigner la confection.

« Your most obliged. »

(s.) MASCLET.

Le 7 mai, le même écrit au Ministre des Affaires étrangères :

« Mon collègue de Gênes m'écrit du 5 qu'il vient de viser le passeport de Mad. de St-Priest qui, effrayée des bruits qui courent sur l'arrestation du « *Charles Albert* », part en toute hâte pour Marseille. Son passeport indique qu'elle est tenue au visa du Consul de France à Nice : elle ne l'a pas fait encore présenter, ce qui me fait croire qu'elle n'est pas arrivée.

« Ce n'est pas sans raison que cette dame a paru si vivement alarmée ; car elle savait sans doute que son mari se trouvait à bord sous la désignation de S.E. le Duc d'Almansara, Grand d'Espagne de la 1re classe, avec trois personnes de sa suite, qu'on aura reconnues sans doute pour être trois maîtres.

« Il était de notoriété publique dans tous les ports du littoral que le « *Carlo Alberto* » était la propriété de la Duchesse de Berry. Si on avait voulu écarter le soupçon qu'elle fût à bord, lors de la relâche du 27, on aurait dû se dispenser d'étendre la belle toile qui couvrait en entier tout le pont contre les ardeurs du soleil. Les habitués du port de Nice se demandaient pour qui ce pauvre « *Carlo Alberto* », qui n'avait jamais couvert ses frais, avait pu faire cette dépense de luxe. Une autre remarque qu'on a faite c'est que le Capitaine s'est montré à terre en grande tenue, lui qui n'en avait jamais eu d'autre que celle d'un marin de sa classe. »

Il écrit au Baron de Barante à Turin, pour signaler l'étrange conduite, dans cette affaire, du Gouverneur de Nice :

« ...J'ai chargé mon frère d'aller de suite donner lecture à M. le Gouverneur d'une lettre annonçant la prise de « *Carlo Alberto* » qui ignorait tout de cette importante nouvelle.

« M. le Gouverneur dit à mon frère dans la conversation, que j'avais été mal informé au sujet du canot ; que les quatre personnes qu'il portait étaient des invalides, faisant pour leur santé de fréquentes promenades en mer, qu'ils n'avaient pas d'autre objet que d'en faire une ce jour-là, et qu'ils n'était pas vrai qu'ils fussent montés à bord. Il ajoute qu'on m'avait également trompé quant à la qualité de l'approvisionnement du combustible et que les mille quintaux se réduisaient à 150 ou 200. »

M. Masclet ne pense pas cependant que des lettres pour les conjurés aient été remises aux passagers du canot :

« ...Je n'hésite pas à vous certifier à vous même, Monsieur l'Ambassadeur, que je ne crois pas qu'aucun d'eux fût porteur de communications suspectes ou se fût chargé de dépêches pour la poste, qui partait en effet pour la France le soir même. Il est incontestable que des lettres sont parties par ce courrier, du « *Carlo Alberto* » pour Toulon, pour Marseille et autres villes du midi : mais comment supposer qu'on leur eût remis ces lettres sur le pont qu'ils n'ont pas quitté, et où ils étaient en vue et si près de la terre : si on avait eu une pareille mission à leur confier, ne les aurait-on pas fait descendre dans la grande chambre, et se serait-on hâté de les congédier si brusquement... »

Lors de l'arraisonnement du « *Carlo Alberto* » par le « *Sphinx* », l'attention s'était immédiatement portée sur Mlle Le Beschu, femme de chambre de la Duchesse, « inscrite sur le livre de bord, sous le nom de Vve de Ferrari, qui dissimulait son visage sous un voile ». Elle fut prise pour la Duchesse et

la nouvelle de son arrestation fut sur le champ adressée à Paris. La méprise devait être découverte un peu plus tard, ce qui allait poser une question importante : qu'était devenue la Duchesse de Berry ?

Le Préfet des Bouches-du-Rhône écrit le 9 mai 1832 au Consul général à Gênes :

« Mme de St-Priest arrivera ici en même temps que son mari, car les passagers arrêtés sur le « *Carlo Alberto* » sont attendus ce soir ou demain matin.

« On m'assure que Mme la Duchesse de Berry n'était pas sur le « *Carlo Alberto* » au moment de l'arrestation.

« Où est-elle donc ?

« Ne s'est-elle point embarquée ?

« Ou bien a-t-elle été débarquée à Roses où le bateau a touché le 30 avril au soir ?

« Ou bien enfin a-t-elle été débarquée clandestinement sur la côte ?

« Je vous serai fort obligé de prendre quelques renseignements pour savoir si Mme la Duchesse est rentrée à Massa ?... »

M. Masclet au Baron Decazes, le 10 mai :

« J'ai été bien contrarié par un long service funèbre qui m'a pris une grande partie de ma matinée... Je vous envoie une lettre reçue de M. le Préfet du Var ; vous y verrez que les 14 passagers qui étaient à bord du « *Carlo Alberto* », en partant de Nice, sont réduits à moitié : je crains bien que parmi les échappés se trouvent Bourmont père et fils. M. de St-Priest, sous le nom de Duc d'Almansara, Grand d'Espagne ,et Rose Staglieno, Vve Ferrari, ou la Duchesse de Berry, étaient à bord quand le « *Sphinx* » s'est emparé du « *Carlo Alberto* » à La Ciotat. Le Préfet Maritime a reçu des instructions relativement à ces deux personnages, nous saurons, j'espère aujourd'hui en quoi elles consistent... »

Il écrit encore le même jour :

« J'avais demandé à M. Goubault quelques développements sur les hommes et sur les choses qui me fissent voir un peu plus clair dans les mouvements du « *Carlo Alberto* » et dans l'équipée de Marseille ; voici ce qu'il me répond : « Je ne puis rien dire de plus que ce que je vous ai précédemment mandé : j'ai usé avec tous de la plus absolue discrétion. Je n'ai entretenu de cette affaire si essentielle que le Ministre et vous, mais vous voyez que M. le Préfet Maritime de Toulon peut seul être instruit du nom des personnes, et je n'ai pu ni dû les lui demander. Il me suffit de savoir qu'elles sont prises et sous bonne garde. On déraisonne à la journée ici à

ce sujet, on fait les plus ridicules conjectures, il en sera de même partout jusqu'à la publication officielle. Ce n'est pas un mal de laisser l'initiative au Gouvernement. »

Le 12 mai, nouvelle lettre du Baron Decazes :

« Le paquet de M. le Préfet du Var, que je vous transmets, m'a été envoyé sous cachet volant ; vous verrez, non sans grande surprise, que la Duchesse de Berry ne s'est pas trouvée à bord. On a voulu dire ne s'est plus trouvée. Ce dont je suis bien sûr, c'est qu'elle était sur le « *Carlo Alberto* » dans sa relâche à Nice, depuis deux heures jusqu'à onze de la nuit. Ce qu'elle est devenue depuis ne me regarde pas.

« In haste. Ever yours. »

(s.) MASCLET.

Le 14 mai 1832, le Consul de Gênes écrit au Préfet Maritime de Toulon une lettre intéressante car elle indique que le Gouvernement sarde, sachant ou soupçonnant ce qui allait se passer, entendait que sa responsabilité ne fût pas mise en cause.

Monsieur le Vice-Amiral,

« Je crois devoir vous transmettre ci-joint l'extrait d'une dépêche que j'ai adressée au Ministre des Affaires Etrangères au sujet du « *Charles Albert* » arrêté à La Ciotat. J'espère qu'aucune détermination ne sera prise à l'égard de ce bâtiment avant la fin de la procédure qui s'instruit en ce moment contre les auteurs du complot qui a été déjoué.

« L'avertissement donné au capitaine du « *Charles Albert* » avant son dernier voyage à Livourne, portait que si les intérêts des propriétaires se trouvaient compromis par suite des intrigues auxquelles ils prenaient part, le Gouvernement sarde les en rendait seuls responsables et ne les soutiendrait pas... »

Le 16 mai, M. Masclet signale à M. Decazes, sous pli confidentiel, qu'il tient de source sûre, que la Duchesse de Berry a été débarquée du « *Carlo Alberto* » à Roses, le 1er mai : « Ce rapport que j'ai tout lieu de croire exact, va mettre, il faut l'espérer, un terme à bien d'oiseuses controverses et d'injurieuses suppositions ».

Il ajoute en post-scriptum :

« Le Ministre de l'Intérieur vient de mettre à ma disposition une somme de 1.000 francs pour police secrète. Combien on doit regretter de n'avoir pas accédé à la demande que j'en ai faite dans le mois de mon arrivée à Nice !

« Vous savez peut-être qu'on persiste à croire et à m'écrire que la Duchesse est cachée dans une campagne voisine de Nice, même qu'elle a débarqué à Nice ! Chose improbable, pour ne pas dire impossible, je crois l'avoir démontré. »

Et voici maintenant peut-être la plus grande mystification d'une aventure qui en connut beaucoup :

Le Consul de Gênes mande le 23 mai 1832 au Préfet du Var :

« Le Directeur de la Police locale m'ayant informé hier soir qu'il venait de faire incarcérer une française, portant un costume d'homme, qui s'était faussement donnée pour Madame la Duchesse de Berry et qu'il me dépeignait comme dans un état approchant de la démence, je crus devoir interroger moi-même cette femme amenée devant moi. Elle me déclara se nommer Marie Debruele, de Villefranche (Rhône), âgée de 30 ans, et m'assura qu'éprise d'un jeune homme, et contrariée par sa famille, elle avait quitté son pays et voyagé sans passeport jusqu'à Nice, où, après avoir quitté le costume de son sexe, pour arriver jusqu'à Gênes, un sieur Durbec, de Biot (Var) commissionnaire établi à Nice, lui aurait prêté un passeport que lui avait délivré le Consul du Roi en cette résidence pour son voyage en Provence auquel il venait de renoncer ; mais que ce passeport portant aussi l'épouse et un enfant du sieur Durbec, ils avaient oublié de les faire effacer du passeport et s'étaient contentés de faire ajouter, *allant à Gênes au lieu d'allant en France ;* que cette circonstance avait éveillé les soupçons de la police de Gênes, et qu'inquiète de ce qui pouvait en résulter, elle aurait eu l'idée de solliciter *l'intervention ecclésiastique,* en essayant de parler à l'Archevêque ; que le hasard l'ayant adressée à un chanoine, nommé Dagnino, celui-ci avait remarqué deux livres de dévotion qu'elle avait sur elle, et qui étaient dédiés à la Duchesse de Berry ; ce qui lui avait fait imaginer qu'elle pourrait bien être la Princesse ; qu'espérant que cette persuasion lui attirerait des égards, et faciliterait son départ de Gênes dans cette direction qu'elle préférerait, elle crut ne pas devoir le détromper et qu'alors ce chanoine lui dit qu'il allait faire avertir le Consul d'Espagne, qui non seulement était fort dévoué à la Duchesse de Berry, mais qui *lui avait dit, en confidence, avoir des fonds à sa disposition et montré des lettres qu'il avait reçues d'elle ;* qu'en attendant il la présenta à M. le Vicaire Apostolique Administrateur du diocèse vacant de Gênes, et qu'en effet arriva bientôt M. le Consul d'Espagne, qui après diverses démonstrations de respect, ne tarda point cependant à s'apercevoir de la méprise de son ami le chanoine, et piqué d'avoir été pris pour dupe, la fit mettre à la disposition du commissaire de police du quartier.

« Les réponses de cette femme aux questions que je lui ai adressées ont été nettes et de nature à me persuader que sa tête était saine.

« Quoi qu'il en puisse être, et bien que rien ne m'eût donné lieu de supposer que sa présence ici puisse se rattacher aux événements qui viennent de se passer à Marseille, j'ai cru devoir lui imposer l'obligation de se présenter devant vous à son passage à Draguignan. Cependant elle pourrait bien effacer l'annotation que porte le passeport que je viens de lui délivrer pour son pays natal, et cette supposition aurait suffi pour m'engager à vous transmettre les détails auxquels peut donner une certaine importance ce qui est relatif à M. le Consul d'Espagne.

« Ce n'est point, Monsieur le Préfet, que le simple rapport d'une personne que nous ne connaissons pas et qui ne se présente elle-même que sous des auspices peu favorables, puisse trop arrêter notre attention, mais dans la circonstance actuelle, il ne faut rien négliger de ce qui peut mettre sur la trace de la vérité, et je dois d'ailleurs vous faire remarquer, que d'après les opinions bien connues de M. le Consul d'Espagne et divers autres faits plus ou moins confirmés, nous devons penser que la Delle Debruele ne m'a rien dit que de trop véridique sur les *confidences* du chanoine. »

Le 24 mai, une note tragique dans la correspondance de M. Masclet au Baron Decazes :

« J'ai le chagrin d'avoir à vous annoncer que le 21 M. Goubault, Préfet du Var, a eu le malheur de se casser la jambe : un cheval fougueux a causé cet accident, ce qui m'a rappelé qu'une cause semblable m'a enlevé mon excellente femme et a failli me coûter la vie ; la fracture a eu lieu avec esquilles, et près de la cheville : on espère pouvoir éviter l'amputation.

« Mme de St-Priest, partie il y a huit jours pour Marseille, est déjà de retour ici ; elle paraît fort triste. Nous avons ici 30 ou 36 carlistes fugitifs de France, ou venant d'Italie et de Massa.

« Comment va se terminer cette affaire de Rome, où M. de St-Aulaire has shown so much spirit ? M. le Préfet Maritime de Toulon a été informé par le Préfet des Pyrénées-Orientales que le débarquement de sept passagers du « *Carlo Alberto* » qu'on croyait avoir été effectué à Roses, le premier courant, n'a réellement pas eu lieu, et la preuve qu'il en donne (très peu concluante assurément) c'est ce que le Comte de St-Priest a vivement et vainement sollicité la commission sanitaire de certifier frauduleusement par écrit le débarquement de sept passagers à Roses.

« Le Préfet Maritime a reçu l'avis de l'arrivée du Duc d'Orléans à Marseille le 1er et le 2 et à Toulon le 4 et 5 juin.

« Cette rentrée de Grey au Ministère est un événement de haute importance. In haste Yours. »

(s.) MASCLET.

Le 26 mai, M. Masclet à M. Decazes :

« ...J'ai eu par ce dernier (l'Inspecteur des Douanes à Toulon) quelques détails sur l'affreux accident arrivé à M. Goubault : un

habile chirurgien qu'on ne se serait pas attendu à trouver à Vidauban, l'a bien opéré et bien soigné. On espère pouvoir bientôt le transporter à Draguignan. Le Gouvernement n'a pas beaucoup d'administrateurs qui le valent... »

« ...La mystification du Consul d'Espagne m'a beaucoup amusé. »

Ever Yours.

(s.) Masclet.

Le Conseiller de Préfecture délégué, signant pour le Préfet du Var empêché, écrit de Draguignan le 28 mai 1832 au Baron Decazes :

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 23 courant au sujet de la française qui sous le costume d'homme s'est fait passer à Gênes pour la Duchesse de Berry. Je vous prie d'agréer tous mes remerciements pour ces renseignements que j'ai cru devoir transmettre immédiatement à M. le Ministre de l'Intérieur, surtout en ce qui concerne M. le Consul d'Espagne.

« ...vous aurez sans doute appris la malheureuse catastrophe qui vient d'arriver à M. le Préfet. Hier encore il allait bien, aujourd'hui la grave fracture qu'il s'est faite à la jambe gauche le 21 courant semble s'envenimer. La fièvre a repris de l'intensité et son état procure les plus vives inquiétudes, non seulement à sa famille, mais à l'universalité des habitants du département du Var... »

Le 31 mai, M. Masclet envoie un billet à Gênes :

Mon cher Collègue,

« La poste va partir, et je n'ai que le temps de vous recommander de faire surveiller Modène : une révélation me porte à croire que la Duchesse y est cachée.

« Je vous en dirai davantage par le premier courrier. Tout à vous. »

Le 2 juin, M. Castelbourg, Gouverneur de Gênes, écrit au Consul général en cette ville :

« J'ai reçu hier matin une lettre de Livourne dans laquelle on me disait qu'on y avait débité la nouvelle de l'arrivée de la Duchesse de Berri à Massa, ce qui m'a été répété par le courrier de ce matin. J'ai envoyé depuis hier une personne aux frontières pour vérifier la chose : elle ne tardera pas à être de retour et si cela est vrai, je m'empresserai de vous en informer... »

Dans une seconde lettre datée du lendemain, il précise :

« La personne que j'ai envoyée à Massa vient de m'assurer que la Duchesse de Berri n'y était pas encore arrivée la matinée du

premier de ce mois, mais qu'on l'y attendait sous peu, sans savoir d'où elle pouvait venir. On croit qu'elle ira loger dans le palais du Duc de Modène ; si elle arrive effectivement je le saurai de suite et je vous en informerai de même. »

Alors que le 3 juin le Gouverneur de Gênes annonçait au Baron Decazes que la Duchesse de Berry était attendue, sous peu, à Massa, ils étaient bien loin de se douter tous deux que la conspiratrice avait, au cœur même de la Vendée, fixé à la nuit du 3 ou 4 juin l'heure du grand soulèvement des Chouans.

Mais qui aurait pu songer à reprocher à ces lointains fonctionnaires un manque d'informations précises, alors que le Gouvernement lui-même n'était pas mieux renseigné, et qu'il fallut attendre de longs mois avant de découvrir, grâce à la trahison de Deutz, la cachette où se terrait la Duchesse.

Son arrestation le 7 novembre au matin devait mettre un terme à une sanglante aventure et porter un coup décisif aux ambitions de celle qui n'avait pas hésité à signer des manifestes incendiaires du nom de Marie-Caroline, régente de France.

Fernand Leleux.

VARIÉTÉS

NOUVEAUX DOCUMENTS COMPLÉMENTS AU SECRET DU ROI (1)

« Le secret du roi » a fait l'objet de maintes études depuis que Boutaric, sous-directeur aux Archives impériales, il y a près de cent ans, entreprit la publication de trois cents lettres de Louis XV aux principaux agents de son « secret », Tercier et le Comte de Broglie, publication qui incita, treize ans plus tard, le duc Albert de Broglie à tracer en deux volumes célèbres l'histoire de cette étrange politique du roi.

Pourtant les documents essentiels restaient encore inédits ; ce sont eux que la très diligente Société de l'Histoire de France entreprend de publier par les soins de deux érudits : MM. Didier Ozanam et Michel Antoine. Ces documents sont précisément les lettres du comte de Broglie qui sont indispensables à connaître pour comprendre celles du roi.

Frère cadet du maréchal, duc de Broglie ,le comte Charles-François s'était distingué aux armées en Italie, en Bavière, sur le Rhin au temps de la guerre de la succession d'Autriche ; il s'était trouvé en rapports avec le Prince de Conti qui, en 1752, le fit nommer par Louis XV ambassadeur à Varsovie. Il n'avait alors que trente-cinq ans.

Les éditeurs de la présente publication ont établi la genèse du secret royal qui est bien antérieur à l'initiation du comte

(1) Correspondance secrète du Comte de Broglie avec Louis XV (1756-1774), publiée par la Société de l'histoire de France par Didier Ozanam et Michel Antoine, tome I, 1756-1766, Paris, Klincksieck, 1956, un vol. gr. in-8° de CXIV-392 p.

de Broglie. C'est la « timidité du roi », son incapacité à discuter les vues de ses ministres qui incita, tout jeune, Louis XV à cette duplicité qui lui fit mener de front deux politiques souvent opposées. Dès avant la mort du cardinal de Fleury (dans le jugement duquel il avait cependant pleine confiance), le roi correspondait avec Chauvelin auquel il venait d'enlever son portefeuille. Celui qui fut longtemps son confident, son cousin, le prince de Conti, dont il encouragea la candidature au trône de Pologne, encourut plusieurs fois sa disgrâce ; mais ainsi que le comte de Broglie, plusieurs fois exilé dans ses terres, Conti put continuer ses démarches souterraines avec l'approbation royale.

Etait-ce proprement duplicité ? peut-être pas, malgré les apparences, mais nonchalance, faiblesse d'un caractère qui ne pouvait s'arrêter à une décision, corrigeait aussitôt en secret celle qu'on venait de lui faire prendre officiellement, retirant par « une lettre sèche et glacée » le portefeuille d'un ministre dont la veille, il avait approuvé les suggestions.

La partie la plus intéressante du secret est, on le sait, relative à la politique à suivre vis-à-vis de la Pologne. Bien avant que le comte de Broglie ne devienne le principal agent de cette politique, le roi, poussé par Conti, a encouragé son cousin dans la poursuite de son rêve de la couronne polonaise : Le comte de Broglie croit même que c'est la duchesse de Châteauroux qui a décidé son royal amant à consulter Conti, lequel porta bientôt au roi, « toutes les semaines, des portefeuilles pleins de papiers dont aucun ministre n'avait connaissance ». S'il est vrai qu'Auguste III avait dû son élection à l'appui direct de la Russie et de l'Autriche, alors que la France avait poussé, très mollement, une précédente diète à rendre le trône à Stanislas Leczinski, l'électeur de Saxe, au moment où le comte de Broglie arrivait comme ambassadeur à Varsovie, s'était rapproché de la cour de Versailles puisqu'il avait avec joie marié sa fille Marie-Josèphe au dauphin. Cependant un parti saxon demeurait hostile, parce que fidèle à Elisabeth.

C'est dans ces conditions que le comte de Broglie était parti pour Varsovie, recevant des instructions contradictoires de son ministre, le marquis de Saint-Contest ,et du prince de Conti, ces

dernières étant accompagnées d'un billet autographe du roi le priant « d'ajouter foi à ce que lui dira M. le Prince de Conti et n'en parler à âme qui vive ».

C'est ce double jeu auquel, avec beaucoup de doigté, le comte de Broglie devait s'adonner jusqu'à la mort du roi au milieu des plus étranges péripéties.

La correspondance publiée dans le présent volume s'arrête à l'année 1767, au moment où meurt Tercier, premier commis du ministère, cheville ouvrière du secret. Elle comprend cent quatre-vingt-dix-neuf lettres. Les plus intéressantes sont, naturellement, celles relatives à la question de Pologne, envisagée de façon si différente par le prince de Conti, le comte de Broglie, les ministres successifs et le roi lui-même. On y suit presqu'au jour le jour l'évolution d'une situation continuellement instable. Le renversement des alliances que Broglie se garde bien de critiquer, qu'il reconnaît même comme nécessaire après le traité de Westminster, a comme conséquence de rapprocher la France de la Russie d'Elisabeth. Or, en ce milieu du XVIIIe siècle (comme encore en 1939), une alliance avec la Russie est incompatible avec une protection efficace de la Pologne. Choiseul ne voit que des avantages au développement de « l'anarchie » en Pologne, tandis que le roi déplore les prétentions d'Elisabeth sur la Prusse orientale. Deux illogismes. La mort de la tsarine, l'avènement de son neveu Pierre III et bientôt après de Catherine II jetèrent les agents du secret dans la plus grande inquiétude. De la folie de Pierre on pouvait tout craindre, mais peut-être plus encore de l'ambition et de l'habileté de la nouvelle souveraine.

La politique du secret consistait essentiellement à préserver la Pologne de la domination russe. Or l'année même de l'avènement de Catherine (1763), Auguste III disparaissait. Devant l'opposition de la majorité des magnats à l'élection du nouvel électeur de Saxe, Louis XV, brouillé avec le prince de Conti, ne se souciant pas de soutenir sa candidature par des subsides importants, encore moins par les armes, force était d'approuver celle d'un « piaste » comme les agents secrets de Varsovie le demandaient depuis longtemps. Louis XV et son secret se prononcèrent pour le grand général Branicki. Malheureusement les soldats de

Catherine avaient déjà franchi la frontière et les magnats subissaient une double pression en faveur de Stanislas Poniatowski. La puissante famille des Czartoriski soutenait à fond cette candidature, Poniatowski étant un de leurs proches parents. Comment ne se rendirent pas compte, ces aveugles patriotes, que l'amant de Catherine resterait toujours son obligé, son prisonnier. Les Czartoriski, en contribuant pour une grande part à cette élection, creusèrent eux-mêmes le tombeau de leur patrie !

Quatre-vingts nonces, sur trois cents seulement, participèrent à cette élection faussée. Déjà le primat avait grossièrement éconduit l'ambassadeur de France, le marquis de Paulmy, qui avait entraîné dans sa retraite tous les agents français !

En vain, deux ans durant, Stanislas devenu roi par la grâce de Catherine chercha à renouer avec la France, demandant l'appui de Louis XV dans son projet de réforme de la Constitution qu'il dut ajourner pendant vingt-sept ans !

On trouve naturellement les échos de tous ces événements dans les lettres du comte de Broglie, comme aussi de l'aventureuse conduite du chevalier d'Eon en Angleterre, quand on eut le tort de charger cet étrange personnage d'une mission secrète de concert avec un officier, ancien subordonné du comte de Broglie, la Rizière, mission consistant, au lendemain du traité de Paris, à rechercher sur les côtes des îles britanniques des possibilités de débarquement ; preuve, entre plusieurs autres, que le roi, malgré ses dispositions pacifiques, était tout prêt à prendre la revanche de sa défaite de 1763 quand l'occasion s'en présenterait.

On voit, d'après tout ceci, combien ces lettres d'un agent secret aussi zélé que le comte de Broglie sont précieuses à consulter pour tous ceux que les relations internationales, assez embrouillées du XVIIIe siècle, intéressent encore, d'autant plus qu'elles sont copieusement annotées par MM. Ozanam et Antoine à qui on ne saurait témoigner trop de gratitude ; souhaitons seulement que la Société d'Histoire de France ne nous fasse pas trop longtemps attendre le second et dernier volume.

Pierre Rain.

LA RÉVISION DES GRADES CHEZ LES ÉMIGRÉS EN 1793

L'on se rend peu compte du désappointement et des douloureuses désillusions de ceux qui avaient échappé à la catastrophe royale du 10 août 1792 quand ils arrivèrent en Belgique où ils comptaient sur l'accueil et la sympathie des Emigrés qui les y avaient précédés.

Eux qui avaient servi et défendu Louis XVI jusqu'au dernier moment furent indignés de l'attitude des Frères du Roi, de leur entourage, de tout ce qui avait quitté la France « pour rétablir le Roi » dont ils étaient les premiers à critiquer et condamner la politique, de leur hostilité même envers les derniers défenseurs de la Monarchie.

Et cependant ceux-ci n'avaient-ils pas été assurés lors de la création de la Garde Constitutionnelle de Louis XVI que « les Princes désiroient que le roy restât entouré de personnes sur lesquelles il pût compter » ? (1).

Cette attitude hostile à Louis XVI et à ses serviteurs est bien connue ; les Princes la poursuivaient dans sa plus rigoureuse logique : pour eux rien ne comptait depuis le 17 juillet 1789 où le Roi s'était rendu à l'Hôtel de Ville de Paris. Depuis ce moment, prétendaient-ils, le Roi n'étant plus libre, tout ce qu'il avait fait, signé, ordonné, accordé était entaché de nullité.

Les Frères du Roi en effet décidèrent de leur propre autorité d'invalider les nominations faites par Louis XVI à tous les grades militaires à partir du mois de juillet 1789 ; et ils firent

(1) Souvenirs d'Edme de la Chapelle de Bédelarnès. Plon, 1913, p. 33.

paraître le 21 août 1792 un règlement, dit « Règlement des Princes », dont l'article 8 portait que dans les formations militaires que l'on envisageait de constituer « les officiers prendraient rang entre eux d'après le grade qu'ils avaient en France au 1er juillet 1789 » (1). De ce fait aucun avancement n'était possible pour les anciens officiers, primés par de plus jeunes qu'eux, mais auprès des Princes depuis le début de la Révolution, nommés souvent à des emplois pour lesquels leurs mérites ne les qualifiaient pas toujours. Bien mieux, ils étaient rétrogradés au rang qu'ils possédaient en juillet 1789 sans qu'on tint compte de l'avancement dont ils avaient bénéficié régulièrement et d'après les Ordonnances anciennes jusqu'en 1792.

Une telle conduite à leur égard ne pouvait qu'indigner ceux qui en étaient les victimes, et ils le manifestèrent : nous avons en effet découvert une protestation très digne du Cte d'Hervilly, commandant la Garde Constitutionnelle à cheval de Louis XVI, que l'on nous saura gré, pensons-nous, de faire connaître d'après les archives du Château de Leschelle au Cte de Caffarelli, son arrière-petit-fils.

Le baron de Pont-l'Abbé, maréchal de camp et commandant la Garde à pied du Roi, écrivait à son camarade le 14 juin 1793 d'Aix-la-Chapelle où il était réfugié :

« ...Il y a un mois que j'ai été à Hamm, et j'ai eu tout lieu d'être satisfait du bon accueil de M. le Régent et des Princes avec lesquels je dînais. Comme j'avais demandé au Baron de Flachslanden un passeport signé de M. le Régent, je n'ai pu l'avoir qu'au moment où je montais à cheval pour m'en retourner. Ce n'est qu'à Ulna que je lus ce passeport, et je fus surpris qu'il ne me fut donné aucune énonciation de grade, d'autant que j'ai paru en uniforme de maréchal de camp. Comme j'ai pensé que c'était avec intention qu'il n'avait point été

(1) « Les officiers au moment de la formation (des corps) prendront dans chaque corps rang entre eux dans le grade qu'ils avoient en France au 1er juillet 1789, et en cas d'égalité de grade à cette époque, suivant la date de la commission qu'ils avoient précédemment. » (Lettre du Comte d'Hervilly au Comte d'Avaray, du 11 septembre 1794. Archives Nationales, AFII54, pl. 397, pièce 9). — Cf. *Journal d'émigration du Comte d'Espinchal*, p. 338.

fait mention de mon grade, j'ai écrit au Bon. de Flachslanden la lettre que vous trouverez ci-contre, ainsi que la réponse qui nous assure un brevet de maréchal de camp de la date du nôtre dès que les circonstances le permettront à M. le Régent. Je n'ai fait part à qui que ce soit de l'espèce de difficulté que j'ai éprouvée pour l'énonciation de notre grade de Maréchal de camp qui ne peut nous être justement contesté. Je conserve la lettre de M. de Flachslanden à cause de la décision de Monsieur, et pour prévenir d'autres observations... »

Lettre de M. de Pont-l'Abbé au Baron de Flaschslanden, 28 mai 1793 :

Monsieur le Baron,

« Comme il n'est fait mention d'aucune dénomination de grade dans le passeport que vous avez bien voulu faire signer pour moi à M. le Régent, j'ignore si c'est un oubli de secrétaire, ou si je puis l'attribuer à quelqu'incertitude sur les fonctions que j'ai eu l'honneur de remplir près du feu Roy. Je vous prie en conséquence de faire connaître à M. le Régent comment j'ai été promu au grade de Maréchal de camp.

Le Roy nomma le 13 octobre 1791 M. le Duc de Brissac lieutenant général commandant de sa garde, et le même jour je fus nommé ainsi que M. d'Hervilly maréchal de camp commandant la Garde du Roy. Le 14 novembre 1791 le Roy nomma tous les officiers de sa Garde, et les trois officiers généraux furent présents à ce travail.

Aucun des brevets des officiers de cette Garde n'ont été signés de la main d'un ministre constitutionnel ; et certes M. le Duc de Brissac n'eût pas plus accepté à pareil titre le grade de lieutenant général que M. d'Hervilly celui de maréchal de camp. La signature de M. de la Porte a remplacé celle du ministre de la Maison du Roy, et les brevets des officiers généraux de la Garde ont été conçus dans les mêmes termes que ceux des capitaines des Gardes du Corps.

Antérieurement au 13 octobre 1791 j'ai refusé de remplir dans la 20e division commandée par M. de la Morlière les fonc-

tions de maréchal de camp où par rang d'ancienneté j'avais été appelé.

C'est par un pur « de part le Roy » que M. le duc de Brissac à la tête de la Garde du Roy y a fait recevoir M. d'Hervilly et moi comme maréchaux de camp, c'est enfin en habit d'officier général qu'en juillet et août derniers nous avons passé plusieurs nuits dans le cabinet du Roy ; et plus heureux que M. le Baron de Viomesnil, blessé à deux pas de moi dans la journée du 10 août, j'en ai été quitte pour une déchirure au tendon après avoir essuyé quelques fusillades.

Il est impossible, Monsieur le Baron, de ne point attacher le plus grand prix à une grâce qui est une preuve du contentement que le Roy a eu de mes services et de ceux de sa Garde qui ont péri sur les marches du trône pour conserver dans son palais le meilleur des Rois. Ce dévouement connu a été cause du licenciement de ce corps qui eût été un obstacle aux atrocités préméditées et commises le 20 juin et dans la journée du 10 août qui n'a point tardé à être suivie du plus grand des forfaits.

Les témoignages de bonté dont M. le Régent m'a comblé et honoré lorsque j'ai eu l'honneur de lui faire ma cour à Hamm ont dû m'interdire toutes observations et demandes personnelles, mais la conservation d'un grade dans lequel j'ai servi près du Roy m'est trop chère pour ne pas espérer que M. le Régent voudra bien y joindre son assentiment. Je vous prie d'être persuadé que ma reconnaissance égalera les sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être... »

Réponse du Baron de Flachslanden. Hamm, 5 juin 1793 :

« J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 28 du mois dernier. C'est effectivement par ordre de M. le Régent qu'il n'y avait sur votre passeport aucun grade énoncé.

J'ai mis votre lettre sous les yeux de ce prince, et je n'ai eu aucun besoin de lui faire apercevoir la différence qui existe entre la manière dont vous avez acquis votre grade et celle dont les officiers constitutionnels y sont arrivés.

M. le Régent m'a chargé de vous dire qu'il trouvait de l'in-

convénient à reconnaître en ce moment-ci la validité de votre brevet quoiqu'il fût bien donné de la pleine volonté du Roy et quoiqu'il ne fût pas signé par un ministre constitutionnel ; il trouve que c'est une raison pour vous rendre justice dans un autre temps, mais que votre avancement n'en est pas moins un acte fait pendant la prison du Roy. Pour accorder ce qu'il doit à la manière dont vous avez servi le Roy son frère avec le principe dont il ne veut point se départir, son intention est de vous donner un brevet de Maréchal de camp daté de l'époque où vous l'avez reçu du Roy dès que les circonstances lui permettront d'en faire expédier. Cette décision regarde M. d'Hervilly ainsi que vous, et je me charge bien volontiers d'en rappeler le souvenir lorsqu'il en sera temps. »

Le Baron DE FLACHSLANDEN.

Le Comte d'Hervilly n'était pas homme à prendre les choses avec autant de résignation que l'avait fait le Baron de Pont-l'Abbé ; ce n'était nullement dans son caractère qu'il avait assez vif. Trois jours plus tard il adressait au Comte de Provence, — au Régent —, une protestation très digne, et que l'on ne saurait lire sans émotion :

« Mémoire lu à M. le Régent à Hamm le 17 juin 1793 et remis à son Conseil (1) :

M. le Baron de Flachslanden m'a prévenu que M. le Régent avait refusé un passeport à M. de Pont-l'Abbé avec le titre de Maréchal de camp, et qu'il ne pouvait reconnaître ce titre ni à lui ni à moi puisque nous ne l'avions reçu l'un et l'autre que dans un moment où le feu Roy n'était pas libre.

Il était peu probable que le seul acte de liberté de Louis XVI pût être contesté lorsque malgré l'opinion fortement prononcée des factieux qui l'opprimaient Il a daigné appeler auprès de Lui tous ceux qui avaient soutenu son autorité et qui n'avaient laissé aucun doute sur leur attachement à sa personne. Il suffit pour s'en convaincre de se rappeler la formation de la garde momentanée du Roy.

(1) La minute est écrite tout entière et d'un seul jet de la main du Comte d'Hervilly.

Le Roy en avait confié le commandement général à M. le Duc de Brissac qui a péri. Il avait donné le commandement de la Garde à pied à M. de Pontlabbé qui a su conserver dans la plus exacte discipline et dans les meilleurs principes un régiment de nouvelle création, et avec lequel il a prouvé à Blois, à Orléans, etc... qu'il joignait au plus grand courage la prudence et la fermeté soutenue. On avait placé dans la garde à pied et dans la garde à cheval en officiers supérieurs ou subalternes ceux qui s'étaient le plus distingués et autant que possible les plus anciens de leur grade, MM. d'Attilly, Chantereine, Cappy, d'Alençon, Falqueirette, Charlevalle, Précy, Noirmont, Marcilly, Launoy, de Lort, etc., etc., de Gassault, Guibert, Bourgeois, Parazols, Chevanne, Lehellec, d'Andoins, Montrichard, Devaux, Bonneval, Saint-Didier etc., etc...

Ces officiers ont prouvé par des actions marquantes et une conduite soutenue en Franche-Comté, en Bretagne, à Béziers, à Nancy, en Provence, en Languedoc, à Maubeuge, à Versailles, à Amiens, à Clermont, à Noyon, Chantilly, Varennes, etc., qu'ils connaissaient l'étendue de leurs devoirs. Leur conduite distinguée avait déterminé le choix du monarque et les emplois dont il les a honorés.

Tous ceux qui la composaient ont résisté à tous les genres de séduction : à des dangers individuels, aux persécutions de tous genres dont leurs amis, leurs parents et leurs propriétés ont été plus ou moins victimes. Il ne reste à la plupart d'entr'eux d'autre bien que le brevet qu'ils ont reçu des mains du Roy, et l'on veut (le) leur ôter.

Les témoignages flatteurs de confiance et de bonté dont le Roy et sa famille ont comblé cette garde est son titre le plus honorable. Elle l'a mérité par son dévouement, la plus grande partie a péri sur les marches ou sous les débris du trône, Louis XVI lui-même est mort ; et l'on veut priver le petit nombre de ceux qui ont survécu à leur maître de l'état qu'Il leur avait donné.

Leurs Altesses royales ont cru devoir récompenser par des grades, par le commandement de quelques corps les officiers qui se sont rendus près d'eux. Ils ôteraient le grade et l'état aux

officiers qui sont restés près du Roy jusqu'au dernier moment, et dont plusieurs même les ont quittés pour s'y rendre d'après leur approbation et leurs ordres. Presque tous les officiers qui ne sont point venus de Coblence étaient restés en France d'après des ordres directs ou indirects du Roy.

Le cher et fatal honneur de le défendre a fait éprouver plus d'un danger, plus d'un sacrifice. Avoir été de la Garde du Roy est un titre à l'estime, à la bienveillance, à la considération parmi les étrangers ; et ce serait M. le Régent de France, le frère du Roy Louis XVI qui voudrait méconnaître les titrés les plus sacrés puisqu'ils étaient le résultat de la première et dernière volonté de notre infortuné souverain depuis sa captivité.

On prétendrait que des considérations politiques doivent engager à différer de reconnaître des brevets délivrés par le Roy lorsqu'il était retenu aux Thuilleries.

Peut-on regarder comme des brevets constitutionnels des brevets expédiés par l'ordre du Roy, signés de sa main, contresignés par son ministre particulier M. de la Porte, visés par M. le Duc de Brissac comme Commandant général ; des brevets qui n'émanaient en rien du bureau de la guerre, de son administration constitutionnelle, qui ne donnaient aucun rang dans l'armée, aucune fonction, aucune autorité sur les troupes rebelles et parjures à leur serment, et qui les en séparaient absolument ?

On contesterait au feu Roy Louis XVI le droit de récompenser par un titre honorable ceux qui se sont dévoués pour lui, on leur refuserait sous des prétextes frivoles suggérés par l'amour-propre et l'intérêt particulier la permission de porter un titre et de prendre un rang que la plupart ont acheté au prix de longs services dont ils ont perdu tout le fruit, de leur sang et de sacrifices de tous genres. On oserait soutenir de bonne foi que des considérations politiques doivent engager à différer de reconnaître les grades des officiers qui ont composé la garde momentanée du Roy. Dans ce cas la politique même est d'accord avec la justice, et c'est dans les temps de malheur et de troubles que l'on doit avouer encore plus hautement des services et des sentiments qui honorent et qui peuvent en exciter

d'autres ou les restreindre en raison du traitement qu'ils déterminent.

Si quelques corps ou quelques particuliers ont plus fait que la Garde du Roy, il est juste de les en récompenser et sur le champ comme il l'est de nous rendre la justice qui nous est due ; je dis la justice, car si c'est un devoir aux sujets de se dévouer pour leur Souverain, il est équitable, il est de l'intérêt du souverain ou de ceux qui le représentent de tenir compte du zèle et des sacrifices ; mais ce n'est pas le zèle ici qu'il est question de récompenser, ce sont des actions. Presque tous les officiers de la garde du Roy et surtout les officiers supérieurs et les capitaines ont fait des sacrifices pour améliorer le sort des gardes et faire face à des dépenses imprévues. Les bornes d'un mémoire ne permettent pas de les citer ; mais les scélérats qui ont massacré une partie des braves gens dont je défends la mémoire en défendant les droits de leurs camarades y ont eux-mêmes rendu hommage. Les papiers les plus décidément vendus aux factieux ont attesté notre dévouement. Presque tous les gardes qui ont survécu à la journée du 10 août ont péri dans les prisons le 2 septembre : le titre de garde du Roy était un motif de proscription vis-à-vis des brigands.

Quoi ! le sang versé pour la famille royale ne serait pas un titre auprès de M. le Régent !... C'est assurément auprès de lui le plus puissant de tous. Je lui dois, je dois au corps que j'ai eu l'honneur de commander de soutenir ses intérêts, de les défendre ; je le dois à mon dévouement pour le feu Roy, à mon respect pour les volontés de cet auguste souverain victime de ses vertus, et qui jusqu'au dernier moment à parlé du désir de récompenser sa garde.

Je dois réclamer pour elle le grade que chaque individu avait obtenu de la justice et de la bonté du monarque.

Louis XVI n'avait pas prévu, la Reine et Mme Elisabeth ne présumaient pas que cela pût souffrir quelques difficultés. En daignant nous dire les 27 mai et 1er juin, les 10, 11 et 12 août : « Vous êtes forcés de nous abandonner, de vous exiler, mais vous trouverez auprès de Monsieur et de M. le Comte

d'Artois l'accueil que vous avez droit d'attendre. Il vous récompenseront de votre fidélité, de votre courageux dévouement puisque nous sommes dans l'impossibilité de le faire nous-mêmes », nos infortunés maîtres ont daigné nous honorer de leurs larmes et de leurs regrets.

Parvenus auprès de M. le Régent malgré la vigilance des assassins et leur proscription, on voudrait différer de reconnaître nos grades et nos titres ? je veux encore en douter malgré ce qu'on m'a dit. Mais comme je l'ai déjà observé je dois aux dernières volontés du Roy, au zèle de ceux qui l'ont défendu sous les ordres de M. de Pontlabbé et sous les miens de demander à M. le Régent une décision formelle qui ne laisse aucun doute sur ce qu'il regarde comme personnels à lui les services rendus à son malheureux frère, ce qui nous autorise à prendre le rang et à porter les marques distinctives du grade dont le Roy nous a jugés susceptibles.

Sur quoi d'ailleurs porte donc cette espèce de grâce ou plutôt cette justice ? sur à peu près 15 officiers de la Garde ; elle était composée de 142 officiers, presque tous jouissaient bien avant la révolution du grade qu'ils ont exercé, et les autres ont acheté par des actions particulières l'honneur et l'avantage d'être assimilés à ceux qui dans l'armée remplissaient précédemment les mêmes fonctions.

Je ne crains pas d'être désavoué en suppliant M. le Régent au nom de ce qui reste de la Garde du Roy de nous accorder de nouveaux moyens de prouver notre dévouement inaltérable à la famille royale et à la cause pour laquelle Monsieur et Monseigneur le Comte d'Artois se sont sacrifiés à la tête de la noblesse française, soit en nous réunissant sous telle dénomination que ce puisse être, soit en nous employant de telle autre manière que M. le Régent trouvera convenable. Notre conduite prouvera encore que nous devions espérer l'aveu formel et la jouissance des titres et du rang dont le Roy nous avait jugés dignes. »

A Hamm ce 17 juin 1793.

Le Comte D'HERVILLY,
Commandant la Garde à cheval
du feu Roy de France.

Nous ignorons quelles furent les premières réactions du futur Louis XVIII devant cette protestation ; mais il semble qu'il ait pris en considération les observations qu'elle contenait, tout au moins en ce qui concerne M. d'Hervilly lui-même et quelques autres maréchaux de camp « constitutionnels », comme on appelait les généraux créés par Louis XVI.

Mais tous n'eurent pas la même chance, comme le manifeste un document conservé aux Archives Nationales, dit « Mémoire relatif aux anciens colonels » (1) du 20 mai 1795, qui déplore mélancoliquement l'attitude maintenue à l'égard d'officiers exilés et malheureux à qui l'on ne tenait aucun compte de leur dévouement à une cause pour laquelle ils avaient tout sacrifié...

Alfred DE CURZON.

(1) Archives Nationales, O^3 2562, dossier Lettres.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE GUIZOT

Nous avons présenté, il y a deux ans (1), le premier livre de M. Mastellone consacré à l'influence de Victor Cousin et de sa philosophie en Italie. Poursuivant ses études sur le XIXe siècle français, M. Mastellone vient de dédier un intéressant ouvrage à la Politique Etrangère de Guizot (*La Politica estera del Guizot,* « La Nuova Italia », 1957). Plutôt que d'en résumer les thèses, nous préférons, avec l'autorisation de l'auteur, traduire pour nos lecteurs l'Introduction de cet ouvrage, qui nous offre du ministre de Louis-Philippe l'image inattendue d'un précurseur de l'idée européenne.

Georges DETHAN.



Si Victor Cousin fut le penseur français le plus connu de la première moitié du XIXe siècle, François Guizot fut la figure politique dominante de la vie parlementaire française entre 1815 et 1848. Historien illustre, publiciste influent, orateur brillant, théoricien de la monarchie constitutionnelle, il fut le représentant de cette bourgeoisie conservatrice, mais intelligente qui, ayant privé l'aristocratie de ses derniers privilèges, dirigea la France sous le règne de Louis-Philippe. Pourtant se limiter à la période 1840-1847 et examiner seulement un aspect de l'activité si complexe de Guizot peut sembler à première vue pure fantaisie d'érudit.

(1) V. Georges Dethan, *L'influence de Victor Cousin et de l'éclectisme en Italie, d'après un livre récent. R.H.D.*, 1955, pp. 359-363.

Mais il faut remarquer que la politique étrangère du ministre français a été étudiée surtout du point de vue des rapports entre Paris et Londres. On répète avec constance qu'appelé par Louis-Philippe à faire partie du cabinet Soult, Guizot, désireux d'éviter la guerre entre les puissances européennes pour la question d'Orient (1840), chercha sincèrement à s'entendre avec le gouvernement tory de Peel. Dans cette étude, au contraire, j'attire l'attention sur deux projets de Guizot liés au double aspect de la politique étrangère française, à la fois continentale et méditerranéenne.

Au début (1841-42), Guizot s'efforça de conclure avec les Etats limitrophes (Belgique, Hollande et Piémont) des accords commerciaux afin de constituer une union douanière à la ressemblance du Zollverein patronné par la Prusse. Ces accords devaient être essentiellement économiques, mais, une fois coordonnés les intérêts financiers, il n'aurait pas été difficile de passer à la politique. Ainsi les Etats, chargés à Vienne en 1815 d'étouffer les velléités d'expansion de la France, seraient devenus les remparts naturels de cette puissance.

Ce projet ayant échoué, Guizot espéra entre 1843 et 1846, au moyen de mariages réciproques entre les branches régnantes de la famille de Bourbon, établir une alliance entre Paris, Madrid et Naples, qui aurait créé en Europe une nouvelle force politique à cheval entre l'Autriche et l'Angleterre.

Le projet douanier se justifie par les préoccupations soulevées en France devant les progrès du Zollverein. Au début, l'union douanière allemande avait paru une conséquence nécessaire des divisions douanières existant au sein de la Confédération germanique. Mais, en 1840, quand les Allemands, excités par les vaines menaces de Thiers, s'enthousiasmèrent à l'idée de la défense du sol sacré de la patrie, le Zollverein apparut pour la première fois à l'opinion publique française comme un grave péril. La polémique littéraire sur le Rhin allemand fut la manifestation d'une unification commerciale et industrielle qui menaçait de s'étendre encore plus. En effet, certains économistes, profitant du vent de nationalisme, préconisaient un ample bloc douanier austro-allemand allant de la Baltique à la Méditerra-

née ; d'autres, comme Frédéric List, pensaient attirer dans le Zollverein la Belgique, la Hollande, la Suisse et le Piémont. Pourquoi la France ne tenterait-elle pas de réaliser sur la rive gauche du Rhin ce que la Prusse avait déjà réalisé sur la droite ?

Quant au projet de ligue bourbonienne, l'historien anglais E.J. Parry en a révélé l'existence dans son étude sur « *Les mariages espagnols* ». Mais « le grand dessein d'une ligue des Etats bourboniens fondée par une série de mariages royaux » n'est pour Parry qu'un aspect de la question méditerranéenne devenue alors particulièrement délicate à cause de l'occupation française de l'Algérie, des conditions du traité de commerce franco-piémontais d'août 1843 et de la guerre franco-marocaine de 1844. Or, si le Pacte de Famille avait ses origines dans les traditions de la diplomatie française, il pouvait alors soustraire la Méditerranée occidentale à l'influence anglaise.

Ce renversement de la façon traditionnelle de considérer la politique étrangère française entre 1840 et 1847 dérive surtout d'un changement de méthode et de perspective. Je me suis éloigné de la fausse route que Guizot a tracée lui-même dans ses *Mémoires*. En effet, pour se défendre d'avoir abusé de la bonne foi britannique après tant de déclarations d'amitié, il insiste sur les rapports diplomatiques entre Paris et Londres, et sur sa loyauté envers le « Good-understanding ».

D'autre part, il faut étudier l'activité politique du ministre français sous son double aspect public et privé, comparer ses déclarations au Parlement avec sa correspondance personnelle, son but explicite et son intention cachée. Guizot était un calviniste et l'on ne peut le comprendre si on le juge comme un quelconque ministre français des Affaires étrangères.

Pas question avec lui de duplicité et de mensonge ! Pour lui, l'accord était fondamental entre sa conscience, la cohérence de ses idées et la constance dans ses desseins. Celui qui parvient à dominer l'impression superficielle de monotonie d'un style souvent pédant, parfois même ennuyeux, découvre une fantaisie qui ne transparaît pas, une sensibilité qui ne s'exprime pas, une chaleur qui ne se communique pas. N'y aurait-il pas dans ses deux projets le profil d'une Europe occidentale politique-

ment et économiquement unie ? Peu de ministres des Affaires étrangères ont eu une foi aussi profonde dans la mission historique de la France. Guizot ne se contenta pas de tirer des principes et des leçons de l'Histoire, qui l'incitait parfois à comparer les situations présentes à celles du passé, mais il avait énoncé la théorie de l'initiative française en Europe et il en tira la substance doctrinale de sa politique étrangère, laquelle se proposait de résoudre le conflit existant entre puissances constitutionnelles et absolutistes. La crainte de la guerre et de la révolution était à l'origine de la méfiance que les Etats nourrissaient envers la France. Si le gouvernement de Paris avait réussi à rassurer l'Europe sur ses intentions pacifiques, la France, avec une politique modérée, de juste milieu entre réaction et révolution, aurait pu s'attribuer la fonction d'assurer la tranquillité en Europe. Guizot n'eut pas recours, comme Thiers, à des discours belliqueux, mais il chercha l'entente avec l'Angleterre et il la chercha également avec l'Autriche. Dans l'un et l'autre cas, l'accord était un moyen, non une fin. Guizot voulait instaurer une politique capable de prévenir les agitations et d'empêcher les répressions. Il nourrit l'espérance de succéder à Metternich comme arbitre des événements européens.

Malheureusement, il se laissa séduire par l'éternelle illusion des hommes du « juste milieu » de pouvoir concilier des principes contradictoires et de vaincre à la fois à droite et à gauche ; au nom d'une troisième force hypothétique, il espéra avoir raison de l'Autriche et de l'Angleterre. A mon avis, Bulwer, futur biographe de Lord Palmerston, avait raison de se méfier de l'attitude modérée du Guizot et d'écrire à la fin de septembre 1841 à Aberdeen, alors secrétaire au Foreign Office : « Je ne connais pas de gouvernement français qui n'ait cherché d'étendre son influence sur la Belgique et sur le Rhin, d'établir l'hégémonie de la France sur la Méditerranée et le long des côtes d'Afrique, et de soumettre l'Espagne à son influence et à son autorité ».

Cette interprétation que j'avais proposée dans un article de la « *Rivista Storica del Risorgimento* » paru en 1952, a été qualifiée de *séduisante* par M. Pierre Renouvin dans un ouvrage

récent (*Histoire des relations internationales*, volume V). Ce jugement est une incitation à la prudence. Aussi, plutôt que de me laisser entraîner par une narration facile et brillante, j'ai réexaminé patiemment les conflits internationaux et les polémiques économiques et sociales de l'époque, documents en main ; correspondance diplomatique des ambassadeurs et consults français, lettres privées de Guizot, Desages, et celles échangées entre les représentants napolitains à Madrid et à Paris, Carini et Serracapriola. Mais le travail d'archives reste aride, si l'on ne lit les écrits de caractère politique et économique, les articles des journaux et des revues de l'époque, ansi que les opuscules anonymes parus alors. Ces publications m'ont permis de fixer les causes et les buts de l'orientation politique française. Enfin, Pietro Silva, dans son étude sur *la Monarchie de Juillet et l'Italie,* ayant laissé dans l'ombre la période qui s'étend de 1841 à 1846, j'ai insisté sur les rapports de la France avec le Piémont et le Royaume des Deux-Siciles pour éclairer l'importance qu'eurent alors les deux Etats italiens dans le concert européen.

Salvo Mastellone.

LES LETTRES DE CAVOUR

Parmi les manifestations qui marqueront en Italie le centième anniversaire des grands événements de 1859 à 1861, le Gouvernement de Rome a inscrit la publication d'une édition nationale des écrits et des lettres de Camille de Cavour. M. Luigi Einaudi, ancien président de la République Italienne, est à la tête de la Commission de recherche de ces textes.

Cavour eut en France beaucoup d'amis et de correspondants ; les possesseurs actuels de lettres du grand homme d'Etat, qui consentiront à leur publication dans l'édition monumentale qui se prépare, mériteront la gratitude de tous les Italiens et celle des historiens du XIXe siècle. Ils sont priés d'aviser M. Ferdinand Boyer, agrégé, docteur ès lettres, 13, rue Parrot, Paris (XIIe).

COMPTES RENDUS

Jean PURAYE. — *Paris ce 10 Germinal an V. (Lettres de Gilbert Claës à son père, à Fologne 1797-1799).* Bruges, Desclée-de-Brouwer, gr. in-8° carré de 149 p., 8 pl., 1 dépliant.

Le titre propre du livre n'étant fait que d'une entête de lettre, le sous-titre précise opportunément qu'il s'agit d'une correspondance de trois ans dont le témoignage s'élargit du Directoire encore thermidorien aux temps de Fructidor et jusqu'au 18 Brumaire. L'éditeur de cette liasse de missives familiales inédites est l'historien liégeois qui publia notamment la correspondance de ce curieux évêque alsacien de Belgique annexée, Mgr Zaepfel, oncle du maréchal Clarke, et les *Mémoires du comte de Gobineau,* père du fameux diplomate (1). Eclairant le texte d'une profusion de notes, la « manière » de ce minutieux érudit est celle d'un scrupule historique qui ne fait grâce au lecteur d'aucun détail, d'aucune effusion filiale, dont la présence même achève d'ailleurs de donner un ton d'authenticité aux pages campant l'époque avec son jeune mais nullement naïf observateur.

Il s'agit du représentant parisien des intérêts de la veuve et du principal héritier de ce Mercy-Argenteau, l'ambassadeur de Marie-Thérèse qui fut le mentor à Paris de Marie-Antoinette, puis l'une des têtes de la Coalition au début de la Révolution. L'héritier, un cousin qui reprit le nom et qui allait faire toute une carrière au service impérial français puis à celui du roi des Pays-Bas, m'était bien connu comme le très indigne successeur du comte de Narbonne à la légation française de Munich, où son manque de flair devait faciliter en 1813 la défection de la Bavière napoléonienne, décisif désastre de la politique allemande du Protecteur de la Confédération du Rhin. Notre jeune Belge — il avait à sa grande joie juste l'âge (26 ans) d'échapper à la conscription quand le Directoire l'institua — s'était assez lié à Paris avec les différents « bureaux » pour faciliter les radiations sur la liste d'émigrés et les restitutions de biens confisqués dont il entretient son père, installé au château limbourgeois de Fologne comme factotum des Mercy-Argenteau. Il est l'ami des Clichyens

(1) Voir la *Revue d'Histoire Diplomatique* de juillet-septembre 1955 (pp. 271-273).

avant de saluer l'avènement du « sage gouvernement des Consuls qui méritent absolument la confiance publique ». Mais la valeur de ses observations comme l'efficacité de ses démarches tient fort à la maison où il était descendu à Paris, chez Mme Descorches de Sainte-Croix, femme du ministre plénipotentiaire, mère du marin et du général dont la *Revue d'Histoire diplomatique* fit naguère sortir les figures de l'ombre sous la plume de P. Doyon et d'Emile Dard.

Marcel DUNAN,
de l'Institut.

G. DE MARCHI. — *Le Nunziature Apostoliche dal 1800 al 1956,* in-8° XI-284 p. Edizioni di Storia e di Letteratura, Roma, 1957.

Il n'est pas un historien qui, ayant trouvé des documents inédits, n'ait jugé bien long le temps employé aux vérifications de dates et de personnes citées dans les textes découverts par lui. Il y a certes des dictionnaires, des encyclopédies, des répertoires, mais leurs données ne coïncident pas toujours, et voilà le chercheur repris par le doute... Heureux désormais les historiens de la diplomatie pontificale entre 1800 et 1956 ! Les voici aussi bien dotés que ceux d'avant 1800 l'étaient grâce aux ouvrages de Biaudet et Karttunen. En effet Mgr Giuseppe de Marchi, professeur d'histoire diplomatique à l'Académie Ecclésiastique Pontificale de Rome, a dressé un tableau minutieux, par pays, des représentants du Saint-Siège, de leurs titres, des dates essentielles de leur existence. Cette longue liste est précédée de l'énumération des Souverains Pontifes, des Secrétaires d'Etat et des Secrétaires de la Congrégation des Affaires Ecclésiastiques Extraordinaires depuis 1800 ou 1814. En introduction, l'auteur donne une brève histoire des institutions étudiées et une indication de ses sources. Voilà un beau livre que l'historien du Saint-Siège depuis 1800 devra toujours avoir à portée de la main !

F. BOYER.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME LXXI

ARTICLES

VARIÉTÉS

COMPTES RENDUS

TABLE DES NOMS D'AUTEURS

Le gérant : A. Pedone.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ : 33, rue du Faubourg-St-Honoré, PARIS

Ed.-P. LUCE

CONSEILLER AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BORDEAUX
DÉLÉGUÉ ASSISTANT AU RÉFÉRENDUM DU TOGO

L'ACTE DE NAISSANCE D'UNE RÉPUBLIQUE AFRICAINE AUTONOME

LE REFERENDUM DU TOGO

(28 OCTOBRE 1956)

PRÉFACE DE M. GUY PÉRIER DE FÉRAL

CONSEILLER D'ÉTAT
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL AU RÉFÉRENDUM DU TOGO

Un vol. in-8° raisin de x-152 pages + 1 carte et tableaux .. **2.000 fr.**

Louis DOLLOT

LA TURQUIE VIVANTE

Préface de André SIEGFRIED

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Un vol. in-12° de 276 pages, avec 1 carte et 41 photographies hors-texte. **900 fr.**

Paul DUCLOS

DOCTEUR EN DROIT
DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE DES SCIENCES POLITIQUES
LICENCIÉ ÈS LETTRES

LE VATICAN
ET
LA SECONDE GUERRE MONDIALE

*ACTION DOCTRINALE ET DIPLOMATIQUE
EN FAVEUR DE LA PAIX*

Préface de Marcel SIBERT

DIRECTEUR DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES
DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS
MEMBRE DE L'INSTITUT DE DROIT INTERNATIONAL

Un volume in-8° raisin de 256 pages .... **1.200 fr.**